Niveau(x) d'enseignement: 3 Numéro EDUQ : 8170992
Centre d'intérêt: 64

Québec (Province) Ministère de l'éducation. Comité de recherches de la radio-télévision scolaire.

Attitudes et comportements des maîtres utilisateurs à l'égard de la radio et de la télévision scolaires : recherche / effectuée par le Comité de recherches de la radio-télévision scolaire du Ministère de l'éducation. -- [Québec] : Le Comité, 1966.
xiv, 139, [30] f. ; 29 cm.

Bibliographie à la fin du v.

Cote Dewey: 371.33'09714/83a Cote LC: LB/1043.2/.C38

Descripteur(s): *Radio scolaire *Télévision éducative *Utilisation de l'audiovisuel *Attitude de l'enseignant *Comportement de l'enseignant *Questionnaire *Primaire (Niveau)

Recherche en vue d'évaluer l'apport des investissements dans le domaine de la radio-télévision scolaire, après trois ans d'opération, au moyen d'une étude des réactions des utilisateurs immédiats de ces moyens d'éducation: les maîtres. L'étude aborde trois points: 1. une description des attitudes des maîtres utilisateurs à l'égard de la radio et de la télévision scolaires et de l'usage qu'ils en font; 2. l'établissement des catégories de maîtres les mieux disposés à l'égard de la radio et de la télévision; 3. des corrélations entre les conditions de travail des maîtres et leurs attitudes face à la radio et à la télévision comme moyens d'enseignement.

L'instrument utilisé consiste en un questionnaire fermé de 21 questions (reproduit en annexe) expédié au second semestre de l'année 1964-1965 à un échantillon d'enseignants de 5e, 6e et 7e années du niveau primaire public susceptibles d'utiliser la radio et d'enseignants de 6e année utilisant la télévision. La recherche ne portait que sur une seule émission d'une seule série, diffusée en avril 1965. Pour la télévision, 621 questionnaires ont été expédiés dont 482 ont été retournés, soit 77%; pour la radio, 331 questionnaires ont été envoyés et 232 retournés, soit 70%. Comme instrument de contrôle, on a utilisé une interview de type "dynamique de groupe".

La presque totalité des maîtres utilisateurs de la radio et de la télévision scolaire considèrent les émissions comme utiles. Leur jugement ne semble pas influencé, en général, par des facteurs géographiques et il n'y a pas de relation entre les jugements portés par les maîtres et le nombre d'élèves auxquels ils enseignent; par contre, le sexe et le nombre d'années d'expérience de l'enseignant exercent une certaine influence. Les aspects des émissions qui servent de critères de sélection aux maîtres semblent être surtout les attitudes à l'égard des maîtres en studio et le dynamisme de l'émission. Diverses hypothèses à vérifier sont formulées.

Type de document: r
Auteur de l'analyse: jr

# ATTITUDES ET COMPORTEMENTS DES MAITRES UTILISATEURS A L'EGARD DE LA RADIO ET DE LA TELEVISION SCOLAIRES

E D U Q 8170992

BIBLIOTHÈQUE ADMINISTRATIVE
PUBL. GOUV.
30 MAI 1977
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

BIBLIOTHÈQUE ADMINISTRATIVE
PUBL. GOUV.
30 MAI 1977
G
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

# ATTITUDES ET COMPORTEMENTS DES MAITRES UTILISATEURS A L'ÉGARD DE LA RADIO ET DE LA TÉLÉVISION SCOLAIRES

Recherche effectuée par le Comité de Recherches
de la Radio-Télévision scolaire
du Ministère de l'Éducation

BIBLIOTHÈQUE ADMINISTRATIVE
PUBL. GOUV.
30 MAI 1977
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

A L'HONORABLE MINISTRE DE L'ÉDUCATION
DOCTEUR PAUL GÉRIN-LAJOIE

Montréal, 27 janvier 1966.

Ministère de l'Éducation
BIBLIOTHÈQUE
QUÉBEC

Les membres du Comité de Recherches désirent exprimer leur gratitude à des personnes et à des institutions; à celles qui, à un titre ou à un autre, ont participé, directement ou indirectement, à cette recherche et à la présentation de ce travail.

Aux maîtres utilisateurs des émissions qui ont accepté de faire partie de l'échantillon et de répondre au questionnaire.

Aux directions d'écoles qui ont bien voulu autoriser la poursuite de la recherche à l'intérieur de leur institution.

Aux membres du secrétariat du Bureau de la Radio-Télévision scolaire pour la mise en page et la frappe du présent document.

Au Ministère de l'Éducation qui a bien voulu autoriser le travail et mettre à la disposition du comité les crédits nécessaires.

25-5-72-0m

Cette recherche a été effectuée au second semestre de l'année académique 1964-1965 par le Comité de Recherches de la Radio-Télévision Scolaire au Ministère de l'Education.

Le Comité se composait de:

| | |
|---|---|
| DUMONT Mlle Claire | psychologue; |
| GERVAIS M. Gilles | directeur du Bureau des Techniques audio-visuelles, C.E.C.M.; |
| GOSSELIN M. Maurice | directeur du Bureau de la Radio-Télévision scolaire; |
| GROU M. André | sociologue; professeur; directeur du Département de Sociologie, Collège Ste-Marie; |
| LAROCQUE M. Gabriel | doyen de la Faculté des Sciences de l'Education, Université de Montréal; |
| LESIEUR M. Antonio | secrétaire de la Faculté des Sciences de l'Education, Université de Montréal. |

L'analyse statistique initiale pour la préparation de ce rapport a été confiée à la SOCIETE DES MATHEMATIQUES APPLIQUEES INC.

Le Comité de Recherches a confié la rédaction du rapport à monsieur ANDRE GROU.

# TABLE DES MATIERES

Pages

LISTE DES TABLEAUX STATISTIQUES..... VIII

PREAMBULE..... XIII

PARTIE I - ORGANISATION DE LA RECHERCHE..... 1

CHAPITRE I - METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE..... 2

1- Les buts de la recherche..... 2

2- L'instrument utilisé..... 3

a) l'instrument de recherche..... 3

b) l'instrument de contrôle..... 5

3- Administration de l'instrument..... 7

CHAPITRE II - L'ECHANTILLON..... 10

1- Répartition de l'échantillon et caractère démographique du milieu de travail..... 11

2- Répartition de l'échantillon et sexe des maîtres utilisateurs..... 12

3- Répartition de l'échantillon et années d'exercice..... 13

4- Répartition de l'échantillon et sexe des élèves..... 13

5- Répartition de l'échantillon et effectif de la classe..... 14

6- Répartition de l'échantillon et type de classe..... 15

7- Conclusions du chapitre..... 17

PARTIE II - LES DONNEES OBTENUES PAR LE QUESTIONNAIRE..... 18

CHAPITRE III - JUGEMENT GLOBAL DES MAITRES UTILISATEURS SUR LES EMISSIONS..... 20

1- Jugement d'utilité et caractère démographique du milieu de travail..... 22

2- Jugement d'utilité et sexe des maîtres utilisateurs..... 24

3- Jugement d'utilité et années d'exercice des maîtres utilisateurs..... 26

4- Jugement d'utilité et effectif de la classe..... 28

5- Jugement global et jugements partiels..... 30

a) Jugement sur le maître en studio..... 31

b) Jugement sur la compréhensibilité de l'émission..... 32

c) Jugement sur le dynamisme de l'émission..... 33

d) Intérêt des élèves pour l'émission..... 34

6- Les facteurs non déterminants de jugement global..... 36

7- Conclusions du chapitre..... 37

CHAPITRE IV - JUGEMENT DES MAITRES UTILISATEURS SUR CERTAINS ASPECTS DES EMISSIONS..... 39

1- Jugement des maîtres utilisateurs sur le maître en studio. 40

a) Jugement sur le maître en studio et caractère démographique du milieu de travail..... 41

b) Jugement sur le maître en studio et sexe des maîtres utilisateurs..... 43

c) Jugement sur le maître en studio et sexe des élèves... 45

d) Jugement sur le maître en studio et années d'exercice. 46

e) Jugement sur le maître en studio et effectif de la classe..... 47

2- Jugement des maîtres utilisateurs sur la compréhensibilité de l'émission..... 49

a) Compréhensibilité de l'émission et caractère démographique du milieu de travail..... 50

b) Compréhensibilité de l'émission et sexe des maîtres utilisateurs..... 52

c) Compréhensibilité de l'émission et années d'exercice des maîtres utilisateurs..... 53

d) Compréhensibilité de l'émission et effectif de la classe..... 54

e) Compréhensibilité de l'émission et sexe des élèves.... 56

f) Facteurs de compréhensibilité de l'émission..... 57

3- Jugement des maîtres utilisateurs sur le dynamisme de l'émission..... 61

a) Jugement sur le dynamisme de l'émission et caractère démographique du milieu de travail..... 63

b) Jugement sur le dynamisme de l'émission et sexe des maîtres utilisateurs..... 64

c) Jugement sur le dynamisme de l'émission et années d'exercice des maîtres utilisateurs..... 65

d) Jugement sur le dynamisme de l'émission et sexe des élèves..... 66

e) Jugement sur le dynamisme de l'émission et effectif de la classe..... 66

f) Facteurs de jugement sur le dynamisme de l'émission... 68

4- Jugement des maîtres utilisateurs sur l'intérêt des élèves pour l'émission..... 71

a) Intérêt des élèves pour l'émission et caractère démographique du milieu de travail..... 72

b) Intérêt des élèves pour l'émission et sexe des maîtres utilisateurs..... 74

c) Intérêt des élèves pour l'émission et années d'exercice des maîtres utilisateurs..... 74

d) Intérêt des élèves pour l'émission et effectif de la classe..... 75

e) Facteurs de jugement sur l'intérêt des élèves pour l'émission..... 77

5- Jugement des maîtres utilisateurs sur d'autres aspects particuliers des émissions..... 81

a) Jugement sur le vocabulaire de l'émission..... 82

b) Jugement sur le rythme de l'émission..... 84

c) Jugement sur la durée et la densité de l'émission..... 85

6- Conclusions du chapitre..... 87

CHAPITRE V - UTILISATION DE L'EMISSION..... 91

1- Préparation de l'émission..... 92

a) Catégories de maîtres utilisateurs qui ont préparé l'émission..... 95

b) Préparation de l'émission et jugements sur l'émission 98

2- Exploitation de l'émission..... 100

a) Catégories de maîtres utilisateurs qui ont exploité l'émission..... 101

b) Exploitation des émissions et jugements des maîtres... 104

c) Conclusions du chapitre..... 105

PARTIE III - CONCLUSIONS..... 108

CHAPITRE VI - CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES..... 110

1- La critique de l'instrument..... 110

a) Les défauts du questionnaire..... 111

b) Validation de l'instrument..... 116

2- Les méthodes d'interprétation utilisées..... 119

a) Présentation des variables..... 120

b) Méthode de détermination des facteurs..... 121

3- Conclusions du chapitre..... 124

CHAPITRE VII - CONCLUSIONS GENERALES..... 127

1- Les données d'observation..... 127

a) Radio et Télévision..... 127

b) Facteurs de jugements des maîtres..... 128

2- Hypothèses à vérifier..... 129

3- Recommandations..... 134

GLOSSAIRE..... 137

APPENDICE I - Questionnaire (Télévision)

APPENDICE II - Questionnaire (Radio)

APPENDICE III - Lettre au maître de 6ième année (Télévision)

APPENDICE IV - Lettres aux maîtres de 5ième année (Radio)
6ième année (Radio)
7ième année (Radio)

APPENDICE V - Lettre à la Direction de l'école (Télévision)

APPENDICE VI - Lettre à la Direction de l'école (Radio)

APPENDICE VII - Document d'accompagnement
(émission de français parlé 5e, 6e, 7e années (Radio)

APPENDICE VIII - Document d'accompagnement
(émission de connaissances usuelles 6e année (Télévision)

APPENDICE IX - Fiche d'écoute 1963-64 (Télévision)

APPENDICE X - Fiche d'écoute 1963-64 (Radio)

## LISTE DES TABLEAUX STATISTIQUES


Pages

CHAPITRE I - METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

CHAPITRE II - L'ECHANTILLON

Tableau 1 - Répartition de l'échantillon par rapport au caractère démographique ..... 11

Tableau 2 - Répartition de l'échantillon par rapport au sexe des maîtres utilisateurs..... 12

Tableau 3 - Répartition de l'échantillon par rapport aux années d'exercice..... 13

Tableau 4 - Répartition de l'échantillon par rapport au sexe des élèves..... 14

Tableau 5 - Répartition de l'échantillon par rapport à l'effectif de la classe..... 15

Tableau 6 - Répartition de l'échantillon par rapport au type de classe..... 16

CHAPITRE III - JUGEMENT GLOBAL DES MAITRES UTILISATEURS SUR L'EMISSION

Tableau 7 - Jugement des maîtres utilisateurs sur l'utilité de l'émission..... 20

Tableau 8 - Jugement d'utilité et caractère démographique..... 23

Tableau 9 - Jugement d'utilité et sexe des maîtres utilisateurs 25

Tableau 10 - Jugement d'utilité et années d'exercice..... 27

Tableau 11 - Jugement d'utilité et effectif de la classe..... 29

Tableau 12 - Jugement sur le maître en studio..... 31

Tableau 13 - Jugement global et jugement sur la compréhensibilité..... 33

Tableau 14 - Jugement global et jugement sur le dynamisme..... 34

Tableau 15 - Jugement global et intérêt des élèves..... 35

CHAPITRE IV - JUGEMENT DES MAITRES UTILISATEURS SUR CERTAINS ASPECTS DES EMISSIONS

Tableau 16 - Jugement sur les maîtres en studio..... 40

Tableau 17 - Jugement sur les maîtres en studio et caractère démographique..... 42

Tableau 18 - Jugement sur les maîtres en studio et sexe des maîtres utilisateurs..... 44

Tableau 19 - Jugement sur les maîtres en studio et sexe des élèves..... 45

Tableau 20 - Jugement très favorable sur les maîtres en studio et années d'exercice..... 47

Tableau 21 - Jugement très favorable sur les maîtres en studio et effectif de la classe..... 48

Tableau 22 - Jugement sur la compréhensibilité de l'émission.... 49

Tableau 23 - Emission jugée très compréhensible et caractère démographique..... 51

Tableau 24 - Emission jugée très compréhensible et sexe des maîtres utilisateurs..... 53

Tableau 25 - Emission jugée très compréhensible et années d'exercice..... 53

Tableau 26 - Emission jugée très compréhensible et effectif de la classe..... 55

Tableau 27 - Emission jugée très compréhensible et sexe des élèves..... 57

Tableau 28 - Jugement sur la compréhensibilité et autres jugements sur l'émission de télévision..... 58

Tableau 29 - Jugement sur la compréhensibilité et autres jugements sur l'émission de radio..... 60

Tableau 30 - Jugement sur le dynamisme de l'émission..... 62

Tableau 31 - Jugement sur le dynamisme de l'émission et caractère démographique..... 63

Tableau 32 - Jugement sur le dynamisme de l'émission et sexe des maîtres utilisateurs..... 64

Tableau 33 - Jugement sur le dynamisme de l'émission et années d'exercice..... 65

Tableau 34 - Jugement sur le dynamisme de l'émission et effectif de la classe..... 67

Tableau 35 - Dynamisme de l'émission télévisée et jugements partiels..... 68

Tableau 36 - Dynamisme de l'émission radiodiffusée et jugements partiels..... 70

Tableau 37 - Jugement des maîtres sur l'intérêt des élèves pour l'émission..... 71

Tableau 38 - Emission jugée très intéressante pour les élèves et caractère démographique..... 73

Tableau 39 - Emission jugée très intéressante pour les élèves et années d'exercice..... 75

Tableau 40 - Emission jugée très intéressante pour les élèves et effectif de la classe..... 76

Tableau 41 - Emission de télévision jugée très intéressante pour les élèves et jugements partiels..... 77

Tableau 42 - Emission de radio jugée très intéressante pour les élèves et jugements partiels..... 79

Tableau 43 - Jugement sur le vocabulaire de l'émission..... 83

Tableau 44 - Jugement sur le rythme de l'émission..... 84

Tableau 45 - Jugement sur la durée de l'émission..... 85

Tableau 46 - Jugement sur la densité de l'émission..... 86

CHAPITRE V - UTILISATION DE L'EMISSION

Tableau 47 - Maîtres qui ont préparé l'émission..... 92

Tableau 48 - Utilité des documents d'accompagnement pour la préparation de l'émission..... 93

Tableau 49 - Préparation de l'émission et sexe des maîtres utilisateurs..... 96

Tableau 50 - Préparation de l'émission et années d'exercice..... 97

Tableau 51 - Préparation de l'émission et jugements sur l'utilité..... 98

Tableau 52 - Préparation de l'émission et jugement sur l'intérêt..... 99

Tableau 53 - Exploitation de l'émission..... 100

Tableau 54 - Exploitation de l'émission et document d'accompagnement..... 101

Tableau 55 - Exploitation de l'émission et sexe des maîtres utilisateurs..... 102

Tableau 56 - Exploitation de l'émission et années d'exercice.... 103

Tableau 57 - Exploitation de l'émission et jugement d'utilité... 104

Tableau 58 - Exploitation de l'émission et jugement sur l'intérêt..... 105

CHAPITRE VI - COMMENTAIRES METHODOLOGIQUES

CHAPITRE VII - CONCLUSIONS GENERALES

Tableau 59 - Différence entre les pourcentages d'instituteurs et d'institutrices très favorables à l'émission en tenant compte de cinq jugements..... 130

Tableau 60 - Différence entre les pourcentages d'instituteurs et d'institutrices qui préparent et exploitent les émissions..... 130

Tableau 61 - Différence entre les pourcentages des maîtres très favorables comptant plus et moins d'années d'exercice, en tenant compte de cinq jugements..... 131

Tableau 62 - Différence entre les pourcentages de maîtres qui préparent et exploitent les émissions en fonction de leurs années d'exercice..... 131

Tableau 63 - Qualifications des maîtres par sexe dans la province de Québec..... 134

## PREAMBULE

Depuis février 1963, les enseignants du Québec avaient l'occasion de jouir de nouveaux instruments destinés à faciliter leur tâche: la radio et la télévision scolaires où des maîtres collaborateurs pouvaient, pour la première fois, entrer dans des centaines de classes et rejoindre des milliers d'enfants.

Après trois ans d'opérations, il apparaissait essentiel aux responsables de la Radio-Télévision scolaire de tenter quelques efforts afin de savoir si les sommes considérables investies dans leur entreprise étaient employées à bonne fin.

L'une des possibilités qui s'offrait à eux, au moment où ils voulaient connaître le rendement de leurs investissements en capital humain et en capital argent, consistait dans l'étude des réactions des utilisateurs immédiats de ces nouveaux moyens d'éducation, les maîtres.

Bien sûr, l'attitude des administrateurs scolaires tout comme l'attitude des élèves mêmes, à qui ces émissions de radio et de télévision étaient destinées, auraient pu faire l'objet d'enquêtes sérieuses et très poussées.

Trois raisons cependant incitaient le comité de recherches à n'étudier que les attitudes des maîtres utilisateurs.

1o les limites de temps imposées au comité de recherches et l'absence complète d'un personnel qualifié qui aurait pu, à temps plein, réaliser la partie matérielle du travail de recherches.

2e l'hypothèse que les maîtres, par leur attitude, pouvaient plus que quiconque, conditionner la réceptivité de leurs élèves et que, d'autre part, l'attitude des maîtres pouvait être le reflet de l'attitude de leurs élèves. Bien sûr, cette hypothèse n'était pas vérifiée empiriquement, mais elle était généralement acceptée dans les milieux de l'enseignement.

3e la validité de connaître les suggestions des utilisateurs de la radio et de la télévision scolaires et de voir les conclusions de la recherche servir à orienter les politiques de préparation des maîtres et d'assistance aux instituteurs dans l'utilisation de la radio et de la télévision en classe.

Cette recherche n'est donc qu'un premier travail entrepris en vue de connaître l'efficacité d'un moyen d'enseignement et de l'améliorer au besoin. Elle demeure extrêmement limitée et doit être conçue comme le premier jalon d'un programme d'études plus vaste. Cette perspective élargie de travail pourrait comprendre: des sondages d'attitudes des élèves, des analyses de contenu des émissions où les progrès intellectuels accomplis par les enfants ayant reçu les émissions pourraient être mesurés.

## PREMIÈRE PARTIE

# ORGANISATION DE LA RECHERCHE

# CHAPITRE PREMIER

## METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Les conclusions auxquelles des chercheurs peuvent parvenir ne sont utilisables par le lecteur que dans la mesure où il peut juger de la méthodologie générale qui a guidé la recherche et des techniques particulières qui ont servi à l'observation ou à la cueillette des données. Le but de ce chapitre est précisément d'exposer la méthodologie préconisée par le comité de recherches en explicitant:

1- les buts de la recherche;

2- l'instrument utilisé;

3- le mode d'utilisation de l'instrument.

### 1- Les buts de la recherche

Le comité de recherches vise deux buts principaux en mettant cette étude sur pied. Le premier but consiste dans une étude des maîtres comprenant: a) une description des attitudes des maîtres utilisateurs à l'égard de la radio et de la télévision scolaires, de même que l'usage que font ces maîtres de ce nouvel instrument pédagogique; b) l'établissement des catégories de maîtres les mieux disposés à l'égard de la radio et de la télévision; c) des corrélations entre quelques conditions de travail variables des maîtres et leurs attitudes face à la radio et à la télévision comme moyens d'enseignement.

Le second but visé par les chercheurs consiste à mesurer la validité de l'instrument de recherche utilisé. En effet, cette expérience que

tente le comité est la première du genre et, si elle doit être reprise au cours des années à venir, il est extrêmement important de savoir si l'instrument utilisé permet une mesure efficace de l'objet à mesurer. En cas de doute quant à la validité, il va sans dire qu'un nouvel instrument devra être employé.

## 2 - L'instrument utilisé

### a) L'instrument de recherche

Le comité de recherches se proposait d'obtenir trois catégories de données. Tout d'abord des données de statut permettant de classifier le maître à l'intérieur de certaines catégories et des données factuelles portant sur les conditions de travail du maître doivent être colligées. En second lieu, il faut connaître les attitudes des maîtres utilisateurs et leurs jugements quant aux émissions scolaires de radio et de télévision considérées globalement et par rapport à certains aspects particuliers de ces mêmes conditions. Enfin, il faut savoir si les maîtres utilisent les émissions et comment ils le font; si les instruments qui leur sont offerts en vue de les aider à utiliser ces émissions scolaires s'avèrent utiles ou inutiles.

Les chercheurs disposaient de plusieurs instruments pour obtenir ces trois catégories de données soit l'interview de groupe, l'interview individuelle et le questionnaire écrit.

L'interview de groupe et les interviews individuelles de maîtres comportent des avantages par rapport au questionnaire écrit. Entre autres,

elles permettent d'obtenir des données beaucoup plus compréhensives, d'approfondir davantage le sujet étudié; elles garantissent une plus grande validité des réponses puisqu'un interviewer est moins limité par son instrument que l'expéditeur d'un questionnaire. L'utilisation de tels instruments s'est avéré cependant impossible car les interviews présupposent que les chercheurs ont à leur disposition un grand nombre d'interviewers et d'échantillonneurs et qu'ils ne sont pas astreints à respecter les limites de temps imposées, par les circonstances, au comité de recherches.

Le questionnaire, malgré les faiblesses inhérentes à ce type d'instrument — absence de souplesse, imposition de cadres aux répondants, obtention de données fractionnaires — demeurait le seul moyen accessible au comité de recherches. En revanche, il présente des avantages, entre autres: l'obtention d'un échantillon considérable de maîtres, de données aisément comparables d'un individu à l'autre, d'une compilation et d'une tabulation rapides des données.

Le comité de recherches construisit donc un questionnaire fermé (1) en se basant sur les techniques préconisées par Goode et Hatt (2) et par Festinger et Katz (3). Le questionnaire (4) comporte 21 questions: sept questions portant sur les données de statut et sur les conditions de travail; huit autres, sur les attitudes des maîtres utilisateurs à l'égard

---

(1) Voir l'appendice I, pour le questionnaire sur la télévision et l'appendice II, pour le questionnaire sur la radio.
(2) Goode et Hatt, Methods in Social Research, McGraw-Hill, 1952.
(3) Festinger et Katz, Research Methods in the Behavioral Sciences, Dryden, 1953.
(4) Inspiré de la fiche d'écoute pour l'année 1963-1964 (cf. chapitre VI)

de l'émission de radio ou de télévision; enfin, six questions se réfèrent à l'usage que font les maîtres utilisateurs de la radio et de la télévision scolaires; à l'attitude de ces maîtres utilisateurs face aux instruments fournis par la direction de la Radio-Télévision scolaire en vue de les aider à utiliser les émissions.

b) L'instrument de contrôle

Nous affirmons plus haut que le second but de la recherche consiste à établir la mesure de la validité de l'instrument. Cette mesure peut être déterminée selon deux modalités différentes:

1o Utiliser un second instrument sur un échantillon très petit mais de même type et comparer les données obtenues à l'aide du second instrument aux données obtenues par le premier. Il va sans dire que les données obtenues par le second instrument ne peuvent avoir qu'une valeur scientifique très restreinte; si toutefois les données obtenues à l'aide du second instrument contredisent par trop les donnés obtenues par le premier, il devient nécessaire de limiter les conclusions de la présente recherche.

2o Comparer les réponses obtenues à des questions de même ordre puis effectuer les corrélations entre ces réponses que la logique veut reliées.

Comme instrument de contrôle, les membres du comité de recherches

ont utilisé une seule interview de type "dynamique de groupe" (5) mais ils sont demeurés conscients du fait qu'une seule interview, quoique révélatrice, ne peut permettre d'arriver à des résultats scientifiquement valables.

INTERVIEW DE GROUPE

L'expérience fut tentée de la façon suivante: huit titulaires de classes de 6ième et de 7ième années d'une commission scolaire métropolitaine(6) choisis au hasard furent invités à se réunir un lundi soir pour deux sessions: l'une, allant de 5 heures à 6 heures p.m., pendant laquelle ces éducateurs ont pris contact les uns avec les autres dans une discussion libre sur le thème: "Le Rapport Parent"; l'autre, de 7:30 heures à 10:30 heures p.m. alors que les gens ont discuté librement autour du thème: "La radio et la télévision scolaires". La discussion de la seconde session fut enregistrée sur bande magnétophonique et doit faire l'objet d'une analyse de contenu détaillée.

HYPOTHESES

Si les observations effectuées à la suite de cette discussion devaient contredire trop fermement les données obtenues par le questionnaire, il resterait à mettre en doute la validité du questionnaire comme instrument de mesure des attitudes et des comportements des maîtres. A tout le

---

(5) Cette expérience fait l'objet d'un second rapport intitulé: "Attitudes et comportements des maîtres de 6e et 7e années de la Région de Montréal sur les émissions de radio et de télévision scolaires"

(6) On considère ici comme région métropolitaine toute agglomération de 100,000 et plus.

moins, une telle contradiction forcerait les chercheurs à limiter la portée des conclusions présentées à la suite du dépouillement du questionnaire.

## 3 - Administration de l'instrument

Une fois le questionnaire construit, il restait à l'administrer à un échantillon de maîtres suffisamment représentatif pour refléter l'opinion de l'ensemble des utilisateurs de la radio et de la télévision scolaires. L'échantillon a été construit selon la méthode du "hasard simple" préconisée par Selltiz, Jahoda, Deutsch et Cook (7).

Un premier échantillon a été constitué, à l'intérieur de la clientèle scolaire totale établie au Bureau de la Radio-Télévision scolaire, par le choix des écoles où les questionnaires devaient être distribués. Par la suite, les listes d'écoles ont été regroupées par comtés pour former l'échantillon. Enfin, un nom d'école a été choisi à chaque intervalle de sept écoles pour le questionnaire sur la télévision et un nom à chaque intervalle de trois écoles a été sélectionné pour le questionnaire sur la radio.

Une enveloppe a été envoyée à la direction de chacune des écoles choisies: elle contenait une lettre à la direction de l'école (8) où l'on demandait à l'autorité de désigner chaque deuxième maître sur une liste

---

(7) Selltiz, Jahoda, Deutsch et Cook, Research Methods in Social Relations, Henry Holt & Co., 1960.

(8) La lettre est représentée à l'appendice III pour la télévision et à l'appendice IV a, b et c, pour la radio.

alphabétique des maîtres de 6ième année pour la télévision et de 5ième, 6ième et 7ième années pour la radio. La direction de l'école devait remettre une enveloppe cachetée au maître ainsi désigné par le sort; cette seconde enveloppe contenait à son tour une lettre (9) et un questionnaire, de même qu'une enveloppe de retour affranchie.

Les chercheurs étaient ainsi assurés de rejoindre un échantillon représentatif des instituteurs de 5ième, 6ième et 7ième années susceptibles d'utiliser la radio et des instituteurs de 6ième année, clients de la télévision.

La recherche, on le voit, ne s'intéresse qu'aux maîtres de 5ième, 6ième et 7ième années. A la radio comme à la télévision, elle ne porte que sur une seule émission d'une seule série, diffusée en 1964-1965, la dernière dans chaque cas. L'émission de radio ainsi retenue, pour les fins de la recherche, s'intitule "Terrain de Jeux" de la série "Louise et François" et passait sur les ondes le 26 avril 1965. L'émission de télévision choisie est "La multiplication des plantes" de la série "Le secret des choses" diffusée le 22 avril 1965.

La recherche serait peut-être plus valable si elle portait sur plusieurs émissions de plusieurs séries et si elle s'adressait aux maîtres utilisateurs du secondaire aussi bien qu'à ceux du primaire. La limite de temps et de moyens qui a joué contre les chercheurs ne leur a cependant pas permis d'étendre à ce point leur investigation. La recherche ne couvre donc que les attitudes des maîtres utilisateurs du cours primaire.

---

(9) La lettre est représentée à l'appendice V pour la télévision et à l'appendice VI pour la radio.

Nous avons dit plus haut: "La recherche.....ne porte que sur une seule émission...". Cependant les émissions retenues pour les fins de l'enquête sont les toutes dernières de leur série respective et les questionnaires furent remis après l'émission. Il y a ainsi de fortes chances que les maîtres n'aient pas prêté une attention spéciale à l'émission en cause et qu'ils aient manifesté une attitude stéréotypée inspirée par l'ensemble des émissions de la série. Théoriquement, nous croyons que ces faits donnent plus de poids aux observations faites à partir des réponses aux questionnaires.

## CHAPITRE II

## L'ECHANTILLON

Les questionnaires pour la télévision ont été envoyés à 621 maîtres utilisateurs dont 482, soit 77%, ont répondu, tandis que 331 questionnaires sur l'émission radiophonique ont été expédiés, dont 232, soit 70%, ont été retournés. Tous les maîtres de l'échantillon enseignent dans des écoles publiques.

Les taux de réponses des utilisateurs de la télévision et de la radio apparaissent au comité de recherches comme très élevés et constituent un argument en faveur de la validité du questionnaire. En effet, il est aisé de postuler que seul un questionnaire touchant des aspects considérés comme vitaux par les maîtres a pu motiver une aussi forte proportion des individus et les inciter à retourner leur questionnaire, rempli ou non (10).

Avant d'exposer les observations et les analyses qu'ont permises les réponses au questionnaire, il semble opportun de décrire un peu l'échantillon des maîtres qui ont répondu à l'appel du comité de recherches. Nous situerons en même temps, dans le présent chapitre, les éléments constitutifs de l'échantillon par rapport aux variables "caractère démographique du milieu de travail", "sexe des maîtres utilisateurs", "années d'exercice", "sexe des élèves", "effectif de la classe" et "type de classe".

---

(10) Une centaine de maîtres qui ont retourné un questionnaire blanc répondent qu'ils n'ont pas visionné ou écouté l'émission dont il est question et donnent les motifs pour lesquels l'émission ne les a pas atteints.

## Variable 1

### Caractère démographique du milieu de travail

Afin de préciser les types de populations où enseignent les maîtres utilisateurs qui ont répondu au questionnaire et la proportion de ces derniers travaillant dans chacun, on peut en établir, à priori, un certain nombre. C'est ce que nous réalisons en groupant sous les étiquettes petites populations, celles de moins de 5,000 âmes, moyennes populations, celles de 5,000 à 20,000 âmes, grandes populations, celles de 20,000 à 100,000 âmes et populations métropolitaines, celles de 100,000 âmes et plus.

Tableau 1 - Répartition de l'échantillon par rapport au caractère démographique

| Populations | Télévision | | Radio | |
|---|---|---|---|---|
| | N | % | N | % |
| Petites | 231 | 62.1 | 119 | 62.7 |
| Moyennes | 72 | 19.4 | 39 | 20.5 |
| Grandes | 41 | 11.0 | 21 | 11.1 |
| Métropolitaines | 28 | 7.5 | 11 | 5.8 |
| Total | 372 | 100. | 190 | 100. |

Le tableau 1 nous apprend que 62.1% des répondants à notre questionnaire sur la télévision travaillent au milieu de petites populations, 19.4% au milieu de moyennes, 11.0% au milieu de grandes et 7.5% au milieu de populations métropolitaines. Les répondants à notre questionnaire sur l'émission de radio se répartissent sensiblement de la même façon: 62.7% au milieu de petites populations, 20.5% au milieu de moyennes, 11.1% au milieu des grandes et enfin 5.8% au milieu des populations métropolitaines.

Variable 2

Sexe des maîtres utilisateurs

Un regard sur le tableau 2 nous fait voir que la très grande majorité des maîtres utilisateurs qui ont répondu à notre questionnaire sont de sexe féminin: 82.5% des répondants au questionnaire sur la télévision et 84.1% des répondants au questionnaire sur la radio.

Tableau 2 - Répartition de l'échantillon par rapport au sexe des maîtres utilisateurs.

| Sexe | Télévision | | Radio | |
|---|---|---|---|---|
| | N | % | N | % |
| Hommes | 68 | 17.5 | 31 | 15.9 |
| Femmes | 320 | 82.5 | 164 | 84.1 |
| Total | 388 | 100. | 195 | 100. |

## Variable 3

### Années d'exercice des répondants aux questionnaires

La troisième caractéristique de l'échantillon, les années de pratique de l'enseignement des maîtres-utilisateurs qui le constituent, nous permet de constater (voir tableau 3) que la grande majorité de ceux qui ont répondu à notre questionnaire ont plus de cinq années d'exercice: 66.9% à la télévision et 62.9% à la radio.

Tableau 3 - Répartition de l'échantillon par rapport aux années d'exercice

| Années d'exercice | Télévision | | Radio | |
|---|---|---|---|---|
| | N | % | N | % |
| Un an | 31 | 8.0 | 12 | 6.2 |
| 2 à 5 ans | 97 | 25.1 | 60 | 30.9 |
| 5 à 10 ans | 96 | 24.8 | 49 | 25.3 |
| plus de 10 ans | 163 | 42.1 | 73 | 37.6 |
| Total | 387 | 100. | 194 | 100. |

## Variable 4

### Sexe des élèves

Enfin, l'une des questions que nous avons adressées aux maîtres nous permet de savoir si les répondants au questionnaire enseignent à des filles, à des garçons ou à des groupes mixtes.

Ministère de l'Éducation BIBLIOTHÈQUE QUÉBEC

Tableau 4 - Répartition de l'échantillon par rapport au sexe des élèves

| Sexe | Télévision | | Radio | |
|---|---|---|---|---|
| | N | % | N | % |
| Filles | 135 | 38.1 | 77 | 41.8 |
| Garçons | 102 | 28.8 | 58 | 31.5 |
| Groupes mixtes | 117 | 33.1 | 49 | 26.6 |
| Total | 354 | 100. | 184 | 100. |

Le tableau 4 nous fait constater que 38.1% des répondants au questionnaire sur la télévision enseignent à des filles seulement, 28.8% à des garçons et 33.1% à des groupes mixtes.

Les répondants au questionnaire sur la radio enseignent à des filles dans 41.8% des cas, à des garçons dans 31.5% des cas et à des groupes mixtes dans 26.6% des cas.

Variable 5

Effectif de la classe

Une analyse du tableau 5 nous fait voir que les répondants au questionnaire sur la télévision enseignent à des groupes de moins de 20 élèves dans 9.8% des cas, de 21 à 25 élèves dans 16.6% des cas, de 26 à 30 dans 36.2% des cas, de 31 à 35 dans 24.2% des cas et de plus de 35 dans 13.2% des cas.

Tableau 5 - Répartition de l'échantillon par rapport à l'effectif de la classe

| Effectif | Télévision | | Radio | |
|---|---|---|---|---|
| | N | % | N | % |
| 20 élèves et moins | 35 | 9.8 | 14 | 7.6 |
| 21 à 25 | 59 | 16.6 | 34 | 18.5 |
| 26 à 30 | 129 | 36.2 | 68 | 37.0 |
| 31 à 35 | 86 | 24.2 | 49 | 26.6 |
| Plus de 35 | 47 | 13.2 | 19 | 10.3 |
| Total | 356 | 100. | 184 | 100. |

Pour ce qui est de la radio, 7.6% des répondants au questionnaire enseignent dans des classes de moins de 20 élèves, 18.5% dans des classes de 21 à 25 élèves, 37.0% dans des classes de 26 à 30 élèves, 26.6% dans des classes de 31 à 35 élèves et 10.3% dans des classes de plus de 35 élèves.

Variable 6

Type de classes

Si l'on considère que les commissions scolaires du Québec administrent des écoles comprenant deux types de classes (à un degré (11) et

---

(11) Degré: une année du cours primaire dans la Province de Québec.

à degrés multiples), l'on peut se demander dans quels types de classes oeuvrent les maîtres qui ont répondu à notre questionnaire.

Tableau 6 - Répartition de l'échantillon par rapport au type de classes

| Type | Télévision | | Radio | |
|---|---|---|---|---|
| | N | % | N | % |
| Un seul degré | 264 | 74.2 | 146 | 79.3 |
| Deux degrés | 83 | 23.3 | 34 | 18.5 |
| Trois degrés et plus | 9 | 2.5 | 4 | 2.2 |
| Total | 356 | 100. | 184 | 100. |

Le tableau 6 nous permet de constater que 74.2% des répondants au questionnaire sur la télévision enseignent dans des classes à un degré, tandis que 23.3% enseignent dans des classes à deux degrés (12) et 2.5% travaillent dans des classes à trois degrés ou plus. Quant aux répondants à notre questionnaire sur la radio, 79.3% enseignent dans des classes à un degré, 18.5% dans des classes à deux degrés et 2.2% dans des classes à trois degrés ou plus.

---

(12) La quasi totalité de ceux qui enseignent dans de telles classes enseignent en 6e et 7e années et les émissions sur lesquelles porte la recherche s'adressent aussi bien aux élèves de 6e que de 7e année.

## Conclusions

Puisque 23% des personnes à qui fut adressé le questionnaire sur la télévision ne l'ont pas retourné, tout comme pour 30% des gens choisis pour constituer l'échantillon d'utilisateurs de la radio, l'on peut se demander si les répondants aux questionnaires constituent deux échantillons représentatifs.

Considérant que deux questionnaires différents ont été envoyés à deux échantillons distincts, soit un pour la télévision et un pour la radio, et que les répondants aux deux questionnaires semblent répartis de façon quasi identique par rapport aux variables: caractère démographique du milieu de travail, sexe des maîtres, années d'exercice, sexe des élèves, effectif de la classe et type de classe, nous posons l'hypothèse que le taux de non-réponses aux deux questionnaires est aléatoire. En conséquence, nous croyons que les répondants au questionnaire constituent un échantillon représentatif et fiable des utilisateurs tant de la télévision que de la radio.

Après avoir exposé les aspects méthodologiques de la recherche et avoir décrit l'échantillon, il nous reste à entreprendre le rapport proprement dit de la recherche elle-même, rapport que nous présentons en trois parties. La première partie consiste en un exposé des observations découlant de l'enquête menée; la seconde partie comporte une discussion de la validité de l'instrument et la troisième partie est constituée par un ensemble de conclusions générales auxquelles cette recherche conduit ses auteurs.

PARTIE II

# LES DONNÉES OBTENUES PAR LE QUESTIONNAIRE

Le but premier de la présente recherche consiste à observer les attitudes et les comportements des maîtres utilisateurs à l'égard de la radio et de la télévision scolaires et à essayer d'en déterminer quelques facteurs.

La présente partie de notre exposé se propose précisément de rendre compte de ces attitudes et comportements et d'essayer d'en déterminer les facteurs principaux à l'aide de comparaisons statistiques.

Pour ce faire, nous consacrons un premier chapitre au jugement global des maîtres, un second aux jugements partiels et un troisième aux comportements. Chacun des chapitres comprend les éléments suivants: un exposé global de l'attitude ou du comportement envisagé suivi de comparaisons entre l'attitude ou le comportement en question, et les données de statut, les autres attitudes et les autres comportements étant alors considérés comme facteurs hypothétiques de l'élément envisagé.

## CHAPITRE III

## JUGEMENT GLOBAL DES MAITRES UTILISATEURS SUR LES EMISSIONS

Avant d'aborder les attitudes des maîtres utilisateurs à l'égard de certains aspects spécifiques de l'émission de radio ou de télévision, une connaissance de l'attitude globale de ces maîtres nous paraît s'imposer. Cette attitude globale, dans le cadre du questionnaire, ne peut être atteinte que par la question sur l'utilité de l'émission pour les élèves telle que perçue par les maîtres utilisateurs. Aussi leur avons-nous demandé s'ils considèrent que l'émission a été, pour leurs élèves, très utile, plutôt utile, plutôt inutile ou inutile. Les réponses obtenues à cette question font l'objet du tableau 7.

**Tableau 7 - Jugement des maîtres utilisateurs sur l'utilité de l'émission**

| Appréciation | Télévision | | Radio | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | N | % | N | % | |
| Très utile | 144 | 40.4 | 051 | 27.9 | |
| Plutôt utile | 200 | 56.2 | 115 | 62.8 | |
| Plutôt inutile | 007 | 02.0 | 006 | 03.3 | |
| Inutile | 001 | 00.3 | 001 | 00.5 | |
| Abstention | 004 | 01.1 | 010 | 05.5 | |
| Total | 356 | 100. | 183 | 100. | (1) |

(1) Lorsque les totaux ne donnent pas 100%, nous arrondissons le chiffre: c'est que nous ne tenons compte que d'une seule décimale dans nos calculs.

L'analyse du tableau 7 nous permet d'affirmer que 96.6% des maîtres utilisateurs concernés manifestent une attitude positive à l'égard de l'émission scolaire télévisée et que 90.7% des utilisateurs de la radio font preuve d'une attitude favorable à l'égard de l'émission scolaire radiodiffusée. Il semble assez évident que la télévision jouisse d'une popularité légèrement plus grande que la radio auprès des maîtres utilisateurs, mais les différences sont trop peu marquées pour prêter à une conclusion ferme.

Nous venons d'observer que la quasi totalité des maîtres utilisateurs affichent une attitude positive à l'égard des deux moyens d'enseignement; il devient alors peu utile de comparer les attitudes négatives à d'autres facteurs comme le sexe, les années d'exercice, l'effectif de la classe, etc...

Il reste que, à l'intérieur de ce que nous désignons comme attitudes positives, il existe deux catégories: celle que nous appelons attitudes plus positives, groupant les utilisateurs qui considèrent les émissions comme très utiles et celle que nous appelons attitudes moins positives groupant les utilisateurs qui les qualifient de plutôt utiles. Les deux attitudes ne sont que relatives l'une par rapport à l'autre. Nous poursuivons donc ce chapitre en n'utilisant que deux attitudes: plus positive et moins positive, afin de déterminer les facteurs différentiels de cette attitude globale.

Dans cette perspective, une première remarque s'impose: 40.4% des maîtres utilisateurs des émissions scolaires télévisées manifestent une attitude très positive à leur égard alors que seulement 27.9% des

utilisateurs des émissions radiodiffusées manifestent une attitude analogue. Par ailleurs, 65.2% des personnes interrogées se montrent moins positives à l'égard de la télévision alors que 62.8% semblent moins positives vis-à-vis la radio. L'on peut déjà conclure, sans crainte, que les utilisateurs paraissent, dans l'ensemble, plus favorables à la télévision qu'à la radio comme moyen d'enseignement.

1 - Jugement d'utilité et caractère démographique du milieu de travail

Si l'on reprend les attitudes que nous venons de définir comme plus positives et moins positives, pour essayer de déterminer la relation entre ces attitudes et le volume de population du milieu où travaille le maître utilisateur, l'on peut arriver à proposer des hypothèses sur les relations entre le milieu et ces attitudes.

Pour arriver à établir ces relations, nous reprenons la répartition du caractère démographique tel qu'exposé à la page 11 soit: les petites populations, 5,000 habitants et moins; les moyennes populations, 5,000 à 20,000 habitants; les grandes populations, 20,000 à 100,000 habitants et enfin les populations métropolitaines, 100,000 habitants et plus.

Tableau 8 - Jugement d'utilité et caractère démographique

| Populations | Télévision | | | | Radio | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Att. plus positive | | Att. moins positive | | Att. plus positive | | Att. moins positive | |
| | N | % | N | % | N | % | N | % |
| Petites | 84 | 40. | 124 | 60. | 35 | 35. | 64 | 65. |
| Moyennes | 29 | 43. | 38 | 57. | 10 | 26. | 27 | 74. |
| Grandes | 14 | 50. | 14 | 50. | 04 | 25. | 12 | 75. |
| Métropolitaines | 09 | 33. | 17 | 66. | 01 | 10. | 09 | 90. |
| Total | 136 | | 193 | | 50 | | 112 | |

N.B. Le pourcentage est relatif au total des habitants de chaque type de populations ayant des attitudes plus ou moins positives.

L'étude des attitudes comparées au facteur démographique figure au tableau 8. Elle nous permet une première observation: en ce qui concerne la télévision, le nombre relatif d'attitudes plus positives semble croître avec l'importance des populations sauf que les populations métropolitaines semblent nettement moins favorables à la télévision que les autres.

Bien que les différences en pourcentage soient minimes, peut-on poser les hypothèses suivantes: a) que les maîtres utilisateurs au sein des petites populations sont plus intéressés à la radio et à la télévision d'enseignement parce que les moyens nouveaux mis à leur disposition pour faciliter leurs tâches sont moins nombreux que dans le cas des moyennes

et des grandes populations; b) que les maîtres au sein des populations métropolitaines sont plus exigeants et, partant, moins emballés par ces nouveaux moyens d'enseignement, étant eux-mêmes mieux pourvus d'outils de travail?

Une seconde observation que permet le tableau 8 consiste dans le fait que le pourcentage d'utilisateurs favorables à la radio semble fonction inverse du volume de la population.

## 2 - Jugement d'utilité et sexe des maîtres utilisateurs

Nous nous demandons s'il existe un rapport entre le sexe des utilisateurs et leur jugement global sur la radio et la télévision scolaires. Les résultats exposés au tableau 9 nous permettent d'affirmer que l'attitude des institutrices semble légèrement plus favorable à la télévision et à la radio que celle des instituteurs.

Les résultats obtenus pourraient être attribués à la réaction psychologique différentielle des instituteurs et des institutrices face à un questionnaire, posant comme postulat que les hommes osent plus facilement que les femmes exprimer un jugement moins favorable.

Tableau 9 - Jugement d'utilité et sexe des maîtres utilisateurs

| Sexe | Télévision | | | | Radio | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Att. plus positive | | Att. moins positive | | Att. plus positive | | Att. moins positive | |
| | N | % | N | % | N | % | N | % |
| Hommes | 22 | 36.1 | 34 | 55.7 | 7 | 23.3 | 18 | 60.0 |
| Femmes | 122 | 41.4 | 166 | 56.3 | 45 | 29.2 | 97 | 63.0 |
| Total | 144 | | 200 | | 52 | | 115 | |

N.B. Le pourcentage est relatif au total des répondants de chaque sexe.

Considérant toutefois des réponses dont la compilation n'apparaît pas au tableau 9, l'on observe que 4.9% des instituteurs déclarent la télévision inutile et plutôt inutile alors que seulement 1.7% des institutrices se déclarent aussi catégoriquement contre la télévision. Qui plus est, 10% des hommes affirment considérer la radio inutile, alors que seulement 2.5% des femmes se montrent aussi hostiles.

Nous croyons ces différences suffisamment marquées pour proposer l'hypothèse que: dans l'ensemble, les institutrices sont plus favorables à la radio et à la télévision que les instituteurs. Afin de permettre une conclusion ferme, l'hypothèse devrait cependant être vérifiée à l'aide d'un instrument plus précis que celui dont nous disposons.

### 3 - Jugement d'utilité et années d'exercice des maîtres utilisateurs

L'une des hypothèses que peut proposer le comité de recherches est que les maîtres utilisateurs comptant moins d'années d'exercice sont plus disposés à accepter la nouveauté que représentent la radio et la télévision scolaires que les maîtres qui en comptent plus. Or l'analyse du tableau 10 nous force à observer que la radio semble jouir d'une très légère préférence de la part des maîtres plus expérimentés dans l'enseignement et que la télévision est nettement plus acceptée de ces derniers que de ceux qui sont moins expérimentés. Cette conclusion est renforcée par le fait que 5.6% des maîtres utilisateurs qui ont moins d'années d'exercice déclarent la télévision inutile contre 1.8% de ceux qui en ont plus et que 11.8% des maîtres utilisateurs qui ont moins d'années d'exercice considèrent la radio inutile contre 5.8% de ceux qui en ont plus.

Tableau 10 - Jugement d'utilité et années d'exercice

| Années d'exercice | Télévision | | | | Radio | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Att. plus positive | | Att. moins positive | | Att. plus positive | | Att. moins positive | |
| | N | % | N | % | N | % | N | % |
| Moins de 5 ans | 042 | 37. | 072 | 63. | 20 | 33. | 41 | 67. |
| 5 ans et plus | 101 | 44. | 128 | 56. | 31 | 29. | 74 | 71. |
| Total | 143 | | 200 | | 51 | | 115 | |

N.B. Le pourcentage est établi en fonction du total des maîtres de chaque catégorie d'âge dont le tableau tient compte.

L'hypothèse première est donc infirmée et il reste à expliquer le fait que les maîtres plus expérimentés se montrent plus favorables envers la radio et la télévision. Plusieurs hypothèses explicatives peuvent être proposées à l'attention de recherches ultérieures. Nous suggérons l'exploitation des hypothèses suivantes:

a) Les maîtres utilisateurs qui comptent plus d'années d'exercice montrent moins de sens critique vis-à-vis les moyens nouveaux de communication que ceux qui en comptent moins et acceptent plus facilement ce que leur impose l'autorité (2).

---

(2) Nous postulons à ce moment que les autorités d'une commission scolaire imposent la radio et la télévision à leurs maîtres, ce qui n'est pas démontré; la chose paraît cependant plausible vu l'investissement important qu'exige l'acquisition des appareils.

b) Les maîtres comptant plus d'années d'exercice dans l'enseignement considèrent les périodes consacrées à la réception des émissions scolaires comme des périodes de repos pour eux-mêmes. Leur zèle serait peut-être moins grand que celui des maîtres moins expérimentés. Cette hypothèse est étayée par le fait que 42% des maîtres classés comme plus expérimentés avouent n'avoir pas préparé l'émission de télévision alors que 34% de ceux qui le sont moins font la même confession. Pour la radio, 45% des maîtres qui ont plus d'années d'exercice avouent n'avoir pas préparé l'émission contre seulement 40% de leurs collègues qui ont moins d'années de service.

Par ailleurs le taux de professeurs qui avouent avoir exploité l'émission est sensiblement le même pour les deux groupes.

4 - Jugement d'utilité et effectif de la classe

Une question que se pose le comité de recherches porte sur le nombre maximum d'élèves qu'une classe doit comporter si l'on veut que la télévision et la radio scolaires donnent leur pleine efficacité. Le tableau ci-dessous où l'on compare les attitudes des maîtres en fonction du nombre d'élèves qu'ils ont sous leur responsabilité et nous permet de proposer une réponse à cette question.

Tableau 11 - Jugement d'utilité et effectif de la classe

| Effectif | Télévision | | | | Radio | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Att. plus positive | | Att. moins positive | | Att. plus positive | | Att. moins positive | |
| | N | % | N | % | N | % | N | % |
| 20 élèves et moins | 09 | 28.1 | 21 | 65.6 | 6 | 42.9 | 5 | 35.7 |
| 21 à 25 | 24 | 40.0 | 35 | 58.3 | 11 | 32.4 | 21 | 61.8 |
| 25 à 30 | 56 | 43.4 | 69 | 53.5 | 20 | 29.9 | 42 | 62.7 |
| 31 à 35 | 35 | 40.2 | 52 | 59.8 | 11 | 22.4 | 34 | 69.4 |
| 35 et plus | 20 | 43.5 | 23 | 50.0 | 4 | 21.1 | 14 | 73.7 |
| Total | 144 | | 200 | | 52 | | 116 | |

N.B. Le pourcentage est établi en fonction du total des maîtres de chaque type d'effectif.

Les observations faites permettent de proposer l'hypothèse que l'attitude des maîtres à l'égard de la télévision ne varie pratiquement pas en fonction du nombre d'élèves qu'ils ont en classe. Une seule exception à la règle: les maîtres qui ont de très petites classes — moins de 20 élèves — semblent nettement moins favorables à la télévision que leurs collègues.

En ce qui concerne la radio, cependant, on observe que l'utilité du moyen de communication semble fonction inverse du nombre d'élèves

dans la classe, puisqu'on passe de 42.9% d'attitudes plutôt positives chez les maîtres ayant moins de 20 élèves à 21.1% d'attitudes semblables chez ceux qui enseignent à plus de 35 élèves et que la régression est constante tout au long de l'échelle.

Peut-on poser l'hypothèse que la télévision, pour des raisons physiques ou psychologiques, suscite plus facilement l'intérêt des élèves que la radio et, partant, que le maître a moins de difficultés d'ordre disciplinaire lorsque ses élèves assistent à une émission de télévision que lors de l'audition d'une émission de radio? Il semble que l'hypothèse résisterait difficilement à une analyse serrée: le pourcentage des maîtres qui déclarent leurs élèves peu intéressés par la télévision décroît avec la hausse du nombre d'élèves par classe — de 9.1 à 1.2% — , alors que le pourcentage de ceux qui déclarent leurs élèves peu intéressés par la radio, fluctue tout au long de la pyramide.

## 5 - Jugement global et jugements partiels

Les maîtres utilisateurs portent un jugement que nous considérons comme global lorsqu'ils se prononcent sur l'utilité de l'émission à la radio et à la télévision. Le questionnaire permet également d'obtenir les attitudes des maîtres utilisateurs à l'égard de certains aspects particuliers de l'émission. En procédant à des comparaisons entre le jugement global et ces jugements partiels, nous arrivons à poser un certain nombre d'hypothèses quant aux facteurs principaux du jugement global des maîtres utilisateurs.

a) Jugement sur le maître en studio

Il semble assez évident qu'il y ait relation entre le jugement global des maîtres utilisateurs de la radio et de la télévision et leur appréciation du maître en studio.

Les maîtres utilisateurs qui montrent une attitude plus positive à l'égard de l'émission télévisée jugent dans 54.2% des cas que le maître en studio a communiqué son message pédagogique très facilement; seulement 0.7% d'entre eux considèrent que le maître en studio a communiqué son message pédagogique difficilement.

Tableau 12 - Jugement global et jugements sur le maître en studio

| Jugement global | Télévision | Radio |
|---|---|---|
| | Le maître communique très facilement | Le maître communique très facilement |
| Très positif | 54.2% | 56.9% |
| Moins positif | 28.5% | 34.8% |

N.B. Le pourcentage est établi en fonction du total des maîtres pour chaque type de jugement global.

Par ailleurs, les maîtres à l'attitude moins positive considèrent dans 28.5% des cas seulement que le maître à la télévision a communiqué

son message très facilement (voir tableau 12), dans 07.0% des cas il a communiqué facilement et dans 4.0% des cas il a communiqué difficilement.

En ce qui concerne la radio, on observe un décalage semblable puisque les maîtres à l'attitude plus positive jugent que le maître au micro a communiqué son message très facilement dans 56.9% des cas; les maîtres à l'attitude moins positive considèrent que le maître à la radio a eu beaucoup de facilité à communiquer dans 34.8% des cas seulement.

b) Jugement sur la compréhensibilité de l'émission

Par rapport à la compréhensibilité du sujet, les décalages observés entre les jugements des maîtres à l'attitude plus positive et ceux des maîtres à l'attitude moins positive nous semblent assez importants pour que l'on puisse considérer la compréhensibilité de l'émission comme un facteur déterminant du jugement global des maîtres.

Tableau 13 - Jugement global et jugement sur la compréhensibilité

| Jugement global | Télévision | | Radio | |
|---|---|---|---|---|
| | Très compréhensible | Suffisamment compréhensible | Très compréhensible | Suffisamment compréhensible |
| Très positif | 40.3% | 14.1% | 55.8% | 22.8% |
| Moins positif | 59.0% | 80.3% | 44.2% | 75.4% |

N.B. Le pourcentage est établi en fonction du total des jugements globaux

Une seconde constatation que nous permet l'analyse des réponses au questionnaire (voir tableau 13) réside dans le fait que 40.3% des maîtres utilisateurs à l'attitude plus positive considèrent que la façon de traiter le sujet à la télévision rend l'émission très compréhensible alors que seulement 14.1% la considèrent suffisamment compréhensible; à la radio, 55.8% des maîtres à l'attitude plus positive jugent l'émission très compréhensible tandis que 22.8% d'entre eux seulement la jugent suffisamment compréhensible.

c) Jugement sur le dynamisme de l'émission

Le rapport différentiel entre les jugements globaux très positifs et moins positifs nous amène à dire que le dynamisme de l'émission peut être considéré comme un facteur important de l'attitude globale des maîtres utilisateurs.

Tableau 14 - Jugement global et jugement sur le dynamisme

| Jugement global | Télévision | | Radio | |
|---|---|---|---|---|
| | Emission très vivante | Emission peu vivante | Emission très vivante | Emission peu vivante |
| Très positif | 56.3% | 22.8% | 48.1% | 26.3% |
| Moins positif | 1.4% | 11.2% | 1.9% | 7.9% |

N.B. Le pourcentage est établi en fonction du total des jugements globaux.

En effet les maîtres utilisateurs dont le jugement global vis-à-vis l'émission télévisée s'avère plus positif jugent, dans 56.3% des cas, l'émission télévisée très vivante et dans 22.8% des cas, l'émission peu vivante; les maîtres dont l'attitude générale est moins positive considèrent, dans 1.4% des cas, l'émission très vivante et dans 11.2% des cas, l'émission peu vivante (voir tableau 14).

Les utilisateurs de la radio à l'attitude plus positive déclarent l'émission très vivante dans 48.1% des cas et peu vivante dans 26.3% des cas, tandis que 1.9% de leurs collègues, au jugement global moins positif, considèrent l'émission très vivante et que 7.9% la jugent peu vivante.

d) Intérêt des élèves pour l'émission

L'intérêt que les élèves portent à l'émission semble constituer

un autre facteur important du jugement global des maîtres. En effet, 82.5% des maîtres au jugement global très positif croient l'émission télévisée très intéressante pour leurs élèves alors que seulement 39.1% des maîtres au jugement global moins positif affirment que l'émission télévisée a été très intéressante (voir tableau 15).

Tableau 15 - Jugement global et intérêt des élèves

| Jugement global | Télévision | Radio |
|---|---|---|
| | Emission très intéressante | Emission très intéressante |
| Très positif | 82.5% | 64.7% |
| Moins positif | 39.1% | 28.7% |

N.B. Le pourcentage est établi en fonction du total des jugements globaux.

En ce qui concerne la radio, nous pouvons faire la même observation: 64.7% des maîtres, à l'attitude globale plus positive, déclarent l'émission très intéressante contre seulement 28.7% de leurs collègues à l'attitude moins positive.

Bref, si l'on cherche à déterminer des facteurs qui font la différence entre l'attitude plus positive et moins positive des maîtres utilisateurs à l'égard de la radio et de la télévision scolaires, il semble

qu'il faille considérer quatre éléments principaux:

1o la facilité avec laquelle le maître en studio communique son message;

2e la compréhensibilité de l'émission pour les élèves;

3e le dynamisme de l'émission;

4e l'intérêt que portent les élèves à l'émission.

6 - Les facteurs non déterminants de jugement global

S'il est important de déceler les relations entre le jugement global des utilisateurs de la radio et de la télévision scolaires et d'autres variables, il apparaît tout aussi important de connaître les éléments qui ne semblent pas conditionner le jugement global des maîtres.

Les relations perçues à la lecture des résultats de l'enquête que nous avons menée nous permettent de faire l'hypothèse que les éléments suivants ne conditionnent pas l'attitude globale des utilisateurs:

a) le sexe des élèves qui ont reçu l'émission de radio et l'émission de télévision, car on observe des différences très minimes entre l'attitude des maîtres enseignant à des filles et celle des maîtres enseignant à des garçons;

b) le rythme de l'émission, car le taux de maîtres jugeant l'émission plutôt rapide, trop rapide ou plutôt lente est sensiblement le même chez les instituteurs à l'attitude plus positive et chez les maîtres à l'attitude moins positive;

c) et enfin le vocabulaire de l'émission, car le pourcentage des utilisateurs qui le trouvent trop recherché, plutôt recherché et peu recherché ne varie que très peu avec l'attitude globale des maîtres utilisateurs.

## 7 - Conclusions

En guise de conclusion, nous pouvons rappeler que la presque totalité des utilisateurs de la radio et de la télévision scolaires considèrent les émissions comme utiles et qu'il ne peut être fait de différence aucune entre les maîtres jugeant l'émission très utile et plutôt utile. Il semble prématuré de tirer des conclusions à partir de différences aussi minimes.

Il reste toutefois que, si l'on compare les jugements globaux aux jugements partiels, la relation paraît assez forte pour poser l'hypothèse du sérieux du jugement des maîtres interrogés et de la logique dont ils font preuve dans la suite de leurs jugements. En d'autres termes, les relations observées entre jugements globaux et jugements partiels donnent plus de poids à cette catégorisation que nous avons construite en classant les attitudes des maîtres en plus positives et moins positives.

Cette validation de notre typologie est encore renforcée par le fait qu'il n'existe pas de relation entre deux des jugements partiels et le jugement global des enseignants: on ne peut, en effet, poser l'hypothèse que les répondants au questionnaire se soient construit une image stéréotypée de l'émission qu'ils ont projetée dans leurs réponses au questionnaire, puisque le positivisme et le négativisme de leurs attitudes varient d'une question à l'autre.

## CHAPITRE IV

## JUGEMENT DES MAITRES UTILISATEURS SUR CERTAINS ASPECTS DES EMISSIONS

Au chapitre précédent, nous présentons les observations que nous permettent les réponses aux questionnaires relativement au jugement global que les utilisateurs portent sur la radio et la télévision scolaires comme moyens d'enseignement.

Notre étude des attitudes serait incomplète si elle ne comportait pas aussi une étude sérieuse des jugements portés par les maîtres utilisateurs sur certains aspects des émissions scolaires, de même qu'une analyse des facteurs de ces jugements partiels.

Le présent chapitre a pour objet cette analyse des attitudes partielles. L'analyse porte donc sur les jugements des utilisateurs à l'égard:

1- du maître en studio;

2- de la compréhensibilité de l'émission;

3- du dynamisme de l'émission;

4- de l'intérêt de l'émission pour les élèves;

5- du vocabulaire utilisé;

6- du rythme de l'émission;

7- de la durée de l'émission;

8- de la densité de l'émission.

1 - Jugement des maîtres utilisateurs sur le maître en studio

Le questionnaire que nous avons adressé aux maîtres utilisateurs, rappelons-le, porte sur une seule émission à la radio comme à la télévision. C'est dire que les maîtres en studio, jugés par leurs collègues, ne sont que deux et ne donnent pas nécessairement une image exacte de tous les animateurs d'émissions utilisés pour la radio et pour la télévision scolaires.

Ces maîtres, cependant, ont été choisis en raison de leurs qualités radiogéniques ou télégéniques présumées et de leur compétence considérée comme supérieure à celle de la moyenne des maîtres en classe. Bref, les critères selon lesquels ils ont été choisis sont les mêmes qui ont servi au choix de tous les maîtres en studio, tant à la radio qu'à la télévision.

Tableau 16 - Jugement sur les maîtres en studio

| Jugement sur la communication du message | Télévision | | Radio | |
|---|---|---|---|---|
| Très facilement | 137 | 38.5 | 072 | 39.7 |
| Facilement | 203 | 57.0 | 100 | 54.6 |
| Difficilement | 012 | 03.7 | 005 | 02.7 |
| Très difficilement | 000 | 00.0 | 000 | 00.0 |
| Je ne sais pas | 004 | 01.1 | 006 | 03.3 |
| Total | 356 | 100. | 183 | 100. |

Les réponses des maîtres utilisateurs à qui nous avons demandé s'ils pensaient que le maître en studio avait su communiquer sa science très facilement, facilement, difficilement ou très difficilement, nous permettent d'affirmer que la très grande majorité des utilisateurs portent un jugement favorable sur les maîtres à l'écran ou au micro (voir tableau 16). Il semble donc que les pédagogues des ondes aient été judicieusement choisis.

Nous avons voulu établir, à partir de ces données, les facteurs déterminants des jugements des maîtres utilisateurs en établissant une relation entre jugements favorables et jugements défavorables d'une part, et d'autres variables d'autre part. Le trop petit nombre de jugements défavorables, 4.8% à la télévision, 6.0% à la radio, ont rendu inutile l'établissement de ce type de relation puisque l'importance en est négligeable.

Nous nous sommes vus, de ce fait, dans l'obligation d'établir une nouvelle dichotomie: nous appellerons plus favorables les jugements correspondant aux réponses très facilement et moins favorables les jugements caractérisés par les réponses facilement. La distribution des jugements sur ces deux plans rend plus facile l'établissement de relations avec d'autres variables et l'observation du jeu des facteurs de jugement.

### a) Variable 1

### Caractère démographique du milieu de travail

Si l'on observe la population des localités où enseignent les maîtres utilisateurs et qu'on en établisse la corrélation avec les jugements

portés sur les maîtres en studio (voir tableau 17), il apparaît que: à la télévision, 42% des enseignants au sein des petites populations portent un jugement plus favorable, contre 38% des enseignants au sein des moyennes populations, 20% dans le cas des grandes populations et 36% dans celui des populations métropolitaines. La "favorabilité" des maîtres utilisateurs semble alors décroître très peu avec la hausse du volume de population dans le milieu de travail; trop peu pour que nous osions établir une relation entre les deux variables. Il reste cependant un fait troublant, c'est le 20% de maîtres utilisateurs plus favorables dans les grandes populations; mais les nombres absolus trop restreints dans cette catégorie (6 et 21) nous portent à croire que c'est là un accident mathématique dû à la répartition de l'échantillon.

Tableau 17 - Jugement sur les maîtres en studio et caractère démographique

| | Télévision | Radio |
|---|---|---|
| Populations | Jugements plus favorables | Jugements plus favorables |
| Petites | 42% | 44% |
| Moyennes | 38% | 33% |
| Grandes | 20% | 44% |
| Métropolitaines | 36% | 27% |

N.B. Le pourcentage est calculé en fonction du total des maîtres de chaque type de population.

A la radio, la "favorabilité" des utilisateurs fluctue sporadiquement avec le caractère démographique puisqu'on a 44% de jugements plus favorables dans les petites populations, 33% dans les moyennes populations, 44% dans les grandes et 27% dans les populations métropolitaines. Encore là, cette fluctuation nous incite à poser l'hypothèse de l'absence de relation entre l'attitude de l'utilisateur à l'égard du maître au micro et le volume de la population dans la ville où enseigne l'utilisateur. Les variations observées ne seraient, encore une fois, que des accidents mathématiques.

L'hypothèse des accidents mathématiques avancée dans l'explication des attitudes des maîtres utilisateurs, à l'égard des maîtres à la radio ou à la télévision, est renforcée par le fait que les différences observées entre les attitudes des maîtres utilisateurs de chaque type de population, à l'égard du maître à l'écran, ne trouvent pas de correspondance avec les attitudes observées à l'égard du maître au micro.

b) Variable 2

Sexe des maîtres utilisateurs

Les différences entre les jugements des instituteurs utilisateurs et des institutrices utilisatrices paraissent assez considérables pour permettre d'affirmer que les hommes sont, dans l'ensemble, moins sympathiques au maître en studio que les femmes.

Tableau 18 - Jugement sur les maîtres en studio et sexe des maîtres utilisateurs

| Sexe | Télévision | | Radio | |
|---|---|---|---|---|
| | Très favorables | Moins favorables | Très favorables | Moins favorables |
| Hommes | 27.9% | 13.1% | 33.3% | 10.0% |
| Femmes | 40.3% | 1.7% | 39.9% | 1.3% |

N.B. Le pourcentage est établi en fonction du total des maîtres de chaque sexe.

Une comparaison établie entre le jugement des instituteurs utilisateurs et celui des institutrices utilisatrices sur le maître en studio (voir tableau 18), nous permet de constater que 27.9% des hommes portent un jugement plus favorable sur le maître à l'écran contre 40.3% des femmes. Qui plus est, 13.1% des instituteurs portent un jugement nettement moins favorable alors que 1.7% des institutrices donnent une telle opinion. A la radio, 33.3% des hommes accordent un jugement plus favorable au maître au micro contre 39.9% des femmes, différence assez légère, mais renforcée par le fait que 10% des hommes portent un jugement défavorable contre 1.3% des femmes.

Plusieurs hypothèses peuvent être suggérées qui permettraient d'expliquer cette attitude différentielle selon les sexes. Bien que notre instrument de recherche ne nous permette pas de la vérifier, il en est une qui nous paraît mériter une attention spéciale: les maîtres en studio étant des femmes, l'identification du pédagogue en studio et du maître utilisateur serait plus aisée pour les institutrices que pour les

instituteurs. Cette hypothèse peut être aisément vérifiée en utilisant, pour mesurer l'attitude des utilisateurs des deux sexes à l'égard de l'animateur, une autre série d'émissions où un homme joue le rôle d'animateur.

c) Variable 3

**Sexe des élèves**

Cette hypothèse voulant que les institutrices soient plus favorables que les instituteurs à une femme en studio nous paraît renforcée par l'attitude des maîtres utilisateurs selon qu'ils enseignent à des garçons ou à des filles (voir tableau 19).

Tableau 19 - Jugement sur les maîtres en studio et sexe des élèves

| Sexe | Télévision | | Radio | |
|---|---|---|---|---|
| | Très favorables | Moins favorables | Très favorables | Moins favorables |
| Garçons | 91.0% | 8.7% | 38.0% | 5.2% |
| Filles | 51.0% | 2.3% | 43.0% | 1.3% |

N.B. Le pourcentage est établi en fonction du total des maîtres utilisateurs enseignant à des classes de filles ou à des classes de garçons.

En effet, 51% des maîtres utilisateurs enseignant à des classes de filles se montrent très favorables au maître à l'écran contre 31% des maîtres enseignant à des garçons; tandis que 2.3% des titulaires de classes de filles semblent défavorables au maître à l'écran contre 8.7% des titulaires de classes de garçons.

Le même phénomène se répète pour les attitudes à l'égard du maître au micro: les maîtres utilisateurs enseignant à des filles se montrent plus favorables dans 43% des cas et moins favorables dans 1.3% des cas, tandis que 38% des maîtres utilisateurs enseignant aux garçons sont plus favorables et 5.2% sont nettement moins favorables.

d) Variable 4

Années d'exercice de la profession

La relation entre le jugement porté sur les maîtres en studio et les années d'exercice chez les maîtres utilisateurs (voir tableau 20), paraît ressembler étrangement à la relation faite entre le jugement global porté sur l'émission et les années d'exercice de la profession (voir tableau 10).

Tableau 20 - Jugements très favorable sur les maîtres en studio et années d'exercice

| Années d'exercice | Télévision | Radio |
|---|---|---|
| Moins de 5 | 31.3% | 35.1% |
| 5 et plus | 40.4% | 42.6% |

N.B. Le pourcentage est établi en fonction du total des maîtres utilisateurs de chaque catégorie d'années d'exercice

Si l'on excepte les maîtres qui en sont à leur première année d'enseignement, l'on se rend compte que la proportion des enseignants plus favorables au maître à l'écran passe de 31.3% chez ceux qui ont moins de cinq ans d'exercice de la profession à 40.4% chez ceux qui se situent au-delà de cette frontière. Il en va de même pour les jugements portés sur le maître à la radio puisqu'on passe de 35.1% d'attitudes plus favorables chez les maîtres comptant moins de cinq années d'exercice à 42.6% chez les enseignants qui en comptent cinq et plus.

a) Variable 5

Effectif de la classe

Il semble bien que le jugement porté sur le maître à l'écran ou au micro ne soit fonction que du sexe du professeur utilisateur, du sexe de ses élèves et de ses années d'exercice dela profession. Il apparaît difficile, par ailleurs, d'établir des relations entre le jugement porté

sur le maître à l'écran ou au micro et le volume de population du milieu de travail du maître utilisateur d'une part, et l'effectif de la classe de l'utilisateur, d'autre part.

Tableau 21 - Jugement très favorable sur les maîtres en studio et effectif de la classe

| Effectif | Télévision | Radio |
|---|---|---|
| 20 élèves et moins | 30.3% | 42.9% |
| 21 à 25 | 44.1% | 38.2% |
| 26 à 30 | 34.9% | 38.8% |
| 31 à 35 | 44.2% | 37.5% |
| Plus de 35 | 34.0% | 47.4% |

N.B. Le pourcentage est établi en fonction du total des maîtres de chaque type d'effectif

En effet, le tableau 21 ne nous indique pas de relation soutenue entre l'attitude des maîtres en classe face au maître à la télévision et l'effectif de la classe puisque, dans les classes de moins de 20 étudiants, 30.3% des maîtres utilisateurs font preuve d'une attitude très favorable, comparativement à 44.1% dans les classes de 21 à 25 élèves, 34.9% dans les classes de 26 à 30 élèves, 44.2% dans les classes de 31 à 35 élèves et 34.0% dans les classes de plus de 35 élèves.

Les mêmes remarques s'appliquent pour les jugements portés sur le maître à la radio car l'on compte 42.9% des maîtres utilisateurs très favorables dans les classes de moins de 20 élèves, 38.2% dans les classes de 21 à 25, 38.8% dans les classes de 26 à 30, 37.5% dans les classes de 31 à 35 et 47.4% dans les classes de plus de 35 étudiants.

## 2 - Jugement des maîtres utilisateurs sur la compréhensibilité de l'émission

Le problème de la compréhensibilité d'un sujet pour les élèves demeure l'un des problèmes les plus sérieux qui se posent aux chercheurs lorsqu'ils veulent mesurer l'efficacité d'un moyen d'enseignement. Aussi l'une des questions que nous avons adressées aux utilisateurs vise à savoir s'ils ont trouvé que la façon de traiter le sujet l'a rendu compréhensible pour leurs élèves, tant dans le cas de l'émission télévisée que dans celui de l'émission radiodiffusée.

Tableau 22 - Jugement sur la compréhensibilité de l'émission

| Jugement sur la compréhensibilité | Télévision | | Radio | |
|---|---|---|---|---|
| Très compréhensible | 087 | 24.4 | 055 | 29.9 |
| Suffisamment compréhensible | 250 | 70.2 | 117 | 63.6 |
| Peu compréhensible | 013 | 03.7 | 008 | 04.3 |
| Très peu compréhensible | 001 | 00.3 | 000 | 00.0 |
| Je ne sais pas | 005 | 01.4 | 004 | 02.2 |
| Total | 356 | 100. | 184 | 100. |

Le jugement des maîtres utilisateurs de la télévision s'avère, encore une fois, très positif puisque 94.6% des répondants à notre questionnaire jugent l'émission de télévision très compréhensible et suffisamment compréhensible. L'attitude des utilisateurs à l'égard de la radio est presqu'aussi positive puisque 93.5% des répondants au questionnaire considèrent l'émission très compréhensible et suffisamment compréhensible (voir tableau 22).

Encore une fois, les attitudes des maîtres utilisateurs étant presque toutes positives, aucune relation ne peut être établie entre le jugement des maîtres sur la compréhensibilité de l'émission et d'autres variables. Il nous faut retenir les seuls jugements très compréhensibles et suffisamment compréhensibles (la masse des appréciations) et les traduire en attitudes plus positives et moins positives respectivement.

a) Variable 1

Caractère démographique du milieu de travail

Si l'on cherche à établir une relation entre le volume de la population où le maître utilisateur travaille et son jugement sur la compréhensibilité de l'émission (voir tableau 23), l'on se rend compte qu'il ne semble pas exister de relation soutenue entre les deux variables.

Tableau 23 - Emission jugée très compréhensible et caractère démographique

| Populations | Télévision | Radio |
|---|---|---|
| Petites | 26% | 35% |
| Moyennes | 34% | 29% |
| Grandes | 26% | 37% |
| Métropolitaines | 11% | 10% |

N.B. Le pourcentage est établi en fonction du total des maîtres utilisateurs de chaque type de population.

En ce qui concerne la télévision, 26% des utilisateurs oeuvrant au sein des petites populations déclarent l'émission très compréhensible, contre 34% dans les moyennes populations, 26% dans les grandes et 11% dans les populations métropolitaines.

A la radio, on observe le même phénomène puisque 35% des maîtres utilisateurs au sein des petites populations jugent l'émission très compréhensible contre 29% dans les moyennes populations, 37% dans les grandes et 10% dans les populations métropolitaines.

Un fait nous frappe cependant, c'est le petit nombre de jugements très favorables sur la compréhensibilité de l'émission de télévision (11%) comme de l'émission de radio (10%) dans le cas des populations métropolitaines. Ce phénomène nous paraît troublant, et par surcroit, difficilement explicable. Peut-être ne faisons-nous face qu'à un accident statistique attribuable aux nombres absolus trop restreints auxquels correspondent ces

pourcentages (3 enseignants pour la télévision et 1 pour la radio). Par ailleurs, la différence entre les attitudes observées au niveau des populations métropolitaines et des autres types de population nous paraît vraiment trop marquée pour accepter l'hypothèse de l'accident mathématique sans chercher d'autres explications ou, à tout le moins, sans demander à des recherches ultérieures de pousser plus loin l'investigation. Le problème est d'autant plus sérieux que cette différence apparaît pour la seconde fois.

b) Variable 2

Sexe des maîtres utilisateurs

Si l'on observe le fait que 16.1% des instituteurs jugent l'émission télévisée très compréhensible alors que 25.9% des institutrices portent un jugement aussi favorable, que 23.3% des instituteurs considèrent l'émission de radio très compréhensible comparativement à 31.4% des institutrices (voir tableau 24), il semble assez évident que les institutrices, même dans un jugement partiel, se montrent plus favorables que les instituteurs à l'égard de la radio et de la télévision.

Tableau 24 - Emission jugée très compréhensible et sexe des maîtres utilisateurs

| Sexe | Télévision | Radio |
|---|---|---|
| Hommes | 16.1% | 23.3% |
| Femmes | 25.9% | 31.4% |

N.B. Le pourcentage est établi en fonction du total des maîtres de chaque sexe.

c) Variable 3

Années d'exercice des maîtres utilisateurs

Tout comme pour le jugement global et pour l'appréciation du maître en studio, le jugement favorable des maîtres utilisateurs sur la compréhensibilité de l'émission télévisée semble fonction des années d'exercice de ces derniers (voir tableau 25).

Tableau 25 - Emission jugée très compréhensible et années d'exercice

| Années d'exercice | Télévision | Radio |
|---|---|---|
| Moins de 5 | 17% | 33% |
| 5 et plus | 27% | 28% |

N.B. Le pourcentage est établi en fonction du total des maîtres utilisateurs de chaque catégorie d'années d'exercice.

En effet, si l'on excepte les éducateurs qui sont à leur première année d'enseignement, 17% des maîtres comptant moins de cinq années d'exercice déclarent l'émission très compréhensible et 27% de leurs collègues qui comptent cinq années et plus d'exercice la déclarent également très compréhensible.

Par ailleurs, il est assez étonnant d'observer qu'à la radio le jugement porté sur la compréhensibilité de l'émission obtienne plus de sympathie chez les maîtres ayant moins de 5 années et moins de sympathie chez ceux qui ont 5 années et plus de métier. La proportion de jugements très favorables passe, cette fois, de 33.3% chez les plus jeunes maîtres ayant moins de cinq ans d'exercice à 28% chez ceux qui ont cinq ans et plus de pratique.

En résumé, la relation entre les années d'exercice et le jugement sur la compréhensibilité dans le cas de la radio est inversée par rapport à la même relation dans celui de la télévision.

Expliquer ce fait dépasse les possibilités de notre instrument de recherches actuel mais des études ultérieures devraient se pencher sur cette énigme et tenter de proposer des hypothèses explicatives du phénomène observé.

### d) Variable 4

### Effectif de la classe

Il semble que les maîtres responsables de groupes d'élèves très restreints ou très nombreux considèrent l'émission de télévision

très compréhensible dans une proportion numérique plus marquée que les maîtres des classes dont l'effectif varie de 20 à 35 élèves: 33.3% des maîtres enseignant à moins de 20 élèves considèrent l'émission très compréhensible; 36.2% de ceux qui enseignent à plus de 35 élèves portent le même jugement (voir tableau 26).

Par contre, il existe très peu de différence entre les jugements des trois catégories de maîtres qui enseignent à des classes dont l'effectif varie de 21 à 35 élèves: 22.4% de ceux qui ont de 21 à 25 élèves considèrent l'émission de télévision très compréhensible; 20.8% de ceux qui ont de 26 à 30 élèves et 20% de ceux qui ont de 31 à 35 élèves formulent le même jugement.

Tableau 26 - Emission jugée très compréhensible et effectif de la classe

| Effectif | Télévision | Radio |
|---|---|---|
| 20 élèves et moins | 33.3% | 14.3% |
| 21 à 25 | 22.4% | 37.1% |
| 26 à 30 | 20.8% | 30.3% |
| 31 à 35 | 20.0% | 31.3% |
| Plus de 35 | 36.2% | 26.3% |

N.B. Le pourcentage est établi en fonction du total des maîtres de chaque type d'effectif.

Le phénomène contraire se produit lorsque les maîtres jugent la compréhensibilité de l'émission de radio: dans une proportion de 14.3%, les titulaires des classes de moins de 20 élèves déclarent l'émission très compréhensible; chez les maîtres des classes de 21 à 25 élèves, dans une proportion de 37.1%; chez ceux des classes de 26 à 30 élèves, dans une proportion de 30.3%; dans les classes de 31 à 35 élèves, une proportion de 31.3%; enfin, les responsables des classes de 35 élèves et plus jugent l'émission très compréhensible dans une proportion de 26.3%.

Bref, les relations qui peuvent être établies, entre l'effectif de la classe et le jugement favorable du maître utilisateur sur la compréhensibilité de l'émission, semblent trop instables pour permettre de conclure d'une façon ferme à une interaction des deux variables. Il serait très difficile, par exemple, d'affirmer, si l'on se fie au jugement des maîtres dans ce domaine, qu'il existe un nombre maximum d'élèves dans une classe au-delà duquel l'émission de radio ou de télévision serait moins compréhensible.

### e) Variable 5

### Sexe des élèves

Si l'on considère les maîtres utilisateurs qui déclarent l'émission très compréhensible en regard du sexe des élèves (voir tableau 27), l'on observe la même relation que pour les jugements portés sur le maître en studio.

Tableau 27 - Emission jugée très compréhensible et sexe des élèves

| Sexe | Télévision | Radio |
|---|---|---|
| Garçons | 18.4% | 24.1% |
| Filles | 25.9% | 30.3% |

N.B. Le pourcentage est établi en fonction du total des maîtres enseignant à des filles ou à des garçons.

En effet, 25.9% des maîtres enseignant à des filles déclarent l'émission de télévision très compréhensible comparativement à 18.4% des maîtres enseignant dans des classes de garçons; 30.3% des utilisateurs de la radio enseignant à des filles déclarent l'émission très compréhensible contre 24.1% des maîtres enseignant à des garçons.

f) Facteurs de compréhensibilité de l'émission

Le jugement sur la compréhensibilité constitue un jugement partiel des maîtres utilisateurs sur les émissions de radio et de télévision. Si l'on compare les différences en pourcentages des autres attitudes partielles de ces maîtres selon qu'ils jugent l'émission très compréhensible ou suffisamment compréhensible, l'on peut connaître, par ordre d'importance, les facteurs de leur jugement sur la compréhensibilité des émissions.

Tableau 28 - Jugement sur la compréhensibilité et autres jugements sur l'émission de télévision

| Jugement sur la compréhensibilité | Jugements partiels | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | (a) | (b) | (c) | (d) | (e) | (f) |
| Très compréhensible | 69.0% | 4.8% | 1.2% | 7.0% | 4.9% | 69.0% |
| Suffisamment compréhensible | 29.6% | 16.5% | 4.6% | 6.9% | 12.0% | 26.8% |
| Différence | 39.4% | 11.7% | 3.4% | 0.1% | 7.1% | 42.2% |

(a) Maître en studio communique très facilement
(b) Rythme trop rapide
(c) Vocabulaire trop recherché
(d) Emission trop courte
(e) Densité trop grande
(f) Emission très vivante

En ce qui concerne la télévision, les comparaisons proposées plus haut nous permettent d'observer que (voir tableau 28):

1e Des maîtres utilisateurs qui jugent que le maître en studio a su communiquer sa science très facilement, 69.0% déclarent l'émission très compréhensible et 29.6% la déclarent suffisamment compréhensible; la différence est de 39.4%.

2e Des maîtres qui jugent le rythme de l'émission trop rapide, 4.8% considèrent l'émission très compréhensible et 16.5% la considèrent suffisamment compréhensible; la différence est 11.7%.

3e Des maîtres qui considèrent le vocabulaire de l'émission trop recherché, 1.2% jugent l'émission très compréhensible et 4.6% la jugent suffisamment compréhensible; la différence est de 3.4%.

4e Des maîtres qui considèrent l'émission trop courte, 7.0% la jugent très compréhensible et 6.9% la jugent suffisamment compréhensible; la différence est de 0.1%.

5e Des maîtres qui considèrent la densité de l'émission trop grande, 4.9% la qualifient de très compréhensible et 12.0% la qualifient de suffisamment compréhensible; la différence est de 7.1%.

6e Des maîtres qui trouvent l'émission très vivante, 69.0% la jugent très compréhensible et 26.3% la jugent suffisamment compréhensible; la différence est de 42.6%

Bref, si l'on tient compte des variables observées à l'aide de notre instrument, il semble que les critères principaux qui permettent aux maîtres de juger de la compréhensibilité de l'émission télévisée soient la facilité de communication du maître en studio et le dynamisme de l'émission. Le rythme de l'émission et sa densité constituent des critères secondaires de jugement de la compréhensibilité. Enfin, le niveau du vocabulaire de l'émission et la durée de celle-ci influencent très peu le jugement que portent les enseignants quant à la compréhensibilité de l'émission.

Tableau 29 - Jugement sur la compréhensibilité et autres jugements sur l'émission de radio

| Jugement sur la compréhensibilité | Jugements partiels | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | (a) | (b) | (c) | (d) | (e) | (f) |
| Très compréhensible | 63.6% | 18.5% | 0.0% | 9.4% | 2.1% | 54.5% |
| Suffisamment compréhensible | 31.9% | 16.5% | 4.3% | 6.9% | 6.9% | 22.2% |
| Différence | 31.7% | 2.0% | 4.3% | 2.5% | 4.8% | 32.3% |

(a) Maître en studio communique très facilement
(b) Rythme trop rapide
(c) Vocabulaire trop recherché
(d) Emission trop courte
(e) Densité trop grande
(f) Emission très vivante

Si l'on fait la même analyse pour déterminer les facteurs de compréhensibilité de l'émission de radio (voir tableau 29), l'on observe que:

1o La différence en pourcentage de maîtres utilisateurs qui montrent une attitude très favorable à l'égard du maître en studio est de 31.7% entre ceux qui trouvent l'émission très compréhensible et ceux qui la trouvent suffisamment compréhensible.

2o La différence en pourcentage des maîtres qui trouvent l'émission trop rapide est de 2.0% entre ceux qui la trouvent très compréhensible et ceux qui la trouvent suffisamment compréhensible

3o Dans le cas des maîtres qui trouvent le vocabulaire trop recherché, la différence de pourcentage est de 4.3% entre les deux groupes au plan de la compréhensibilité.

4e Dans le cas des maîtres qui trouvent l'émission trop courte la différence de pourcentage est de 2.5% entre les deux groupes.

5e Dans le cas des maîtres qui trouvent l'émission trop dense la différence est de 4.8% entre les deux groupes.

6e Et enfin de 32.3% entre les deux groupes, dans le cas des maîtres qui trouvent l'émission très vivante.

Bref, les critères qui amènent les maîtres utilisateurs à juger plus ou moins favorablement la compréhensibilité de l'émission sont sensiblement les mêmes à la radio qu'à la télévision: les deux critères déterminants demeurent le rythme de l'émission et la facilité de communication du maître en studio. Les critères de moindre importance sont dans l'ordre: la densité de l'émission, la recherche du vocabulaire, la longueur de l'émission et enfin, le rythme de l'émission.

### 3 - Jugement des maîtres utilisateurs sur le dynamisme de l'émission

Il importe aussi, dans l'analyse des attitudes des spectateurs et auditeurs d'une émission de télévision ou de radio, de connaître les jugements portés sur le dynamisme de l'émission. Notre questionnaire comporte une question visant à déterminer si les utilisateurs ont trouvé l'émission vivante ou pas.

Tableau 30 - Jugement sur le dynamisme de l'émission

| Jugement sur le dynamisme | Télévision | | Radio | |
|---|---|---|---|---|
| | N | % | N | % |
| Très vivante | 123 | 35.4 | 055 | 30.4 |
| Suffisamment vivante | 191 | 55.0 | 103 | 56.9 |
| Peu vivante | 027 | 7.8 | 016 | 08.8 |
| Très peu vivante | 001 | 0.3 | 002 | 01.1 |
| Je ne sais pas | 005 | 1.4 | 005 | 02.8 |
| Total | 347 | 100. | 181 | 100. |

Les réponses obtenues, figurant au tableau 30, nous permettent d'affirmer que la presque totalité des maîtres utilisateurs — 90% pour la télévision et 87% pour la radio — considèrent satisfaisant le dynamisme de l'émission. Encore une fois, et pour les mêmes raisons que celles exposées en page 21, nous ne pouvons comparer les attitudes négatives des maîtres à d'autres variables. Nous reprenons la même typologie que pour les jugements globaux, l'attitude des maîtres à l'égard de leur collègue du studio et les jugements sur la compréhensibilité des émissions: nous considérons l'attitude des maîtres qui déclarent l'émission très vivante comme plus positive et celle des maîtres qui déclarent l'émission moins vivante comme moins positive à l'égard du dynamisme de l'émission.

a) Jugement sur le dynamisme de l'émission et caractère démographique du milieu de travail

Si l'on prend pour acquis que l'émission télévisée est considérée comme très vivante par 35% des maîtres oeuvrant au sein des petites populations (voir tableau 31), par 43% des maîtres des moyennes populations, 32% de ceux des grandes populations et 35% de ceux des populations métropolitaines, l'on peut aisément poser l'hypothèse que le type de population où enseigne le maître utilisateur ne semble pas en relation avec son jugement sur le dynamisme de l'émission.

Tableau 31 - Jugement sur le dynamisme de l'émission et caractère démographique

| Populations | Télévision | Radio |
|---|---|---|
| Petites | 35% | 28% |
| Moyennes | 43% | 35% |
| Grandes | 32% | 49% |
| Métropolitaines | 35% | 27% |

N.B. Le pourcentage est établi en fonction du total des maîtres de chaque type de population.

Quant à l'émission radiophonique, elle est considérée très vivante par 28% des maîtres des petites populations, par 35% des maîtres des moyennes populations, par 49% de ceux des grandes populations et par 27%

de ceux des populations métropolitaines. Il semble plausible de poser ici l'hypothèse suivante: plus les populations croissent, plus les maîtres jugent favorablement les émissions radiophoniques, à l'exception toutefois du cas des populations métropolitaines.

b) Jugement sur le dynamisme de l'émission et sexe des maîtres utilisateurs

Le jugement des institutrices sur le dynamisme de l'émission télévisée semble en général plus favorable que celui des instituteurs (voir tableau 32) puisque 37.2% des institutrices jugent l'émission très vivante contre seulement 29.0% des instituteurs.

Tableau 32 - Jugement sur le dynamisme de l'émission et sexe des maîtres utilisateurs

| Sexe | Télévision | Radio |
|---|---|---|
| Hommes | 29.0% | 30.0% |
| Femmes | 37.2% | 29.9% |

N.B. Le pourcentage est établi en fonction du total des maîtres de chaque sexe.

Le jugement sur le dynamisme de l'émission radiodiffusée semble également plus favorable chez les institutrices que chez les instituteurs car si 30.0% des instituteurs jugent l'émission très vivante comparativement

à 29.9% des institutrices, 26.7% des instituteurs déclarent l'émission peu vivante et très peu vivante alors que seulement 7.8% des institutrices portent un jugement aussi sévère.

### c) Jugement sur le dynamisme de l'émission et années d'exercice des maîtres utilisateurs

Laissant de côté les opinions des enseignants qui en sont à leur première année d'enseignement, l'on peut observer que 29.5% des maîtres qui ont moins de cinq années d'exercice considèrent l'émission télévisée très vivante alors que 37% des maîtres comptant cinq années et plus d'exercice la jugent très vivante. D'autre part, 25.9% des maîtres comptant moins d'années d'exercice dans l'enseignement déclarent très vivante l'émission radiophonique pendant que 33% de leurs collègues qui en comptent plus montrent une attitude aussi favorable (voir tableau 33).

Tableau 33 - Jugement sur le dynamisme de l'émission et années d'exercice

| Années d'exercice | Télévision | Radio |
|---|---|---|
| Moins de 5 ans | 29.5% | 25.9% |
| 5 ans et plus | 37.0% | 33.0% |

N.B. Le pourcentage est établi en fonction du total des maîtres de chaque catégorie d'années d'exercice.

Tout comme c'est le cas pour le jugement global, pour le jugement sur le maître en studio et pour le jugement sur la compréhensibilité du sujet, il semble assez plausible de poser l'hypothèse que, pour ce qui est du dynamisme de l'émission, les maîtres plus expérimentés dans l'enseignement portent un jugement plus favorable que leurs jeunes collègues.

d) Jugement sur le dynamisme de l'émission et sexe des élèves

La proportion de maîtres utilisateurs, enseignant à des filles, qui jugent l'émission télévisée très vivante (37.8%) est sensiblement la même que la proportion des maîtres enseignant à des garçons (35.9%) tandis que la différence entre le jugement plus favorable des maîtres enseignant à des filles et celui des maîtres enseignant à des garçons est de 7.3% pour l'émission de radio.

Peut-on poser l'hypothèse que l'émission télévisée apparaît aussi vivante aux garçons qu'aux filles alors que l'émission radiodiffusée paraît moins vivante aux garçons? Les chiffres que nous venons de présenter ne permettent pas de vérifier une telle hypothèse, mais ils nous engagent à la proposer à l'attention de recherches ultérieures qui peuvent être tentées dans le domaine de la radio et de la télévision scolaires.

e) Jugement sur le dynamisme de l'émission et effectif de la classe

Comparant le jugement des instituteurs sur le dynamisme de l'émission

au nombre d'élèves qui composent leurs classes (voir tableau 34), l'on observe, pour la télévision, que 30.3% des titulaires de classes de moins de 20 élèves déclarent l'émission très vivante, comparativement à 39.7% dans les classes de 21 à 25 élèves, 36.9% dans les classes de 26 à 30 élèves, 28.6% dans les classes de 31 à 35 élèves et 46.8% dans les classes de plus de 35 élèves. Pour la radio 21.4% des titulaires de classes de moins de 20 élèves considèrent l'émission très vivante contre 37.1% dans les classes de 21 à 25 élèves, 30.3% dans les classes de 26 à 30 élèves, 27.1% dans les classes de 31 à 35 élèves et 35.0% dans les classes de plus de 35 élèves.

Tableau 34 - Jugement sur le dynamisme de l'émission et effectif de la classe.

| Effectif | Télévision | Radio |
|---|---|---|
| 20 élèves et moins | 30.3% | 21.4% |
| 21 à 25 | 39.7% | 37.1% |
| 26 à 30 | 36.9% | 30.3% |
| 31 à 35 | 28.6% | 27.1% |
| Plus de 35 | 46.8% | 35.0% |

N.B. Le pourcentage est établi en fonction du total des maîtres enseignant dans chaque type d'effectif.

La relation entre la variable nombre d'élèves et le jugement des maîtres sur le dynamisme de l'émission est trop instable pour que l'on

puisse proposer l'hypothèse qu'un nombre maximum d'élèves soit le facteur déterminant qui incite les maîtres à porter un jugement favorable sur le dynamisme de l'émission.

f) Facteurs de jugement sur le dynamisme de l'émission

Afin de cerner les critères conscients ou inconscients qui semblent déterminer le jugement des maîtres sur le dynamisme de l'émission, nous reprenons, lorsque l'on met la variable dynamisme de l'émission en regard d'autres variables, la méthode de l'analyse des différences procentuelles entre maîtres jugeant l'émission très vivante et maîtres jugeant l'émission suffisamment vivante.

Tableau 35 - Dynamisme de l'émission télévisée et jugements partiels

| Jugement sur le dynamisme de l'émission | Le maître en studio communique très facilement | Rythme trop rapide | Vocabulaire trop recherché | Emission trop courte | Emission trop dense |
|---|---|---|---|---|---|
| Très vivante | 58.3% | 10.6% | 2.5% | 10.2% | 7.4% |
| Suffisamment vivante | 30.9% | 17.8% | 6.9% | 5.8% | 13.3% |
| Différence | 27.4% | 7.1% | 4.4% | 4.4% | 5.9% |

Un regard sur le tableau 33 nous permet alors d'observer que, pour la télévision:

a) 58.3% des maîtres utilisateurs qui considèrent l'émission très vivante portent un jugement plus favorable sur le maître en studio comparativement à 30.9% de ceux qui trouvent l'émission suffisamment vivante; dans ce cas la différence procentuelle est de 27.4%;

b) la différence procentuelle entre les maîtres qui jugent l'émission très vivante et ceux qui la considèrent suffisamment vivante est de 7.1% pour le jugement sur la trop grande rapidité de l'émission, de 4.4% pour le jugement sur la trop grande recherche du vocabulaire, de 4.4% pour le jugement sur la trop courte durée de l'émission et enfin de 5.9% pour le jugement sur la trop grande densité de l'émission.

Bref, l'acceptation du maître en studio semble constituer le seul facteur vraiment important du jugement des maîtres utilisateurs sur le dynamisme de l'émission; les considérations sur le rythme, le vocabulaire, la durée et la densité de l'émission ne constituent que des facteurs secondaires, tous d'importance à peu près égale.

Tableau 36 - Dynamisme de l'émission radiodiffusée et jugements partiels

| Jugement sur le dynamisme de l'émission | Le maître en studio communique très facilement | Rythme trop rapide | Vocabulaire trop recherché | Emission trop courte | Emission trop dense |
|---|---|---|---|---|---|
| Très vivante | 57.1% | 12.7% | 0.0% | 14.3% | 3.8% |
| Suffisamment vivante | 35.9% | 19.4% | 3.9% | 4.0% | 8.1% |
| Différence | 21.2% | 6.7% | 3.9% | 10.3% | 4.3% |

En ce qui concerne le jugement sur le dynamisme de l'émission de radio, la lecture du tableau 36 nous permet d'observer que:

a) quant à l'acceptation du maître en studio, la différence procentuelle entre les maîtres qui considèrent l'émission très vivante et suffisamment vivante est de 21.2%;

b) les différences sont de 6.7% quant au jugement sur la trop grande rapidité de l'émission, de 3.9% quant au jugement sur la trop grande recherche du vocabulaire, de 10.3% sur la trop courte durée de l'émission et de 4.3% sur la trop grande densité de l'émission.

Encore une fois, le jugement des maîtres utilisateurs sur le dynamisme de l'émission semble surtout fonction de l'acceptation du maître en studio. Les jugements sur le rythme de l'émission et sur sa durée constituent des facteurs secondaires du jugement sur le dynamisme tandis que

les jugements sur la recherche du vocabulaire et sur la densité constituent des facteurs négligeables de l'opinion sur le dynamisme.

### 4 - Jugement des maîtres utilisateurs sur l'intérêt des élèves pour l'émission

Après avoir sondé l'opinion des utilisateurs de la radio et de la télévision scolaires à l'égard du maître en studio, de la compréhensibilité et du dynamisme de l'émission, nous avons voulu connaître un second jugement global des maîtres, mais cette fois un jugement axé sur la perception qu'ils ont des attitudes des élèves. Aussi nous a-t-il paru pertinent de poser aux maîtres une question visant à savoir s'ils croient que leurs élèves ont été très intéressés, plutôt intéressés, peu intéressés ou très peu intéressés par l'émission.

Tableau 37 - Jugement des maîtres sur l'intérêt des élèves pour l'émission

| Ont trouvé leurs élèves | Télévision | | Radio | |
|---|---|---|---|---|
| | N | % | N | % |
| Très intéressés | 198 | 56.7 | 66 | 36.3 |
| Plutôt intéressés | 134 | 38.4 | 95 | 51.9 |
| Peu intéressés | 013 | 03.7 | 16 | 08.8 |
| Très peu intéressés | 001 | 00.3 | 01 | 00.5 |
| Je ne sais pas | 003 | 00.9 | 04 | 02.2 |
| Total | 349 | 100. | 182 | 100. |

Les réponses obtenues (voir tableau 37) nous permettent de constater que 95.1% des maîtres utilisateurs considèrent l'émission de télévision intéressante pour leurs élèves et que 88.2% des maîtres utilisateurs jugent l'émission de radio de la même façon. Encore là, on retrouve la quasi totalité des jugements des maîtres dans la catégorie des jugements positifs et nous ne pouvons poursuivre notre analyse qu'en distinguant les jugements plus positifs des moins positifs correspondant respectivement aux attitudes des maîtres qui ont trouvé l'émission très intéressante et peu intéressante pour leurs élèves.

Au point de départ de notre analyse d'ailleurs, cette distinction nous permet de vérifier sérieusement l'hypothèse suivante: l'intérêt suscité chez les élèves par la télévision est plus considérable que l'intérêt suscité chez les élèves par la radio. Car, en effet, 56.7% des maîtres croient leurs élèves très intéressés par l'émission de télévision et 38.4% les croient plutôt intéressés; tandis que les jugements portés sur la radio sont dans le rapport inverse: 36.3% des maîtres déclarent leurs élèves très intéressés et 51.9% les croient plutôt intéressés.

### a) Intérêt des élèves pour l'émission et caractère démographique du milieu de travail

Une observation des relations entre le type de population où enseignent les maîtres utilisateurs et l'intérêt présumé de leurs élèves pour l'émission (voir tableau 38) nous permet de voir que l'émission de télévision est considérée très intéressante par 55% des maîtres au sein des

petites populations, 60% des maîtres au sein des moyennes populations, 60% des maîtres au sein des grandes populations et 40% de ceux des populations métropolitaines. C'est dire que le type de collectivité où travaillent les maîtres ne semble pas influer sur leur jugement quant à l'intérêt que leurs élèves portent à l'émission, bien qu'on note un jugement moins favorable au niveau des populations métropolitaines.

Tableau 38 - Emission jugée très intéressante pour les élèves et caractère démographique

| Populations | Télévision | Radio |
|---|---|---|
| Petites | 55% | 36% |
| Moyennes | 60% | 40% |
| Grandes | 60% | 47% |
| Métropolitaines | 40% | 18% |

N.B. Le pourcentage est établi en fonction du total des maîtres de chaque type de population.

En ce qui concerne l'émission de radio, leur intérêt semble fonction directe du caractère démographique du milieu de travail, exception faite des populations métropolitaines. En effet, 36% des maîtres au sein des petites populations ont constaté que leurs élèves ont été très intéressés par l'émission comparativement à 40% dans les moyennes populations, à 47% dans les grandes et à seulement 18% dans les populations métropolitaines. Une fois de plus, on peut noter une moins grande "favorabilité" des maîtres des régions métropolitaines.

### b) Intérêt des élèves pour l'émission et sexe des maîtres-utilisateurs

Si l'on considère comme minime, la différence de 2.6% entre les pourcentages d'instituteurs et d'institutrices qui jugent l'émission télévisée très intéressante pour les élèves, la différence de 23.2% entre institutrices et instituteurs qui jugent l'émission de radio très intéressante paraît assez considérable pour attirer notre attention.

L'hypothèse déjà proposée voulant que la radio semble plus acceptée par les femmes que par les hommes nous paraît confirmée une fois encore. Il n'en va pas de même pour la télévision qui semble également acceptée par les maîtres des deux sexes. Cela est d'autant plus évident que la différence entre les titulaires de classes de filles et les titulaires de classes de garçons, interrogés sur l'intérêt des émissions pour leurs élèves, est de 1.2% pour la télévision et de 14.0% pour la radio.

### c) Intérêt des élèves pour l'émission et années d'exercice des maîtres utilisateurs

Si l'on ne tient pas compte du jugement des maîtres qui en sont à leur première année d'enseignement, l'on peut poser sans crainte l'hypothèse que les maîtres comptant plus d'années d'exercice dans l'enseignement considèrent l'émission de télévision plus intéressante que ne le font les maîtres qui en comptent moins. Par contre, il semble que le contraire soit vrai en ce qui concerne les jugements portés sur l'émission de radio.

Tableau 39 - Emission jugée très intéressante pour les élèves et années d'exercice

| Années d'exercice | Télévision | Radio |
|---|---|---|
| Moins de 5 ans | 47.5% | 33.9% |
| 5 ans et plus | 58.0% | 29.0% |

N.B. Le pourcentage est établi en fonction du total des maîtres de chaque catégorie d'années d'exercice.

Notre hypothèse est étayée sur le fait que 47.5% des maîtres comptant moins de cinq années d'exercice considèrent l'émission de télévision très intéressante comparativement à 58% de leurs collègues comptant cinq années et plus; que 33.9% des maîtres enseignant depuis moins de cinq ans déclarent l'émission de radio très intéressante alors que 29% de leurs collègues enseignant depuis cinq ans et plus portent un tel jugement (voir tableau 39).

d) Intérêt des élèves pour l'émission et effectif de la classe

Mettant en regard les variables effectif de la classe et intérêt des élèves pour l'émission (voir tableau 40), l'on peut difficilement poser l'hypothèse qu'il existe un nombre d'élèves idéal pour que l'émission soit considérée intéressante.

Tableau 40 - Emission jugée très intéressante pour les élèves et effectif de la classe

| Effectif | Télévision | Radio |
|---|---|---|
| 20 et moins | 42.4% | 28.6% |
| 21 à 25 | 52.5% | 41.2% |
| 26 à 30 | 59.8% | 44.8% |
| 31 à 35 | 57.0% | 20.8% |
| Plus de 35 | 56.5% | 47.4% |

En effet, 52.5% des maîtres enseignant dans les classes de 21 à 25 élèves jugent l'émission très intéressante; 59.8%, dans les classes de 26 à 30; 57.0% dans les classes de 31 à 35; enfin 56.5% dans les classes de 35 élèves et plus. La seule observation qui apparaisse significative réside dans le fait que seulement 42.4% des maîtres enseignant dans des classes de moins de 20 élèves jugent l'émission très intéressante pour ces derniers.

Quant à l'émission de radio, elle est jugée, par les maîtres, très intéressante pour leurs élèves dans 28.6% des classes de moins de 20 élèves, dans 41.2% des classes de 21 à 25 élèves, dans 44.8% des classes de 26 à 30 élèves, 20.8% des classes de 31 à 35 élèves et 47.4% des classes de 35 élèves et plus. L'instabilité de la relation entre les deux variables paraît trop grande pour que l'on puisse avancer l'hypothèse que le nombre d'étudiants dans la classe influence le jugement du maître sur l'intérêt de l'émission de radio pour ses élèves.

### e) Facteurs de jugement sur l'intérêt des élèves pour l'émission

Si l'on veut connaître les facteurs des jugements que portent les maîtres utilisateurs sur les émissions, l'on peut reprendre, pour les maîtres qui considèrent l'émission très intéressante et ceux qui la considèrent plutôt intéressante, l'analyse des différences procentuelles au niveau de leurs autres jugements partiels.

Tableau 41 - Emission de télévision jugée intéressante pour les élèves et jugements partiels

| Jugement sur l'intérêt de l'émission | Jugements partiels | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | (a) | (b) | (c) | (d) | (e) | (f) | (g) |
| Très intéressante | 46.2% | 33.5% | 6.8% | 51.3% | 39.9% | 6.8% | 15.9% |
| Plutôt intéressante | 29.7% | 13.9% | 13.8% | 16.9% | 20.9% | 6.0% | 22.4% |
| Différence | 16.5% | 19.6% | 7.0% | 34.4% | 19.0% | 0.8% | 6.5% |

(a) Maître en studio communique très facilement
(b) Emission très compréhensible
(c) Vocabulaire trop recherché ou trop peu recherché
(d) Emission très vivante
(e) Emission trop courte
(f) Densité insuffisante
(g) Rythme trop rapide ou trop lent

Pour l'émission télévisée, les résultats de cette analyse figurant au tableau 41 nous amènent à observer que:

1o entre le pourcentage des maîtres utilisateurs qui, à la fois, jugent leur collègue en studio très favorablement et considèrent l'émission très intéressante

et

le pourcentage des maîtres utilisateurs qui, à la fois, jugent leur collègue en studio très favorablement et considèrent l'émission plutôt intéressante,

la différence est de 16.5%;

2e entre le pourcentage des maîtres utilisateurs qui, à la fois, jugent l'émission très compréhensible et considèrent l'émission très intéressante

et

le pourcentage des maîtres utilisateurs qui, à la fois, jugent l'émission très compréhensible et considèrent l'émission plutôt intéressante,

la différence est de 19.6%;

3e la différence est de 7.0% lorsqu'il s'agit du vocabulaire trop ou trop peu recherché;

4e la différence est de 34.4% lorsqu'il s'agit du jugement positif sur le dynamisme de l'émission;

5e la différence est de 19.0% lorsqu'il s'agit de la durée insuffisante de l'émission;

Ce la différence est de 0.8% lorsqu'il s'agit de la densité insuffisante de l'émission;

Te la différence est de 6.5% lorsqu'il s'agit du rythme trop rapide ou trop lent de l'émission.

Tableau 42 - Emission de radio jugée intéressante pour les élèves et jugements partiels

| Jugement sur l'intérêt de l'émission | Jugements partiels | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | (a) | (b) | (c) | (d) | (e) | (f) | (g) |
| Très intéressante | 53.0% | 47.8% | 11.0% | 52.2% | 62.1% | 16.1% | 21.2% |
| Plutôt intéressante | 34.4% | 23.2% | 5.3% | 21.1% | 28.4% | 12.8% | 19.4% |
| Différence | 18.6% | 24.6% | 5.7% | 31.1% | 33.7% | 3.3% | 1.8% |

(a) Mettre en studio communique très facilement
(b) Emission très compréhensible
(c) Vocabulaire trop recherché ou trop peu recherché
(d) Emission très vivante
(e) Emission trop courte
(f) Densité insuffisante
(g) Rythme trop rapide ou trop lent

Pour l'émission radiodiffusée, les données du tableau 42 nous autorisent à affirmer que:

1o entre le pourcentage des maîtres utilisateurs qui, à la fois, jugent leur collègue en studio très favorablement et considèrent l'émission très intéressante

et

le pourcentage des maîtres utilisateurs qui, à la fois, jugent leur collègue très favorablement et considèrent l'émission plutôt intéressante,

la différence est de 18.6%;

2e entre le pourcentage des maîtres utilisateurs qui, à la fois, jugent l'émission très compréhensible et considèrent l'émission très intéressante

et

le pourcentage des maîtres utilisateurs qui, à la fois, jugent l'émission très compréhensible et considèrent l'émission plutôt intéressante,

la différence est de 24.6%;

3e la différence est de 5.7% lorsqu'il s'agit du jugement négatif concernant le vocabulaire;

4e la différence est de 31.1% lorsqu'il s'agit du jugement positif sur le dynamisme de l'émission;

5e la différence est de 33.7% lorsqu'il s'agit du jugement sur la durée trop brève de l'émission;

- la différence est de 3.3% lorsqu'il s'agit du jugement sur la densité insuffisante de l'émission;
- la différence est de 1.8% lorsqu'il s'agit du jugement sur le rythme insatisfaisant de l'émission.

En d'autres termes, il semble que la durée de l'émission et son dynamisme constituent des facteurs importants du jugement des maîtres sur l'intérêt de l'émission, bien que le fait que les maîtres ne trouvent pas l'émission assez longue puisse bien être attribué à l'intérêt porté à l'émission.

La compréhensibilité de l'émission radiophonique et l'acceptation du maître en studio constituent des facteurs secondaires importants du jugement porté sur l'intérêt de l'émission.

Quant aux jugements sur le vocabulaire de l'émission, sur sa densité et sur son rythme, ils ne paraissent pas influer sérieusement sur l'appréciation de l'intérêt suscité par l'émission.

### 5 - Jugement des maîtres utilisateurs sur d'autres aspects particuliers des émissions

Nous avons étudié jusqu'à maintenant les jugements des maîtres par rapport à certains aspects particuliers des émissions et leurs facteurs, soit les jugements sur la facilité pour le maître en studio de communiquer son message, sur la compréhensibilité du contenu, sur le dynamisme de l'émission et sur l'intérêt suscité chez les élèves par l'émission.

Il est d'autres jugements partiels touchés par notre instrument de recherches et dont nous voulons rendre compte ici. Il s'agit de jugements portés sur le vocabulaire utilisé, sur la durée de l'émission, sur sa densité et sur son rythme.

Contrairement à ce que nous avons fait pour l'analyse des autres jugements partiels, nous nous contentons ici d'exposer les attitudes des maîtres sans chercher à en déterminer les facteurs. Nous postulons que les maîtres utilisateurs, à cause des carences de leur formation en matière de pédagogie audio-visuelle, sont relativement peu aptes à porter des jugements sur les aspects particuliers qui nous intéressent ici. Il n'est, dès lors, pas utile de chercher à déterminer les facteurs de ces jugements. Nous croyons de plus que notre instrument ne contient pas les éléments qui puissent constituer des facteurs importants de ces jugements.

a) Jugement sur le vocabulaire de l'émission

Dans l'instrument, l'une des questions vise à savoir si les maîtres utilisateurs considèrent le vocabulaire de l'émission trop recherché, plutôt recherché, peu recherché ou trop peu recherché.

Tableau 43 - Jugement sur le vocabulaire de l'émission

| Vocabulaire | Télévision | | Radio | |
|---|---|---|---|---|
| | N | % | N | % |
| Trop recherché | 016 | 04.7 | 006 | 03.4 |
| Plutôt recherché | 259 | 76.6 | 140 | 78.2 |
| Peu recherché | 043 | 12.7 | 020 | 11.2 |
| Trop peu recherché | 000 | 00.0 | 001 | 00.6 |
| Je ne sais pas | 020 | 05.9 | 012 | 06.7 |
| Total | 338 | 100. | 179 | 100. |

La compilation des réponses à cette question (voir tableau 43) nous amène à observer que, dans leur appréciation, tant de la télévision que de la radio, les maîtres cherchent, en choisissant les réponses les plus neutres, à prendre l'attitude la moins engageante possible. En effet, 89.3% des maîtres jugent le vocabulaire de l'émission de télévision plutôt recherché ou peu recherché et 89.4% d'entre eux considèrent le vocabulaire de l'émission radiophonique plutôt recherché ou peu recherché; par contre 4.7% des maîtres jugent le vocabulaire de la télévision trop ou trop peu recherché alors que 4.0% des maîtres portent un jugement aussi défavorable sur le vocabulaire utilisé à la radio.

L'hypothèse que les maîtres sont peu aptes à juger le vocabulaire de l'émission semble renforcée par cette tendance des répondants au questionnaire à ne porter que des jugements neutres et à éviter une attitude critique.

b) Jugement sur le rythme de l'émission

Le tableau 44 nous permet de constater que 87.8% des maîtres constituant notre échantillon considèrent l'émission télévisée trop rapide et plutôt rapide, tandis que 89.9% des jugements sur l'émission radiophonique la situent dans cette même catégorie.

On peut également observer que 16.3% des maîtres considèrent le rythme de l'émission trop rapide à la télévision tandis que 18.1% considèrent le rythme de l'émission de radio trop rapide.

Tableau 44 - Jugement sur le rythme de l'émission

| Rythme | Télévision | | Radio | |
|---|---|---|---|---|
| | N | % | N | % |
| Trop rapide | 055 | 16.3 | 032 | 18.1 |
| Plutôt rapide | 241 | 71.5 | 127 | 71.8 |
| Plutôt lent | 026 | 07.7 | 009 | 05.1 |
| Trop lent | 001 | 00.3 | 000 | 00.0 |
| Ne sais pas | 014 | 04.2 | 009 | 05.1 |
| Total | 337 | 100. | 177 | 100. |

Considérant: 1- l'hypothèse déjà proposée de la tendance des maîtres à se cantonner dans des attitudes le plus neutres possible, 2- la très faible

proportion des maîtres qui jugent l'émission plutôt lente, 7.7% à la télévision et 5.1% à la radio, 3- et, par contre, le taux relativement élevé des maîtres qui considèrent les émissions trop rapides, nous proposons que des recherches ultérieures basées sur une analyse du contenu des émissions se penchent sur le problème du rythme des émissions.

### c) Jugement sur la durée et la densité de l'émission

L'émission de télévision sur laquelle porte notre recherche a duré trente minutes, tandis que l'émission de radio a duré quinze minutes. Le problème se pose aux chercheurs de connaître l'attitude des enseignants à l'égard de la durée des émissions.

Tableau 45 - Jugement sur la durée de l'émission

| Durée | Télévision | | Radio | |
|---|---|---|---|---|
| | N | % | N | % |
| Trop longue | 006 | 01.8 | 001 | 00.6 |
| Suffisamment longue | 227 | 66.8 | 102 | 58.0 |
| Plutôt courte | 080 | 23.5 | 052 | 29.5 |
| Trop courte | 023 | 06.8 | 014 | 08.0 |
| Je ne sais pas | 004 | 01.2 | 007 | 04.0 |
| Total | 340 | 100. | 176 | 100. |

Les réponses compilées au tableau 45 nous permettent d'observer que le pourcentage des maîtres qui trouvent l'émission trop longue est extrêmement faible: 1.8% à la télévision et 0.67% à la radio; que 66.8% des maîtres jugent l'émission télévisée suffisamment longue tandis que 58.0% des maîtres portent un tel jugement pour l'émission radiophonique; enfin que 30.3% jugent plutôt courte ou trop courte l'émission de télévision tandis que 37.5% déclarent trop courte et plutôt courte l'émission radiophonique.

Si l'on retient encore une fois l'hypothèse de la tendance des maîtres utilisateurs à adopter des attitudes positives ou neutres, l'on peut, sans difficulté, poser l'hypothèse que ces derniers semblent trouver les émissions trop courtes à la télévision et davantage encore à la radio.

Cette hypothèse tend à être renforcée par le jugement que portent les maîtres sur la densité de l'émission de télévision.

Tableau 46 - Jugement sur la densité de l'émission

| Densité | Télévision | | Radio | |
|---|---|---|---|---|
| | N | % | N | % |
| Trop grande | 042 | 12.4 | 010 | 05.8 |
| Plutôt grande | 252 | 74.6 | 126 | 73.3 |
| Plutôt petite | 023 | 06.8 | 025 | 14.5 |
| Trop petite | 001 | 00.3 | 000 | 00.0 |
| Je ne sais pas | 020 | 05.9 | 011 | 06.4 |
| Total | 338 | 100. | 172 | 100. |

Le tableau 46 nous permet de constater que 87% des maîtres considèrent très grande et plutôt grande la somme des connaissances contenues dans l'émission.

L'hypothèse de la trop courte durée de l'émission de radio n'est cependant pas corroborée par les jugements portés sur la densité de cette même émission. En effet, 73.3% des maîtres trouvent plutôt grande la somme des connaissances contenues dans l'émission radiodiffusée tandis que seulement 5.8% la trouvent très grande et que 14.5% la trouvent plutôt petite. Si l'on retient encore une fois l'hypothèse que les maîtres veulent montrer des attitudes positives ou neutres, le 14.5% des maîtres qui trouvent plutôt petite la densité de l'émission comparé au 5.8% qui la croient très grande, nous ferait hésiter à utiliser les attitudes sur la densité pour renforcer les jugements des maîtres sur la durée de l'émission de radio.

## 6 - Conclusions

L'étude des jugements partiels des maîtres et des facteurs de ces jugements s'avère assez fructueuse pour les chercheurs car elle permet de tirer des conclusions d'ordre méthodologique et des conclusions relatives à la réalité observée.

En effet, l'étude des jugements des maîtres utilisateurs sur le maître en studio, la compréhensibilité de l'émission, son dynamisme, son intérêt, son rythme, sa durée, sa densité et enfin sur le vocabulaire qui y est utilisé, nous permet de constater la volonté évidente des maîtres de n'exprimer que des jugements favorables ou neutres.

Des questionnaires adressés ultérieurement aux enseignants devraient tenir compte de ce fait. Les questions, surtout si elles sont fermées, devraient éviter de forcer le maître à choisir entre des attitudes extrêmes et devraient donner le moins possible la chance aux répondants d'offrir des réponses qui leur permettent de se cantonner dans le confort de la neutralité.

L'analyse des jugements partiels, bien que notre instrument soit imparfait, nous permet tout de même de proposer un certain nombre d'hypothèses sérieusement étayées.

Voici la première hypothèse proposée: le jugement des maîtres ne semble pas influencé par le volume de la population du milieu où ils enseignent, exception faite, toutefois, des maîtres de régions métropolitaines nettement moins favorables aux émissions de radio et de télévision que leurs collègues des autres catégories de population.

Cette hypothèse est étayée par l'instabilité des relations qui s'établissent entre ce caractère démographique et les jugements sur le maître en studio, la compréhensibilité de l'émission, son dynamisme et son intérêt.

La seconde hypothèse peut se formuler comme suit: il n'y a pas de relation entre les jugements portés par les maîtres et le nombre d'élèves qui composent leurs classes.

Cette seconde hypothèse est cependant confirmée, tout comme la première, par l'instabilité des relations qui peuvent être observées entre

la variable effectif de la classe et les variables que constituent les jugements des maîtres utilisateurs sur le maître en studio, la compréhensibilité de l'émission, son dynamisme et son intérêt.

Les jugements des maîtres semblent par ailleurs varier avec le sexe des enseignants, le sexe des élèves et le nombre d'années d'exercice des maîtres utilisateurs. En effet, les jugements des femmes semblent plus favorables que ceux des hommes; les attitudes des maîtres enseignant à des filles semblent plus positives que celles des maîtres enseignant à des garçons et les jugements des maîtres comptant moins d'années d'exercice semblent moins favorables que ceux de leurs collègues qui en comptent plus. Dans les trois cas, on observe une constance dans la qualité des jugements sur les quatre aspects considérés: le maître en studio, la compréhensibilité de l'émission, son dynamisme et son intérêt.

Il semble que nous ne puissions retenir que deux facteurs conditionnant effectivement le jugement des maîtres-utilisateurs à l'égard des émissions: l'acceptation du maître en studio et le dynamisme de l'émission. En effet, l'attitude à l'égard du maître en studio est reliée de façon sérieuse à trois jugements partiels: les jugements sur l'utilité de l'émission, sur son dynamisme et sur sa compréhensibilité. De plus, l'attitude sur le dynamisme varie également avec trois jugements partiels: les jugements sur l'utilité de l'émission, sur le maître en studio et sur la compréhensibilité du message.

Une impression découle de ces observations: les critères de jugements des maîtres portent sur des aspects assez généraux et très peu

technique de l'émission. On peut, à partir de là, faire l'hypothèse que l'absence de jugements critiques des maîtres est attribuable à une connaissance assez faible des techniques d'enseignement par la radio et par la télévision.

# CHAPITRE V

## UTILISATION DE L'EMISSION

Les émissions de radio et de télévision scolaires ne sont pas conçues d'une façon immédiate en fonction des programmes d'études officiels et les dates de transmission des émissions ne coincident pas nécessairement avec le moment où l'enseignant doit aborder le sujet traité à l'émission.

Les émissions de radio et de télévision scolaires ne se veulent pas comme des émissions de simple divertissement ou d'information. Elles sont conçues, au contraire, comme un appoint mis à la disposition des maîtres pour les aider à donner un enseignement plus dynamique, mieux documenté et axé sur la pédagogie moderne.

Les émissions scolaires étant des documents didactiques véritables, l'on conçoit aisément que leur utilité est fonction de l'usage qu'en font les enseignants. En d'autres termes une émission qui n'est pas préparée ou exploitée par le maître en classe risque fort de devenir un quart d'heure ou une demi-heure perdus pour les étudiants, sinon pour l'enseignant lui-même.

Il est donc capital pour les chercheurs, après avoir observé les attitudes des maîtres à l'égard de la radio et de la télévision scolaires, de se demander: dans quelle mesure les maîtres utilisent-ils les émissions? quelles sont les catégories de maîtres qui les utilisent davantage? existe-t-il une relation entre l'usage des émissions et les attitudes des maîtres à l'égard de ces mêmes émissions?

Le but du présent chapitre est précisément de répondre à ces questions.

## 1 - Préparation de l'émission

A la question "Avez-vous préparé l'émission", 60.5% des utilisateurs de la télévision répondent oui (voir tableau 47) et 39.5% répondent non, tandis que 58% des utilisateurs de la radio affirment avoir préparé l'émission alors que 42% déclarent ne l'avoir pas préparée.

Tableau 47 - Maîtres qui ont préparé l'émission

| Préparation | Télévision | | Radio | |
|---|---|---|---|---|
| | N | % | N | % |
| Oui | 207 | 60.5 | 102 | 58.0 |
| Non | 135 | 39.5 | 74 | 42.0 |
| Total | 342 | 100. | 176 | 100. |

Il est assez étonnant de constater le pourcentage relativement faible de maîtres utilisateurs qui préparent l'émission de radio et de télévision. Le fait est d'autant plus significatif que le Bureau de la Radio-Télévision scolaire du Ministère de l'Education expédie à tous les éducateurs

qui le désirent des documents d'accompagnement (3) pour chaque émission, documents dont le contenu aide précisément les maîtres à préparer et à exploiter l'émission.

Tableau 48 - Utilité des documents d'accompagnement pour la préparation de l'émission

| Utilité | Télévision | | Radio | |
|---|---|---|---|---|
| | N | % | N | % |
| Oui | 256 | 81.5 | 135 | 79.9 |
| Non | 58 | 18.5 | 34 | 20.1 |
| Total | 314 | 100. | 169 | 100. |

Si, par rapport au faible pourcentage de ceux qui préparent les émissions, voir tableau 47, l'on considère que 95.4% des utilisateurs de la télévision et que 96.5% des usagers de la radio affirment avoir reçu les documents d'accompagnement, il est permis de se demander s'il ne faudrait pas étudier plus sérieusement la question de ces documents d'accompagnement.

---

(3) Un document d'accompagnement pour l'émission de radio figure à l'appendice VII et un document pour l'émission de télévision se trouve à l'appendice VIII.

Cette constatation est, de plus, appuyée par un autre fait important et non moins troublant: en effet, 81.5% des usagers de la télévision affirment que les documents d'accompagnement les ont aidés à préparer l'émission (voir tableau 48) alors que 60.5% affirment l'avoir effectivement préparée; 79.9% des usagers de la radio affirment que les documents d'accompagnement les ont aidés à préparer l'émission (voir tableau 48) alors que 58% affirment l'avoir effectivement préparée (voir tableau 47).

Qui plus est, 256 utilisateurs reconnaissent l'utilité du document d'accompagnement pour la préparation de l'émission de télévision tandis que seulement 207, soit 49 de moins, affirment avoir préparé l'émission. Du côté de la radio, la même tendance se manifeste: 135 utilisateurs déclarent utile le document d'accompagnement pour la préparation de l'émission contre 102 seulement qui disent avoir effectivement préparé l'émission, soit un écart de 33.

Devant cette apparente contradiction, trois explications paraissent vraisemblables. 1- Parmi l'échantillon, 49 des maîtres utilisateurs de la télévision et 33 de la radio peuvent avoir assimilé "préparation de l'enseignement" et "préparation de l'émission" et avoir conclu que le document d'accompagnement facilite leur enseignement en général sans s'en être servi, en réalité, pour préparer l'émission. 2- Après avoir fait une réponse de caractère général à la question 16 "Avez-vous préparé l'émission?", ces maîtres utilisateurs ont pu s'être trouvés en face d'une situation plus concrète au niveau de la question 20, "Les documents d'accompagnement vous ont-ils aidé à préparer l'émission?". C'est ce qui les aurait incités à répondre positivement en plus grand nombre à cette dernière

question. 3- Une certaine fragilité des réponses obtenues ne serait pas à écarter non plus puisque les personnes dont la réponse est affirmative dans le tableau 47 ne sont pas nécessairement les mêmes qui répondent oui dans le tableau 48.

Ces réflexions nous amènent à énoncer l'hypothèse que voici: Un certain nombre de maîtres utilisateurs considèrent le document d'accompagnement pour chaque émission comme une documentation pédagogique qui les aide dans la préparation éloignée de leur enseignement et ne la voient pas comme un document spécifique utile pour une meilleure utilisation de l'émission de radio ou de télévision.

Nous suggérons qu'une recherche plus approfondie soit entreprise pour faire la lumière sur cette importante question.

a) Catégories de maîtres utilisateurs qui ont préparé l'émission

L'analyse du tableau 49 nous permet de constater que les institutrices préparent l'émission de radio plus que les instituteurs mais, qu'en revanche, la proportion de maîtres qui préparent l'émission télévisée est plus forte chez les instituteurs que chez les institutrices.

Tableau 49 - Préparation de l'émission et sexe des maîtres utilisateurs

| Sexe | Télévision | | Radio | |
|---|---|---|---|---|
| | N | % | N | % |
| Hommes | 39 | 62.9 | 13 | 44.8 |
| Femmes | 171 | 59.4 | 91 | 59.9 |

N.B. Le pourcentage est calculé en fonction du total des répondants de chaque sexe.

En fait, 62.9% des instituteurs préparent l'émission télévisée contre 59.4% des institutrices; 44.8% des instituteurs préparent l'émission de radio contre 59.9% des institutrices.

Bien sûr, la différence entre le pourcentage des instituteurs et le pourcentage des institutrices qui préparent l'émission télévisée est assez minime (3.5%), mais elle nous incite quand même à poser une question: comment se fait-il que les instituteurs, dont l'attitude à l'égard des émissions s'est toujours avérée plus négative que celle des institutrices semblent préparer l'émission télévisée autant, sinon plus, que les institutrices?

Le tableau 50 nous fait voir par ailleurs que les maîtres plus jeunes dont l'attitude est moins positive à l'égard de la télévision sont ceux qui préparent le plus les émissions.

Tableau 50 - Préparation de l'émission et années d'exercice

| Années d'exercice | Maîtres ayant préparé l'émission (4) | | | |
|---|---|---|---|---|
| | Télévision | | Radio | |
| | N | % | N | % |
| Moins de 5 ans | 56 | 62.2 | 30 | 56.6 |
| 5 ans et plus | 132 | 57.8 | 64 | 55.5 |

N.B. Le pourcentage est calculé en fonction du total des maîtres de chaque catégorie.

En effet, si l'on exclue les maîtres qui en sont à leur première année d'enseignement, 62.2% des maîtres de moins de cinq années d'exercice affirment préparer l'émission comparativement à 57.8% de leurs collègues de cinq années et plus d'exercice.

Par ailleurs, le nombre d'années d'exercice du maître ne semble pas influer sur la préparation de l'émission de radio puisque 56.6% des maîtres plus jeunes dans la profession préparent l'émission comparativement à 55.5% des plus âgés.

On remarque enfin que les facteurs suivants ne semblent pas reliés à la préparation de l'émission par les maîtres: le caractère démographique du milieu de travail, le sexe des élèves et l'effectif de la classe.

---

(4) Article 16 du questionnaire: "Avez-vous préparé l'émission ?"

b) Préparation de l'émission et jugements sur l'émission

L'on peut maintenant se demander s'il existe une relation suffisante entre le jugement que porte le maître sur l'émission et le fait de l'avoir préparée. Afin d'établir cette relation, nous ne reprenons pas l'analyse de chacun des jugements partiels étudiés au chapitre précédent. Cette analyse nous entraînerait dans des considérations très longues que nous postulons peu utiles. Nous nous contentons de mettre en regard la préparation de l'émission et les jugements portés sur l'utilité de l'émission et sur l'intérêt qu'y portent les élèves.

Tableau 51 - Préparation de l'émission et jugement sur l'utilité

| Préparation | Ont trouvé l'émission très utile (5) | | | |
|---|---|---|---|---|
| | Télévision | | Radio | |
| | N | % | N | % |
| Oui | 98 | 46.9 | 34 | 32.7 |
| Non | 44 | 31.9 | 15 | 20.0 |

N.B. Le pourcentage est calculé en fonction du total des maîtres qui ont ou n'ont pas préparé l'émission.

(5) Article 7 du questionnaire: "Dans l'ensemble je trouve que l'émission a été pour mes élèves très utile..."

Le tableau 51 nous permet de constater que 46.9% des maîtres qui préparent l'émission télévisée la trouvent très utile alors que 31.9% de ceux qui ne la préparent pas la trouvent très utile. Par ailleurs, 32.7% des maîtres qui préparent l'émission de radio la jugent très utile comparativement à 20.0% de ceux qui ne la préparent pas.

Tableau 52 - Préparation de l'émission et jugement sur l'intérêt

| Préparation | Ont jugé l'émission très intéressante (6) | | | |
|---|---|---|---|---|
| | Télévision | | Radio | |
| | N | % | N | % |
| Oui | 133 | 63.6 | 43 | 41.3 |
| Non | 61 | 43.9 | 22 | 29.3 |

N B Le pourcentage est calculé en fonction du total des maîtres qui ont ou n'ont pas préparé l'émission.

Un regard sur le tableau 52 nous permet de renforcer l'hypothèse que la "favorabilité" du jugement des maîtres sur l'émission est conditionnée par le fait qu'ils préparent l'émission. En effet, 63.6% des maîtres qui préparent l'émission télévisée avouent la trouver très intéressante comparativement à 43.9% de ceux qui ne la préparent pas; 41.3% de ceux qui préparent l'émission de radio la jugent très intéressante comparativement

(6) Article 13 du questionnaire: "Je trouve que mes élèves ont été au cours de l'émission: très intéressés..."

à 29.3% de ceux qui ne la préparent pas.

## 2 - Exploitation de l'émission

Nous postulons que l'efficacité de l'enseignement par la radio et par la télévision dépend, dans une certaine mesure, de l'effort déployé par le maître pour exploiter l'émission en l'intégrant à son propre enseignement. C'est dans ce but que les documents d'accompagnement produits par le Bureau de la Radio-Télévision scolaire sont mis à la disposition des maîtres utilisateurs.

Tableau 53 - Exploitation de l'émission

| Exploitation | Télévision | | Radio | |
|---|---|---|---|---|
| | N | % | N | % |
| Oui | 260 | 74.5 | 128 | 71.5 |
| Non | 89 | 25.5 | 51 | 28.5 |
| Total | 349 | 100. | 179 | 100. |

L'un des éléments du questionnaire préparé par le comité de recherches vise à savoir si les maîtres exploitent l'émission. Les réponses au tableau 53 nous permettent d'affirmer que 74.5% des maîtres utilisateurs exploitent l'émission de télévision tandis que 71.5% des maîtres utilisateurs exploitent l'émission de radio.

Tableau 54 - Exploitation de l'émission et document d'accompagnement

| Aide des documents dans l'exploitation | Télévision | | Radio | |
|---|---|---|---|---|
| | N | % | N | % |
| Oui | 234 | 74.2 | 131 | 77.5 |
| Non | 81 | 25.8 | 38 | 22.5 |
| Total | 315 | 100. | 169 | 100. |

Interrogés sur l'aide apportée par les documents d'accompagnement lorsqu'il s'agit d'exploiter l'émission, les enseignants semblent assez favorables au document d'accompagnement. Les chiffres du tableau 54 corroborent d'ailleurs assez bien ceux du tableau 53, puisque 74.2% des utilisateurs de la télévision et 77.5% des utilisateurs de la radio apprécient l'aide apportée par les documents d'accompagnement dans l'exploitation des émissions.

Il reste à déterminer les catégories de maîtres qui exploitent davantage les émissions et les relations qui peuvent exister entre les attitudes des maîtres à leur égard et le fait qu'ils les exploitent ou non.

a) Catégories de maîtres utilisateurs qui ont exploité l'émission

Une analyse du tableau 55 nous permet de constater que le pourcentage

d'instituteurs qui exploitent l'émission télévisée est de 2.2% supérieur à celui des institutrices et que, par ailleurs, le pourcentage d'instituteurs qui avouent exploiter l'émission de radio est de 17.6% inférieur à celui des institutrices. Il est assez évident que les institutrices exploitent davantage l'émission de radio que ne le font les instituteurs, mais un fait nous étonne: les instituteurs dont l'attitude à l'égard de la télévision est moins favorable que celle des institutrices, exploitent autant, sinon plus, l'émission que ne le font les institutrices.

Tableau 55 - Exploitation de l'émission et sexe des maîtres utilisateurs

| Sexe | Ont exploité l'émission: (7) | | | |
|---|---|---|---|---|
| | Télévision | | Radio | |
| | N | % | N | % |
| Hommes | 48 | 76.2 | 17 | 56.7 |
| Femmes | 211 | 74.0 | 110 | 74.3 |

N.B. Le pourcentage est établi en fonction du total des enseignants de chaque sexe.

Si l'on compare par ailleurs l'exploitation des émissions aux années d'exercice des maîtres, l'on se rend compte (voir tableau 56) que 74.4% des maîtres ayant cinq ans et plus d'exercice avouent exploiter l'émission de télévision comparativement à 68.2% de leurs collègues

(7) Article 17 du questionnaire: "Avez-vous exploité l'émission après sa diffusion?"

comptant moins de cinq ans d'exercice; que 70.0% des maîtres plus expérimentés dans l'enseignement affirment avoir exploité l'émission comparativement à 69.1% de leurs collègues moins expérimentés. Bref, il semble assez évident que les maîtres plus âgés exploitent davantage l'émission de télévision que leurs confrères plus jeunes et que, par ailleurs, l'émission de radio est exploitée autant par les maîtres des deux catégories d'âges.

Tableau 56 - Exploitation de l'émission et années d'exercice

| Années d'exercice | Ont exploité l'émission | | | |
|---|---|---|---|---|
| | Télévision | | Radio | |
| | N | % | N | % |
| Moins de 5 ans | 58 | 68.2 | 38 | 69.1 |
| 5 ans et plus | 174 | 74.4 | 77 | 70.0 |

N.B. Le pourcentage est établi en fonction du total des maîtres de chaque catégorie.

Enfin, il n'existe pas de relation stable entre l'exploitation de l'émission par le maître utilisateur et les variables, caractère démographique du milieu de travail, effectif de la classe et sexe des élèves.

b) Exploitation des émissions et jugements des maîtres

Le tableau 57 nous permet d'affirmer qu'il existe une relation entre l'exploitation de l'émission par le maître et son jugement sur l'utilité de l'émission.

Tableau 57 - Exploitation de l'émission et jugement sur l'utilité

| Exploitation | Ont jugé l'émission très utile: | | | |
|---|---|---|---|---|
| | Télévision | | Radio | |
| | N | % | N | % |
| Oui | 111 | 42.9 | 45 | 35.4 |
| Non | 28 | 32.6 | 4 | 8.2 |

N.B. Le pourcentage est établi en fonction du total des maîtres qui ont ou n'ont pas exploité l'émission.

En effet, 42.9% des maîtres utilisateurs qui exploitent l'émission télévisée la jugent très utile comparativement à 32.6% de ceux qui ne l'exploitent pas; 35.4% des maîtres utilisateurs qui exploitent l'émission radiophonique la jugent très utile comparativement à 8.2% de ceux qui ne l'exploitent pas.

L'hypothèse qu'il y a une relation entre le jugement des maîtres sur l'intérêt de l'émission pour leurs élèves et le fait qu'ils exploitent les émissions est renforcée par les données du tableau 58.

Tableau 58 - Exploitation de l'émission et jugement sur l'intérêt

| Exploitation | Ont jugé l'émission très intéressante: | | | |
|---|---|---|---|---|
| | Télévision | | Radio | |
| | N | % | N | % |
| Oui | 161 | 62.6 | 57 | 44.9 |
| Non | 34 | 39.5 | 8 | 16.3 |

N.B. Le pourcentage est établi en fonction du total des maîtres qui ont ou n'ont pas exploité l'émission.

En effet, 62.6% des maîtres qui exploitent l'émission de télévision la jugent très intéressante comparativement à 39.5% de ceux qui ne l'exploitent pas; 44.9% des maîtres qui exploitent l'émission radiophonique la jugent très intéressante alors que seulement 16.3% de ceux qui ne l'exploitent pas portent un tel jugement.

c) Conclusions

Des observations effectuées sur la préparation et l'exploitation des émissions par les maîtres utilisateurs, il est possible de tirer quelques conclusions et de proposer certaines hypothèses.

Une conclusion importante de l'analyse qui précède consiste dans l'étonnement des chercheurs devant le pourcentage relativement faible de

maîtres qui avouent avoir préparé l'émission tant à la télévision qu'à la radio et ce, en dépit du fait que le pourcentage de maîtres qui considèrent les documents d'accompagnement comme une aide dans la préparation de l'émission est très élevé.

Une autre source d'étonnement: les instituteurs (hommes seulement) et les maîtres (hommes et femmes cette fois, comptant moins de cinq années d'exercice) lesquels manifestent les attitudes les moins positives à l'égard de la télévision scolaire, sont pourtant ceux qui semblent préparer davantage l'émission. Qui plus est, les instituteurs exploitent davantage les émissions que ne le font les institutrices. On peut à partir de ces observations poser l'hypothèse que plus un maître travaille à l'émission de télévision, soit en la préparant, soit en l'exploitant, plus il aiguise son sens critique à l'égard de l'émission et plus il la juge sévèrement.

Dans l'état actuel de nos observations, cette hypothèse paraît cependant difficilement acceptable; car, lorsqu'on établit une relation entre les variables préparation et exploitation des émissions et les jugements des maîtres, l'on observe que les pourcentages de jugements très favorables sont plus grands chez les maîtres qui préparent et exploitent l'émission que chez ceux qui s'en abstiennent. Toutefois, l'hypothèse mériterait peut-être de faire l'objet d'une recherche ultérieure.

Une seconde hypothèse peut être formulée de la façon suivante: l'aptitude à juger les émissions est plus grande chez les instituteurs que chez les institutrices et la même aptitude chez les maîtres comptant moins de cinq années d'exercice est plus grande que celle des maîtres qui en comptent cinq et plus. Si une telle hypothèse était vérifiée (seule

une recherche faite à l'aide d'un instrument plus précis permettrait une telle vérification), l'on pourrait expliquer par cette aptitude des maîtres les jugements plus critiques et aussi la capacité de préparer et d'exploiter les émissions.

Enfin, une dernière constatation qu'il nous paraît valable de signaler, consiste dans le fait que le nombre de maîtres qui exploitent l'émission est sensiblement supérieur à celui des maîtres qui la préparent. Cette situation, pour anormale qu'elle paraisse, ne nous semble pas pouvoir être expliquée, sinon par une recherche ultérieure. Cette recherche se ferait à l'aide d'un instrument permettant une analyse plus détaillée de la réalité envisagée.

# PARTIE III

# C O N C L U S I O N S

Rappelons que le Comité de recherches de la Radio et de la Télévision scolaires se préoccupe, dans sa démarche, d'exposer la méthodologie; d'analyser les données obtenues par le questionnaire; d'établir la validité de l'instrument et de la méthodologie employés.

Les deux premières parties du travail étant complétées, il nous reste donc à élaborer, dans cette dernière, un commentaire critique de l'instrument et de la méthodologie utilisés, à énoncer les conclusions auxquelles les analyses effectuées ont amené les chercheurs et à formuler les recommandations qui paraissent découler de ces conclusions.

Voici, par conséquent, les thèmes qui feront l'objet des deux derniers chapitres:

chapitre VI - commentaires méthodologiques

chapitre VII - conclusions et recommandations.

# CHAPITRE VI

## COMMENTAIRES METHODOLOGIQUES

Dans notre commentaire méthodologique, nous nous proposons de faire la critique de l'instrument et des méthodes d'interprétation utilisés, de proposer les modifications pertinentes de l'instrument en vue de recherches ultérieures. Par la suite, en tenant compte de la valeur établie de l'instrument utilisé, nous serons forcément amenés à limiter la portée des conclusions qu'inspirent les observations effectuées tout au long de l'étude.

C'est précisément en vue de mesurer l'efficacité et la validité de notre instrument et de voir dans quelle mesure les conclusions proposées au chapitre suivant sont valables que nous désirons traiter trois points principaux au cours du présent chapitre:

1o la critique de l'instrument de recherches utilisé;
2e la critique des méthodes d'interprétation employées;
3e les recommandations.

### 1 - La critique de l'instrument

L'instrument utilisé en vue de connaître les éléments du dossier personnel des maîtres, leurs attitudes à l'égard de l'émission et l'usage qu'ils en font, consiste en un questionnaire contenant 21 questions fermées, questionnaire composé à partir d'une "fiche d'écoute" déjà existante.

a) Les défauts du questionnaire

Avant de passer à une critique du questionnaire même, il apparaît important d'en connaître les origines et de le situer par rapport à l'ensemble du plan de recherches dans lequel il s'insère.

Le questionnaire que nous avons dû utiliser ne constitue qu'une modification de la présentation technique d'une ancienne "fiche d'écoute"(1) utilisée par le Bureau de la Radio-Télévision scolaire pour connaître les attitudes et les comportements des utilisateurs de ces nouveaux moyens d'enseignement. Il n'a donc pas été pensé, réalisé et utilisé comme l'aurait indiqué la méthodologie de recherche acceptée des scientifiques.

En effet, le plan habituel d'une étude scientifique en sciences humaines comporte les étapes suivantes:

1o recherches théoriques à partir d'une bibliographie et d'un index des recherches déjà effectuées dans le domaine sur lequel porte la recherche;

2e énoncé d'hypothèses de travail à vérifier par la recherche entreprise, hypothèses étayées soit sur des théories connues, soit sur des recherches précédentes;

3e choix d'un instrument de mesure des variables composant les hypothèses proposées (questionnaire, entrevue, analyse de contenu, etc..);

---

(1) Voir appendices IX et X

4e construction de l'instrument en vue de vérifier les hypothèses qui font l'objet de la recherche;

5e test de l'instrument sur un échantillon restreint en vue de savoir:

a) si l'instrument est adapté à la population étudiée;

b) s'il mesure bien les variables constituant les hypothèses qui nous intéressent;

c) si les conclusions d'une première compilation permettent de poser les hypothèses qu'on a l'intention de vérifier.

6e construction d'un échantillon représentatif de la population étudiée et structurée en fonction des besoins statistiques nécessaires à la vérification des hypothèses;

7e administration de l'instrument à l'échantillon prélevé;

8e lorsqu'il s'agit d'un questionnaire postal, administration de l'instrument, par mode d'entrevue, à un échantillon réduit en vue de contrôler l'effet possible du taux de non-réponses sur les données obtenues par le questionnaire postal lui-même;

9e compilation des résultats;

10e interprétation des résultats à partir de l'analyse des relations entre les variables, analyse qui donne naissance à une hypothèse;

11e proposition de conclusions comprenant la critique méthodologique, les généralisations tirées des hypothèses vérifiées et la proposition de nouvelles hypothèses pour des recherches ultérieures.

Plusieurs de ces étapes d'une recherche, on l'a déjà constaté, ont été omises au cours de la présente étude précisément parce que le questionnaire utilisé ne s'inscrivait pas à l'origine dans un processus de recherche habituel. Aussi on ne s'étonnera plus qu'il n'ait pu donner tous les fruits qu'on aurait pu attendre et qu'il n'ait pu offrir toutes les garanties de validité en ce qui a trait aux données qu'il a permis de recueillir.

En effet, le comité de recherches n'a procédé à aucune étude théorique et à aucune recension des travaux déjà effectués dans le domaine qui l'intéresse. L'on peut invoquer ici comme justification à l'impossibilité du comité de procéder à des études théoriques, l'absence totale de recherches préalablement entreprises sur les attitudes et comportements des maîtres face à la radio et à la télévision scolaires dans notre milieu.

Il en est de même des hypothèses qui, normalement, auraient dû faire l'objet de vérifications par voie de questionnaire. Cette absence d'hypothèses à vérifier a eu pour conséquence que le questionnaire a été plus ou moins bien structuré, et qu'il a été élaboré en fonction de l'ancienne fiche d'écoute et des curiosités manifestées par les membres du comité de recherches. Le risque de dispersion et le danger de couvrir superficiellement un champ trop vaste sont les conséquences logiques de cette absence d'hypothèses.

Cependant, quant au choix de l'instrument de mesure, le comité de recherches s'est cru dans l'obligation d'opter pour le questionnaire à cause même des conditions matérielles dans lesquelles le travail allait

s'effectuer. Les membres du Comité auraient préféré utiliser l'entrevue semi-structurée au moins pour cette recherche de type exploratoire mais l'absence de temps, l'impossibilité de recourir aux services de personnes formées aux techniques de l'entrevue et le manque de crédits nécessaires rendaient impossible une telle façon de procéder. Les mêmes remarques peuvent s'appliquer aux techniques de l'observation directe, de l'analyse de contenu, etc...

Le comité a dû accepter au point de départ les limites intrinsèques de l'instrument de recherches utilisé (le questionnaire):

a) obligation de limiter les informations obtenues des répondants pour des raisons techniques évidentes;

b) danger d'obtenir des réponses stéréotypées correspondant à des normes que les maîtres se sont inconsciemment données, mais qui ne répondent pas nécessairement à des attitudes réelles: l'on peut douter, par exemple, du fait qu'une aussi grande quantité de maîtres aient eu des attitudes positives à l'égard de tous les aspects de la radio et de la télévision scolaires;

c) impossibilité d'obtenir des répondants des jugements nuancés et d'explorer les critères conscients à la base de ces jugements.

La cinquième étape d'une recherche a également été omise au cours de la présente étude. En effet, il aurait fallu administrer le questionnaire à un petit échantillon de maîtres afin de savoir s'il était bien adapté à une population d'enseignants et s'il mesurait d'une façon valable

les variables qui font l'objet de la recherche. Nous aurions pu déceler, à ce moment là, la tendance des maîtres utilisateurs à manifester des jugements favorables ou tendant vers la neutralité; nous aurions pu, de ce fait, étendre l'éventail des réponses possibles à chacune des questions posées sur les attitudes, quitte à choisir un échantillon plus considérable par la suite. Qui plus est, nous aurions constaté du même coup que les maîtres sont peu en mesure de répondre à certaines des questions et que, par ailleurs, d'autres questions auraient dû être posées.

En réalité, la présente recherche remplit en quelque sorte cette fonction de test de l'instrument, mais elle aurait été beaucoup plus fructueuse si ce test avait préalablement été effectué.

Enfin, le questionnaire utilisé pour cette recherche n'a pas été administré par voie d'entrevue à un échantillon restreint. Nous ne possédons, par conséquent, aucun moyen de contrôle des biais attribuables au taux de non-réponses ou au taux possible de questions soit mal comprises, soit mal interprétées par les répondants.

Bref, cette recherche s'est effectuée sans que cinq des étapes importantes d'une recherche aient été franchies. Il en résulte un questionnaire qui:

1o n'a permis qu'une analyse superficielle et exploratoire de la réalité envisagée (v.g. le maître dit si, oui ou non, il prépare et exploite l'émission, mais il aurait été utile de savoir ce que signifie, pour lui, préparation et exploitation de l'émission);

2e n'a pas permis d'établir de façon très claire les différences d'attitudes chez les maîtres utilisateurs; il a forcé les chercheurs à établir toutes leurs distinctions entre deux catégories d'attitudes qu'on retrouve dans le groupe des attitudes positives;

3e a laissé de côté des données qui auraient pu être très importantes, (v.g. on ne connaît pas les qualifications académiques du répondant au questionnaire; on ne connaît pas son état civil, etc...)

Entièrement conscients, dès le départ, de toutes ces lacunes, le comité de Recherches les attribue aux conditions matérielles où se sont effectués les travaux:

1o manque de temps: le comité s'est réuni une fois la semaine durant une période de trois mois, et au moins le tiers des réunions a dû être consacré à des travaux extérieurs à cette recherche principale;

2e absence de chargé de recherches à plein temps qui aurait pu effectuer matériellement les travaux dont le comité avait un pressant besoin;

3e insuffisance des crédits alloués.

b) Validation de l'instrument

Le questionnaire utilisé pour la présente recherche comporte plusieurs faiblesses, nous venons d'énumérer les principales. Nous avons

néanmoins de sérieuses raisons de croire, qu'à plusieurs égards, sa valeur est évidente.

La première raison réside dans une comparaison des résultats obtenus par le questionnaire et des résultats obtenus par une entrevue de groupe (2). En effet, on observe que les attitudes recueillies par le questionnaire sont presque toutes positives alors que les attitudes manifestées lors de l'entrevue de groupe sont surtout négatives. De plus, l'échantillon utilisé pour l'entrevue de groupe ne comprenait que des maîtres de la région métropolitaine. Enfin, par la comparaison entre les attitudes des maîtres utilisateurs enseignant au sein des populations métropolitaines et celles des utilisateurs des autres milieux, il est aisé de constater que les attitudes des maîtres des populations métropolitaines sont moins positives que celles des autres enseignants.

Bref, l'entrevue de groupe corrobore le fait que les attitudes des maîtres des populations métropolitaines sont moins favorables à la radio et à la télévision scolaires et, partant, confirme la valeur présumée de notre questionnaire.

Une seconde raison qui nous permet de considérer comme valides les résultats obtenus par notre questionnaire: les ressemblances entre les attitudes manifestées à l'égard d'aspects peu techniques et peu globalisants de l'émission et les dissemblances entre les attitudes manifestées à l'égard des aspects plus techniques et spécialisés.

---

(2) Voir rapport intitulé "Attitudes et comportements des maîtres de 6e et de 7e années de la Région de Montréal sur les émissions de radio et de télévision scolaires".

En effet, si l'on considère que chaque question comportait cinq possibilités de réponses ou cinq attitudes possibles, l'on observe des différences procentuelles inférieures à 5% entre les attitudes manifestées à l'égard de l'utilité de l'émission, du maître en studio et du dynamisme de l'émission au niveau de quatre paliers de réponses et des différences inférieures à 5% entre les attitudes manifestées à l'égard de l'utilité de l'émission, du maître en studio, et de la compréhensibilité de l'émission au niveau de trois autres paliers.

Bref, les jugements des maîtres sont constants à l'égard de l'utilité de l'émission, du maître en studio, du dynamisme de l'émission et de sa compréhensibilité. Or ces quatre points sur lesquels portent les jugements des maîtres ont en commun leurs aspects globalisants et peu techniques.

On peut, à partir de ces constatations, affirmer que les maîtres sont assez constants dans leurs jugements et qu'ils répondent avec logique aux questions qui leur sont adressées: ceci constitue un argument en faveur de la validité des résultats que notre questionnaire a permis d'obtenir. En revanche, il est permis de supposer que les maîtres utilisateurs ont des jugements stéréotypés, préconçus et que le questionnaire ne constitue qu'une occasion de projeter ces stéréotypes.

Cependant, les différences entre les attitudes manifestées à l'égard du rythme de l'émission, de son vocabulaire, de sa durée et de sa densité sont cependant trop considérables pour que l'on puisse confirmer dans ce cas la même hypothèse. En effet, la moyenne des différences

procentuelles totales aux deux paliers centraux de ces quatre variables correspondant aux attitudes neutres et positives est de 11.4% et les différences extrêmes à un seul palier sont de 24% et de 63%.

Bref, comparant, quant à leurs ressemblances et à leurs différences, les attitudes obtenues à différents égards et comparant les résultats de cette recherche aux résultats obtenus par l'entrevue de groupe, il est acceptable de conclure que les données obtenues par le questionnaire sont valides et assez sûres pour être utilisées.

Les seuls reproches que nous puissions adresser à notre instrument demeurent son imprécision et le manque de profondeur de la saisie de la réalité étudiée.

## 2 - Les méthodes d'interprétation utilisées

Le présent rapport est basé sur un calcul mécanographique des résultats obtenus par le dépouillement des réponses à notre questionnaire. Le calcul comprend des compilations pour chaque variable étudiée et des relations entre les différentes variables.

La méthodologie générale utilisée tout au long de cette analyse comprend deux aspects: d'une part, la présentation d'une variable (données de statut, attitudes et comportements) et, d'autre part, une étude des facteurs des variables centrales de l'analyse. Nous allons tenter de reprendre ici les deux méthodes utilisées et d'en voir les avantages et les désavantages.

a) Présentation des variables

Chaque variable est présentée au complet sous forme de tableau statistique permettant une analyse rapide et l'énoncé d'hypothèses. En ce qui concerne les données de statut et les comportements, l'exposé des variables intégrales ne pose pas de problème et permet des interprétations hypothétiques assez faciles et relativement sûres. Il n'en va toutefois pas de même pour les autres données: chacune des questions posées en vue de connaître une attitude des maîtres présente quatre possibilités de réponses allant du très positif au très négatif en passant par le positif et le négatif; les maîtres utilisateurs se cantonnent surtout dans les attitudes très positives et positives.

L'on peut à ce moment-ci, blâmer le questionnaire qui aurait pu offrir aux maîtres utilisateurs un éventail plus souple de réponses positives, ce qui aurait permis aux personnes interrogées de se répartir sur une échelle plus étendue.

On peut également concevoir qu'un échantillon plus vaste aurait permis d'avoir un nombre suffisant de maîtres à chaque possibilité de réponse offerte. Seul un pré-test de notre questionnaire aurait permis d'éviter cette difficulté qui s'est présentée au moment de l'interprétation des données; un tel pré-test n'a pas été effectué pour des raisons qui ont déjà été mentionnées.

Nous contournons la difficulté en distinguant, tout au long de notre analyse, des attitudes plus positives et des attitudes moins positives.

Cette distinction est assez risquée puisqu'elle établit une opposition systématique entre des attitudes dont on ne peut affirmer qu'elles s'opposent. Nous croyons cependant que, pour un échantillon aussi vaste, la distinction peut être valable. Comparant, par ailleurs, les résultats obtenus au cours de l'entrevue d'un groupe de maîtres utilisateurs d'une région métropolitaine (3) aux attitudes moins positives manifestées dans les réponses au questionnaire par les utilisateurs enseignant au sein des populations métropolitaines, notre hésitation est moins grande à considérer, comme une projection d'une attitude facilement négative, les attitudes étiquetées moins positives.

Rappelons que cette interprétation repose sur l'hypothèse suivante: le maître utilisateur, se voulant à la page au moment où toute la pédagogie évolue rapidement, refuse de manifester une attitude négative à l'égard d'un moyen d'éducation qui peut lui apparaître comme un symbole du modernisme en éducation.

Une telle hypothèse devrait être vérifiée à l'aide d'un instrument "ad hoc", mais disons que la comparaison effectuée entre les données obtenues par le questionnaire et les données obtenues lors de l'entrevue de groupe nous incitent à la considérer comme très acceptable.

b) Méthode de détermination des facteurs

Nous tentons, au cours du présent rapport, de déterminer les

---

(3) Voir rapport intitulé "Attitudes et comportements des maîtres de 6e et de 7e années de la région de Montréal sur les émissions de radio et de télévision scolaires."

facteurs de plusieurs des variables utilisées. En d'autres termes, nous cherchons à savoir quelles données de statut peuvent jouer sur telle ou telle attitude ou encore quelles interactions peuvent exister entre diverses attitudes et l'attitude constituant la variable étudiée.

La méthode utilisée de déterminer les facteurs de chaque variable consiste à établir des relations entre la variable en cause et les autres variables et de comparer les différences procentuelles obtenues entre les différentes variables considérées comme facteurs hypothétiques de la variable centrale.

L'on peut discuter longuement cette méthode de détermination des facteurs. Il est permis de se demander pourquoi on n'a pas utilisé les tests statistiques habituellement en usage ($Chi^2$, r, Rho, etc.) et pourquoi on s'est contenté des différences procentuelles entre les éléments les plus significatifs de chaque variable.

Disons en gros que le temps et les moyens dont nous disposions ont difficilement permis l'usage des tests d'hypothèses habituellement acceptés; ajoutons que ces tests n'ont, en définitive, de valeur réelle qu'à partir du moment où les chercheurs sont assurés de contrôler toutes les variables secondaires susceptibles d'influer sur les variables mises en relation. L'impossibilité pratique d'une part et les garanties plus ou moins grandes de la validité des tests habituels dans le cas de cette recherche d'autre part, nous ont poussés à opter pour une analyse basée sur les différences procentuelles comparées.

La méthode d'analyse consistant à comparer les différences procentuelles entre les éléments les plus significatifs des variables mises en relation présente plusieurs dangers. Soulignons, entre autres les suivants:

1o elle repose dans une certaine mesure sur la subjectivité du chercheur qui détermine lui-même à partir de quel moment une différence est significative ou ne l'est pas;

2o elle est source d'imprécisions puisqu'elle ne tient toujours compte que des éléments les plus significatifs de la variable, i.e. elle est construite à partir des paliers de la variable où se remarquent les différences les plus grandes;

3o elle ne permet pas d'établir que les relations observées entre deux variables ne sont pas attribuables au hasard du choix de l'échantillon.

Cette méthode d'analyse procentuelle offre par ailleurs des avantages sur les tests statistiques habituellement utilisés:

1o l'analyse des différences procentuelles permet, contrairement aux tests statistiques, de déterminer, à la fois, et la relation entre deux variables et le sens de cette relation;

2o les tests ne permettent pas d'établir d'une façon précise les forces relatives des relations entre plusieurs variables et une variable centrale et, par conséquent, ne donnent pas une mesure de l'importance relative des différents facteurs hypothétiques d'une

variable. L'analyse par la méthode des différences procentuelles permet une telle mesure et cette mesure demeure fondamentale pour notre étude;

3e l'analyse par les différences procentuelles implique la subjectivité du chercheur si l'on cherche des relations absolues. Mais dès le moment où les relations sont établies uniquement en vue de connaître leurs grandeurs relatives la subjectivité du chercheur peut difficilement être mise en cause.

Bref, nous pouvons reprocher aux interprétations du rapport de n'avoir pas été effectuées à partir des techniques statistiques habituellement en usage; ceci à cause des faiblesses de l'instrument et de l'absence de moyens dont nous disposions. Nous pouvons cependant remarquer que les interprétations effectuées à partir de cette méthode nouvelle (différences procentuelles) permettent des analyses interdites aux utilisateurs des méthodes usuelles.

## 3 - Conclusions

Comme il est mentionné au début du présent chapitre, nous procédons à une critique méthodologique poussée dans le but de limiter la portée des conclusions de cette recherche, bien sûr. Cependant, dans les conclusions qui suivent, nous voulons, aussi, donner une extension plus grande à la recherche elle-même, en nous référant au cadre plus vaste que comporte son caractère exploratoire.

En effet, cette recherche est la première du genre effectuée dans notre milieu. Elle doit être considérée d'abord et avant tout comme une recherche pilote servant à jeter les bases de recherches ultérieures qui devront être à la fois plus précises et plus poussées. Cette étude permet aussi de poser un certain nombre d'hypothèses et de fournir aux chercheurs des indications méthodologiques précieuses pour ces recherches subséquentes.

Les conclusions de cette critique méthodologique peuvent donc prendre l'allure de recommandations ainsi formulées:

1o les recherches ultérieures devront couvrir des champs plus restreints de la réalité, mais explorer plus en profondeur ces domaines particuliers. Par exemple, la présente recherche permet de savoir si les maîtres utilisateurs considèrent qu'ils ont préparé ou exploité l'émission; il serait, par ailleurs, extrêmement important de savoir ce qu'ils entendent par la préparation et l'exploitation d'une émission;

2o une exploration plus poussée pourra difficilement se faire par des questionnaires fermés, mais elle sera cependant possible à partir d'entrevues individuelles semi-structurées, d'entrevues de groupes semi-structurées ou non structurées ou, à la limite, de questionnaires ouverts. Ceci impliquera évidemment que le comité de recherches dispose d'un minimum de personnel, à tout le moins d'un chargé de recherches à plein temps;

3o des recherches plus poussées devront porter sur plusieurs émissions de plusieurs séries afin de permettre des généralisations plus valables;

4e si l'on utilise des questionnaires fermés il faudra prévoir un éventail plus considérable de réponses positives;

5e si l'on utilise le questionnaire postal, il faudra prévoir un instrument de contrôle plus rigoureux.

# CHAPITRE VII

## CONCLUSIONS GENERALES

En dépit des faiblesses soulignées au chapitre précédent, la recherche poursuivie par le comité permet de dégager un certain nombre de conclusions que nous pouvons regrouper en trois catégories: des conclusions factuelles à partir des données recueillies, des conclusions hypothétiques qui peuvent orienter des recherches ultérieures et enfin des recommandations. Le présent chapitre expose ces conclusions.

### 1 - Les données d'observation

#### a) Radio et Télévision

Une première conclusion qui paraît se dégager de notre recherche peut se formuler de la façon suivante: l'attitude des maîtres est plus favorable à l'émission télévisée qu'à l'émission radiodiffusée. En effet, si nous faisons la moyenne des pourcentages des maîtres qui portent des jugements très favorables sur l'utilité de l'émission, le maître en studio, la compréhensibilité de l'émission, son dynamisme et son intérêt, nous constatons que 39.1% des maîtres ont une attitude générale très favorable à l'égard de la télévision tandis que 32.7% font preuve d'une telle attitude à l'égard de la radio.

Par ailleurs, si l'on fait une moyenne des attitudes défavorables et très défavorables nous constatons que 4.4% des maîtres se montrent

défavorables à l'émission télévisée comparativement à 6.2% de ceux qui portent des jugements aussi sévères sur l'émission de radio.

b) Facteurs de jugement des maîtres

Deux données que nous avons cru très reliées aux jugements des maîtres utilisateurs et aux travaux de préparation et d'exploitation des émissions semblent avoir une faible importance. En effet, exception faite des attitudes moins favorables observées chez un plus grand nombre de maîtres des agglomérations métropolitaines, les jugements et comportements des enseignants, face à la radio et à la télévision scolaires, semblent très peu influencés par l'effectif de la classe et par le caractère démographique du milieu de travail.

Deux données de statut des maîtres, par ailleurs, semblent influer davantage sur leurs jugements et sur leurs comportements: le sexe et le nombre d'années d'exercice. En effet, les institutrices ayant dans une plus grande proportion que les instituteurs, des attitudes très favorables, préparent et exploitent les émissions dans une moins grande proportion. Les maîtres des deux sexes, comptant moins d'années d'exercice, ont, dans une moins grande proportion, des jugements très favorables; ils préparent cependant les émissions dans une plus grande proportion que les maîtres comptant plus d'années d'exercice.

Quant aux aspects des émissions qui semblent constituer des critères de jugements des maîtres, l'on se rend compte, par l'analyse des relations entre jugements, que les attitudes à l'égard du maître en

studio et du dynamisme de l'émission conditionnent les autres attitudes. Par contre, les attitudes à l'égard du rythme de l'émission, de son vocabulaire, de sa densité et de sa durée influent assez peu sur les autres attitudes, en particulier sur les attitudes globales.

Bref, les attitudes les plus significatives des maîtres, dans la constitution de leurs jugements, portent sur des aspects superficiels des émissions; les attitudes à l'égard des aspects techniques constituent des facteurs négligeables des jugements des maîtres.

## 2 - Hypothèses à vérifier

Deux faits particulièrement étonnants se dégagent de la présente recherche: les institutrices, dont l'attitude est plus favorable que celle des instituteurs aux émissions de radio et de télévision scolaires, préparent et exploitent moins les émissions que ces derniers; les maîtres comptant plus d'années d'exercice et dont l'attitude est plus favorable que celle des plus jeunes préparent moins les émissions.

Cette découverte ne peut être considérée comme une hypothèse vérifiée de façon ferme, bien que l'analyse des tableaux 59, 60, 61 et 62 nous autorisent à la proposer comme une hypothèse plausible.

La comparaison des tableaux 59 et 60 nous permet d'affirmer qu'il existe une légère supériorité dans le pourcentage des jugements très favorables chez les institutrices et une légère supériorité dans les pourcentages de travaux effectués autour de l'émission par les instituteurs. L'écart entre les deux différences nous paraît assez significatif puisqu'il est de 9.4%.

Tableau 59 - Différence entre les pourcentages d'instituteurs et d'institutrices très favorables à l'émission en tenant compte de cinq jugements

| Sexe | Utilité | Maître en studio | Compréhensibilité | Dynamisme | Intérêt | Moyenne |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Femmes | 41.4 | 40.3 | 25.9 | 37.2 | 35.5 | |
| Hommes | 36.1 | 27.9 | 16.1 | 29.0 | 38.1 | |
| Différence | 5.3 | 12.4 | 9.8 | 8.2 | - 2.6 | 6.6 |

Tableau 60 - Différence entre les pourcentages d'instituteurs et d'institutrices qui préparent et exploitent les émissions

| Sexe | Préparent l'émission | Exploitent l'émission | Moyenne |
|---|---|---|---|
| Femmes | 59.4 | 74.0 | |
| Hommes | 62.9 | 76.2 | |
| Différence | - 3.5 | - 2.2 | -2.8 |

Le même raisonnement peut être fait si l'on compare les attitudes et les comportements des maîtres selon qu'ils ont plus ou moins d'années d'exercice. En effet, l'écart entre les différences est de 8.3%. (voir tableaux 61 et 62)

Tableau 61 - Différence entre les pourcentages des maîtres très favorables comptant plus et moins d'années d'exercice, en tenant compte de cinq jugements.

| Années d'exercice | Utilité | Maître en studio | Compréhensibilité | Dynamisme | Intérêt | Moyenne |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 5 ans et plus | 44.0 | 40.4 | 27.0 | 37.0 | 58.0 | |
| Moins de 5 ans | 37.0 | 31.5 | 17.0 | 29.5 | 47.5 | |
| Différence | 7.0 | 8.9 | 10.0 | 7.5 | 10.5 | 9.2 |

Tableau 62 - Différence entre les pourcentages de maîtres qui préparent et exploitent les émissions en fonction de leurs années d'exercice

| Années d'exercice | Préparent l'émission | Exploitent l'émission | Moyenne |
|---|---|---|---|
| 5 ans et plus | 57.8 | 74.4 | |
| Moins de 5 ans | 62.2 | 68.2 | |
| Différence | - 4.4 | 6.2 | 0.9 |

Bref, nous posons l'hypothèse, à vérifier, que les jugements des institutrices sont plus favorables mais que cette "favorabilité" des attitudes ne se traduit pas dans le travail effectué en marge des émissions; que les jugements des maîtres comptant plus d'années d'exercice sont plus favorables sans que de telles attitudes se traduisent dans le travail de préparation et d'exploitation des émissions.

Si l'on accepte une telle hypothèse à partir des analyses statistiques qui l'étayent, l'on peut chercher à expliquer les raisons d'être des situations qu'elle décrit.

Deux hypothèses, à vérifier ultérieurement, peuvent être utilisée pour expliquer les deux membres de l'hypothèse centrale. En effet, l'on peut proposer l'hypothèse que les institutrices hésitent moins que les instituteurs à montrer des attitudes très favorables. Par ailleurs, elles sont plus exigeantes à leur propre égard et avouent ne pas préparer et exploiter l'émission si elles ne considèrent pas satisfaisant leur travail en ce domaine.

La deuxième hypothèse possible: plus de maîtres, comptant plus d'années d'exercice, sont favorables aux émissions; ils les considèrent comme des périodes de repos pour eux-mêmes, mais se donnent moins de peine à les préparer et à les exploiter.

Ces deux hypothèses paraissent plausibles mais elles présentent un inconvénient: elles ne permettent pas d'expliquer à la fois les deux membres de l'hypothèse centrale. Nous proposons une nouvelle hypothèse à vérifier: les qualifications différentes des instituteurs et des institutrices, les qualifications des maîtres comptant plus et moins d'années d'exercice font que les instituteurs et les maîtres comptant moins d'années d'exercice sont plus aptes à formuler un jugement plus critique et plus apte à utiliser ces nouveaux moyens d'éducation.

Une telle hypothèse repose sur les postulats suivants:

1- Un esprit plus critique formule plus aisément des jugements moins favorables.

2- Une formation académique plus poussée est de nature à engendrer un esprit plus critique.

3- Une formation académique plus complète accroît la capacité des maîtres à utiliser les nouveaux moyens d'éducation mis à la disposition des enseignants.

Les chiffres fournis par le Service des Statistiques du Ministère de l'Education étayent la dernière hypothèse explicative proposée. En effet, si l'on utilise le tableau 63 pour comparer les qualifications des instituteurs à celles des institutrices, l'on observe que le pourcentage des instituteurs possédant des diplômes universitaires reconnus par le Ministère est supérieur de 9.7% à celui des institutrices, que 25.4% plus d'instituteurs que d'institutrices possèdent des brevets "A", 14.4% plus d'institutrices que d'instituteurs ont des brevets "B", 18.1% plus d'institutrices ont des brevets "C", 5.3% plus d'institutrices détiennent d'anciens diplômes qui ne sont plus décernés et 2.9% plus d'instituteurs enseignent sans aucune qualification.

Tableau 63 - Qualifications des maîtres par sexe dans la province de Québec (4)

| | Qualifications | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Diplômes universitaires | Brevets d'enseignement "A" | "B" | "C" | Anciens | Non qualifié |
| Hommes | 12.9 | 29.3 | 13.6 | 1.9 | 37.4 | 6.3 |
| Femmes | 3.2 | 3.9 | 26.8 | 20.0 | 42.7 | 3.4 |
| Différence | 9.7 | 25.4 | - 14.2 | - 18.1 | - 5.3 | 2.9 |

Bref, si l'on considère les diplômes universitaires, les instituteurs sont favorisés; si l'on se réfère aux brevets officiels, moins les brevets sont de niveau élevé, plus la différence est grande en faveur des instituteurs.

## 3 - Recommandations

1o Considérant que les maîtres utilisateurs qui possèdent une formation académique d'un niveau moins élevé sont moins aptes (à cause d'un esprit critique moins développé), à porter un jugement de valeur sur les émissions scolaires;

---

(4) Chiffres fournis par le Service des Statistiques du Ministère de l'Education.

2e considérant que par voie de conséquence, ces mêmes maîtres sont les moins aptes à utiliser efficacement les émissions scolaires;

3e considérant que les institutrices (82.5% de notre échantillon), possèdent une formation académique moins grande que les instituteurs;

4e considérant que les facteurs du jugement des maîtres, par rapport aux émissions, s'identifient surtout aux aspects superficiels et très peu aux aspects techniques;

5e considérant que des maîtres mieux préparés en télépédagogie peuvent accroître considérablement l'utilisation efficace des émissions de radio et de télévision scolaires,

il est évident que des mesures doivent être prises, le plus rapidement possible, pour former les maîtres en exercice et les futurs maîtres à la philosophie et à la méthodologie de l'enseignement par la radio et par la télévision.

A cet effet, le comité de recherches formule les recommandations suivantes:

1- Qu'à partir d'un plan d'ensemble établi au niveau des techniques audio-visuelles, des publications sur la radio et la télévision scolaires soient rédigées et régulièrement distribuées dans les maisons de formation des futurs maîtres et dans les établissements scolaires.

2- Que des cours théoriques et pratiques en télépédagogie soient dispensés par des spécialistes en la matière, dans une école normale de chaque région administrative.

3- Que dans le cadre du recyclage des maîtres utilisateurs soient donnés des cours d'information sur les différentes phases de la production et de l'utilisation des émissions scolaires ainsi que sur la collaboration que l'on attend d'eux.

4- Que soient prévus par un service compétent, au niveau des Commissions scolaires régionales, des tables rondes, des rencontres, des séminar ou des colloques auxquels participeraient les représentants des Commissions scolaires, les représentants du Bureau de la Radio-Télévision scolaire et les Conseillers techniques du Ministère de l'Education directement ou indirectement impliqués dans ce domaine particulier de l'enseignement; afin de mieux informer les maîtres en matière de radio et de télévision scolaires.

5- Qu'un Conseiller technique en Radio-Télévision scolaire par région économique soit mis en permanence à la disposition des Commissions scolaires et des institutions d'enseignement; afin d'aider les maîtres dans ce domaine.

# GLOSSAIRE

**ANNEES D'EXERCICE** - Nombre d'années pendant lesquelles un professeur a été en activité d'enseignement.

**CARACTERE DEMOGRAPHIQUE** - Nombre d'habitants pour une localité donnée.

**COMPREHENSIBILITE DE L'EMISSION** - Dans le contexte de la recherche, qualité de l'émission qui en rend le contenu facilement concevable et clair, aisément accessible à l'intelligence des étudiants auxquels elle s'adresse.

**DENSITE DE L'EMISSION** - Quantité de matière fournie dans une émission par rapport à sa durée.

**DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT** - Ecrit imprimé adressé aux maîtres utilisateurs avant chaque émission destiné à les informer des intentions pédagogiques, du contenu de l'émission; à leur fournir des suggestions d'activités de préparation et de prolongement et une documentation bibliographique et filmique.

**DYNAMISME DE L'EMISSION** - Pouvoir que possède une présentation didactique de conditionner l'affectivité de l'étudiant, de susciter chez lui un intérêt.

**EFFECTIF DE LA CLASSE** - Nombre d'élèves que comprend cette classe.

**EXPLOITATION DE L'EMISSION** - Ensemble des activités suscitées par la réception de l'émission et orientées par le maître utilisateur.

**FAVEUR (favorabilité)** - Attitude bienveillante des maîtres utilisateurs à l'endroit de l'émission.

**INTERET DE L'EMISSION** - Qualité par laquelle l'émission plaît à l'auditeur, capte son attention, susceptible de provoquer son activité intellectuelle.

**NON-FACTEUR** - Variable indépendante dont la relation mathématique avec la variable dépendante est trop faible pour que l'on pose l'hypothèse d'une influence entre les deux.

**PREPARATION DE L'EMISSION** - Ensemble des activités d'enseignement du maître utilisateur préalables à l'émission et visant à assurer une meilleure réception de la part de l'élève.

**RYTHME DE L'EMISSION** - Degré de vitesse ou de lenteur qui caractérise le déroulement de l'émission et engendré par divers facteurs tels la succession des images, le débit du maître en studio, etc...

**STATUT** - Dans cette recherche, terme sociologique impliquant l'ensemble des qualités essentielles et existentielles d'un individu, de sa position dans la société.

**UTILITE DE L'EMISSION** - Perception par le maître du service que rend l'émission scolaire à l'élève.

**VIVACITE DE L'EMISSION** (émission vivante) - Voir dynamisme de l'émission.

# T E L E V I S I O N

## Q U E S T I O N N A I R E

COMMISSION SCOLAIRE DE.....

SERIE D'EMISSION A LA TELEVISION: LE SECRET DES CHOSES

LE QUESTIONNAIRE PORTE SUR L'EMISSION: LA MULTIPLICATION DES PLANTES (22 avril)

DIRECTIVES POUR REPONDRE AU QUESTIONNAIRE:

Pour répondre adéquatement aux questions suivantes, il vous suffit d'encercler le numéro correspondant à la réponse que vous avez choisie.

Voici un exemple de la façon de procéder:

- Je pense que les élèves de la classe ont un vocabulaire:

01- très riche
(02-) assez riche
03- plutôt pauvre
04- très pauvre
05- je ne sais pas

La question peut prévoir, comme dans cet exemple, plusieurs choix de réponses, ou simplement deux choix, mais dans tous les cas, il s'agit pour toute question, de ne choisir qu'une réponse et de l'indiquer en encerclant le numéro correspondant.

Sur la page suivante, vous commencez à répondre aux questions.

1- Indiquer ici la catégorie de population à laquelle appartient la localité où se situe votre école:

ESPACE RESERVE AU CODIFICATEUR

01- Population de moins de 1,000

02- Population de 1,000 à 5,000

03- Population de 5,000 à 10,000

04- Population de 10,000 à 20,000

05- Population de 20,000 à 50,000

06- Population de 50,000 à 100,000

07- Population de 100,000 et plus

2- SEXE DU PROFESSEUR:

01- Masculin

02- Féminin

3- NOMBRE D'ANNEES D'ENSEIGNEMENT:

01- un an

02- 2 à 5 ans

03- 5 à 10 ans

04- plus de 10 ans

4- CLASSE A DIVISION UNIQUE:

01- 5ième année

02- 6ième année

03- 7ième année

CLASSE A DIVISION MULTIPLES:

04- 4 et 5ième années

05- 5 et 6ième années

06 6 et 7ième années

07- plus de 2 divisions

5- NOMBRE D'ELEVES QUI ONT SUIVI L'EMISSION:

ESPACE RESERVE
AUX CODIFICATEURS

01- moins de 20

02- de 21 à 25

03- de 26 à 30

04- de 31 à 35

05- plus de 35

6- DANS VOTRE CLASSE, LES ELEVES SONT:

01- des filles seulement

02- des garçons seulement

03- des garçons et des filles

7- Dans l'ensemble je trouve que l'émission a été, pour mes élèves:

01- TRES UTILE

02- PLUTOT UTILE

03- PLUTOT INUTILE

04- INUTILE

05- JE NE SAIS PAS

8- Je pense que le maître à l'écran a su communiquer sa science:

01- TRES FACILEMENT

02- FACILEMENT

03- DIFFICILEMENT

04- TRES DIFFICILEMENT

05- JE NE SAIS PAS

ESPACE RESERVE
AU CODIFICATEUR

9- Je trouve que la façon de traiter ce sujet l a rendu, pour mes élèves:

01- TRES COMPREHENSIBLE

02- SUFFISAMMENT COMPREHENSIBLE

03- PEU COMPREHENSIBLE

04- TRES PEU COMPREHENSIBLE

05- JE NE SAIS PAS

10- Je trouve que l'émission a été pour mes élèves:

01- TRES VIVANTE

02- SUFFISAMMENT VIVANTE

03- PEU VIVANTE

04- TRES PEU VIVANTE

05- JE NE SAIS PAS

11- Je trouve que le rythme de l'émission a été pour mes élèves:

01- TROP RAPIDE

02- PLUTOT RAPIDE

03- PLUTOT LENT

04- TROP LENT

05- JE NE SAIS PAS

12- Je trouve que le vocabulaire utilisé a été pour mes élèves:

01- TROP RECHERCHE

02- PLUTOT RECHERCHE

03- PEU RECHERCHE

04- TROP PEU RECHERCHE

05- JE NE SAIS PAS

ESPACE RESERVE
AU CODIFICATEUR

13- Je trouve que mes élèves ont été au cours de l'émission:

01- TRES INTERESSES

02- PLUTOT INTERESSES

03- PEU INTERESSES

04- TRES PEU INTERESSES

05- JE NE SAIS PAS

14- Je trouve que, pour mes élèves, la durée de l'émission a été:

01- TROP LONGUE

02- SUFFISAMMENT LONGUE

03- PLUTOT COURTE

04- TROP COURTE

05- JE NE SAIS PAS

15- Je trouve que la somme des connaissances contenues dans cette émission a été, pour mes élèves:

01- TROP GRANDE

02- PLUTOT GRANDE

03- PLUTOT PETITE

04- TROP PETITE

05- JE NE SAIS PAS

16- Avez-vous préparé l'émission?

01- OUI

02- NON

ESPACE RESERVE
AU CODIFICATEUR

17- Avez-vous exploité l'émission après sa diffusion?

01- OUI

02- NON

18- Vous avez suivi les émissions de la série:

01- TOUTES

02- QUELQUES-UNES

03- AUCUNE

19- Avez-vous reçu les documents d'accompagnement avant l'émission?

01- OUI

02- NON

20- Les documents d'accompagnement vous ont-ils aidé à préparer l'émission?

01- OUI

02- NON

21- Les documents d'accompagnement vous ont-ils aidé à exploiter l'émission après sa diffusion?

01- OUI

02- NON

N.B. 1. Vous pouvez utiliser la page suivante pour faire vos commentaires, s'il y a lieu.

2. Nous vous remercions d'avoir répondu au questionnaire; vous nous obligeriez beaucoup si vous nous le retourniez dans la semaine qui suit sa réception.

RADIO

# QUESTIONNAIRE

COMMISSION SCOLAIRE DE.....

SERIE D'EMISSION A LA RADIO: LOUISE ET FRANCOIS

LE QUESTIONNAIRE PORTE SUR L'EMISSION: TERRAIN DE JEUX(26 avril)

DIRECTIVES POUR REPONDRE AU QUESTIONNAIRE:

Pour répondre adéquatement aux questions suivantes, il vous suffit d'encercler le numéro correspondant à la réponse que vous avez choisie.

Voici un exemple de la façon de procéder:

- Je pense que les élèves de la classe ont un vocabulaire:

01- très riche

02- assez riche

03- plutôt pauvre

04- très pauvre

05- je ne sais pas

La question peut prévoir, comme dans cet exemple, plusieurs choix de réponses, ou simplement deux choix, mais dans tous les cas, il s'agit pour toute question, de ne choisir qu'une réponse et de l'indiquer en encerclant le numéro correspondant.

Sur la page suivante, vous commencez à répondre aux questions.

1- Indiquer ici la catégorie de population à laquelle appartient la localité où se situe votre école:

ESPACE RESERVE AU CODIFICATEUR

01- Population de moins de 1,000

02- Population de 1,000 à 5,000

03- Population de 5,000 à 10,000

04- Population de 10,000 à 20,000

05- Population de 20,000 à 50,000

06- Population de 50,000 à 100,000

07- Population de 100,000 et plus

2- SEXE DU PROFESSEUR:

01- Masculin

02- Féminin

3- NOMBRE D'ANNEES D'ENSEIGNEMENT:

01- un an

02- 2 à 5 ans

03- 5 à 10 ans

04- plus de 10 ans

4- CLASSE A DIVISION UNIQUE:

01- 5ième année

02- 6ième année

03- 7ième année

CLASSE A DIVISION MULTIPLES:

04- 4 et 5ième années

05- 5 et 6ième années

06- 6 et 7ième années

07- plus de 2 divisions

5- NOMBRE D'ELEVES QUI ONT SUIVI L'EMISSION:

ESPACE RESERVE
AU CODIFICATEUR

01- moins de 20

02- de 21 à 25

03- de 26 à 30

04- de 31 à 35

05- plus de 35

6- DANS VOTRE CLASSE, LES ELEVES SONT:

01- des filles seulement

02- des garçons seulement

03- des garçons et des filles

7- Dans l'ensemble je trouve que l'émission a été, pour mes élèves:

01- TRES UTILE

02- PLUTOT UTILE

03- PLUTOT INUTILE

04- INUTILE

05- JE NE SAIS PAS

8- Je pense que le maître au micro a su communiquer sa science:

01- TRES FACILEMENT

02- FACILEMENT

03- DIFFICILEMENT

04- TRES DIFFICILEMENT

05- JE NE SAIS PAS

ESPACE RESERVE
AU CODIFICATEUR

9- Je trouve que la façon de traiter ce sujet l a rendu, pour mes élèves:

01- TRES COMPREHENSIBLE

02- SUFFISAMMENT COMPREHENSIBLE

03- PEU COMPREHENSIBLE

04- TRES PEU COMPREHENSIBLE

05- JE NE SAIS PAS

10- Je trouve que l'émission a été pour mes élèves:

01- TRES VIVANTE

02- SUFFISAMMENT VIVANTE

03- PEU VIVANTE

04- TRES PEU VIVANTE

05- JE NE SAIS PAS

11- Je trouve que le rythme de l'émission a été pour mes élèves:

01- TROP RAPIDE

02- PLUTOT RAPIDE

03- PLUTOT LENT

04- TROP LENT

05- JE NE SAIS PAS

12- Je trouve que le vocabulaire utilisé a été pour mes élèves:

01- TROP RECHERCHE

02- PLUTOT RECHERCHE

03- PEU RECHERCHE

04- TROP PEU RECHERCHE

05- JE NE SAIS PAS

13- Je trouve que mes élèves ont été au cours de l'émission:

ESPACE RESERVE AU CODIFICATEUR

01- TRES INTERESSES

02- PLUTOT INTERESSES

03- PEU INTERESSES

04- TRES PEU INTERESSES

05- JE NE SAIS PAS

14- Je trouve que, pour mes élèves, la durée de l'émission a été:

01- TROP LONGUE

02- SUFFISAMMENT LONGUE

03- PLUTOT COURTE

04- TROP COURTE

05- JE NE SAIS PAS

15- Je trouve que la somme des connaissances contenues dans cette émission a été, pour mes élèves:

01- TROP GRANDE

02- PLUTOT GRANDE

03- PLUTOT PETITE

04- TROP PETITE

05- JE NE SAIS PAS

16- Avez-vous préparé l'émission?

01- OUI

02- NON

ESPACE RESERVE
AU CODIFICATEUR

17- Avez-vous exploité l'émission après sa diffusion?

01- OUI

02- NON

18- Vous avez suivi les émissions de la série:

01- TOUTES

02- QUELQUES-UNES

03- AUCUNE

19- Avez-vous reçu les documents d'accompagnement avant l'émission?

01- OUI

02- NON

20- Les documents d'accompagnement vous ont-ils aidé à préparer l'émission?

01- OUI

02 NON

21- Les documents d'accompagnement vous ont-ils aidé à exploiter l'émission après sa diffusion?

01- OUI

02- NON

N.B. 1. Vous pouvez utiliser la page suivante pour faire vos commentaires, s'il y a lieu.

2. Nous vous remercions d'avoir répondu au questionnaire; vous nous obligeriez beaucoup si vous nous le retourniez dans la semaine qui suit sa réception.

TELEVISION -6e

Montréal, 21 avril 1965.

Madame la Directrice,
Monsieur le Directeur,

Le Comité de recherche du bureau de la Radio et de la Télévision scolaires du ministère de l'Education entreprend une enquête à l'échelle provinciale. Votre école a été choisie pour y participer.

Le questionnaire que nous envoyons s'adresse à un enseignant de sixième (6e) année. Si votre école ne compte qu'une classe de sixième (6e) année, remettez au titulaire de cette classe les documents ci-joints qui lui sont destinés personnellement. Il y trouvera toutes les directives nécessaires.

Cependant, si votre école compte deux (2) ou plusieurs classes de sixième (6e) année, adoptez la démarche suivante:

1- vous faites une liste alphabétique de vos enseignants de sixième (6e) année;

2- vous choisissez la personne dont le nom apparaît au deuxième rang dans cette liste.

Pour que les conclusions de notre enquête soient valides, nous vous prions de bien vouloir vous en tenir à cette manière de procéder.

Nous sommes assurés que vous accepterez de remplir cette tâche et que vous remettrez les documents le plus rapidement possible au titulaire désigné, car nous invitons celui-ci à nous retourner le questionnaire dans la semaine qui suit la dernière émission.

Veuillez noter que l'émission sur laquelle porte l'enquête est la suivante:

Série: "Le secret des choses"
Emission: "La multiplication des plantes"
(22 avril)

Nous apprécions votre collaboration et nous vous sommes très reconnaissants de l'aide précieuse que vous nous apportez pour mener à bien cette recherche.

Bien à vous,

Le Directeur
Radio et Télévision scolaires.

R A D I O - 5e

Montréal, le 24 avril 1965.

Madame la Directrice,
Monsieur le Directeur,

Le Comité de recherche du bureau de la Radio et de la Télévision scolaires du Ministère de l'Education entreprend une enquête à l'échelle provinciale. Votre école a été choisie pour y participer.

Le questionnaire que nous envoyons s'adresse à un enseignant de cinquième (5e) année. Si votre école ne compte qu'une classe de cinquième (5e) année, remettez au titulaire de cette classe les documents ci-joints qui lui sont destinés personnellement. Il y trouvera toutes les directives nécessaires.

Cependant, si votre école compte deux (2) ou plusieurs classes de cinquième (5e) année, adoptez la démarche suivante:

1- vous faites une liste alphabétique de vos enseignants de cinquième (5e) année;

2- vous choisissez la personne dont le nom apparaît au deuxième rang dans cette liste.

Pour que les conclusions de notre enquête soient valides, nous vous prions de bien vouloir vous en tenir à cette manière de procéder.

Nous sommes assurés que vous accepterez de remplir cette tâche et que vous remettrez les documents le plus rapidement possible au titulaire désigné, car nous invitons celui-ci à nous retourner le questionnaire dans la semaine qui suit la dernière émission.

Veuillez noter que l'émission sur laquelle porte l'enquête est la suivante:

Série: "Louise et François"
Emission: "Terrain de jeux"
(26 avril 1965)

Nous apprécions votre collaboration et nous vous sommes très reconnaissants de l'aide précieuse que vous nous apportez pour mener à bien cette recherche.

Bien à vous,

Maurice Lemire

Le Directeur,
Radio et Télévision scolaires.

RADIO -6e

Montréal, le 14 avril 1965.

Madame la Directrice,
Monsieur le Directeur,

Le Comité de recherche du bureau de la Radio et de la Télévision scolaires du Ministère de l'Education entreprend une enquête à l'échelle provinciale. Votre école a été choisie pour y participer.

Le questionnaire que nous envoyons s'adresse à un enseignant de sixième (6e) année. Si votre école ne compte qu'une classe de sixième (6e) année, remettez au titulaire de cette classe les documents ci-joints qui lui sont destinés personnellement. Il y trouvera toutes les directives nécessaires.

Cependant, si votre école compte deux (2) ou plusieurs classes de sixième (6e) année, adoptez la démarche suivante:

1- vous faites une liste alphabétique de vos enseignants de sixième (6e) année;

2- vous choisissez la personne dont le nom apparaît au deuxième rang dans cette liste.

Pour que les conclusions de notre enquête soient valides, nous vous prions de bien vouloir vous en tenir à cette manière de procéder.

Nous sommes assurés que vous accepterez de remplir cette tâche et que vous remettrez les documents le plus rapidement possible au titulaire désigné, car nous invitons celui-ci à nous retourner le questionnaire dans la semaine qui suit la dernière émission.

Veuillez noter que l'émission sur laquelle porte l'enquête est la suivante:

Série: "Louise et François"
Emission: "Terrain de jeux"
(26 avril 1965)

Nous apprécions votre collaboration et nous vous sommes très reconnaissants de l'aide précieuse que vous nous apportez pour mener à bien cette recherche.

Bien à vous,

Maurice Lemire

Le Directeur,
Radio et Télévision scolaires.

RADIO - 7e

Montréal, le 24 avril 1965.

Madame la Directrice,
Monsieur le Directeur,

Le Comité de recherche du bureau de la Radio et de la Télévision scolaires du ministère de l'Education entreprend une enquête à l'échelle provinciale. Votre école a été choisie pour y participer.

Le questionnaire que nous envoyons s'adresse à un enseignant de septième (7e) année. Si votre école ne compte qu'une classe de septième (7e) année, remettez au titulaire de cette classe les documents ci-joints qui lui sont destinés personnellement. Il y trouvera toutes les directives nécessaires.

Cependant, si votre école compte deux (2) ou plusieurs classes de septième (7e) année, adoptez la démarche suivante:

1- vous faites une liste alphabétique de vos enseignants de septième (7e) année;

2- vous choisissez la personne dont le nom apparaît au deuxième rang dans cette liste.

Pour que les conclusions de notre enquête soient valides, nous vous prions de bien vouloir vous en tenir à cette manière de procéder.

Nous sommes assurés que vous accepterez de remplir cette tâche et que vous remettrez les documents le plus rapidement possible au titulaire désigné, car nous invitons celui-ci à nous retourner le questionnaire dans la semaine qui suit la dernière émission.

Veuillez noter que l'émission sur laquelle porte l'enquête est la suivante:

Série: "Louise et François"
Emission: "Terrain de jeux"
(26 avril 1965)

Nous apprécions votre collaboration et sousvous sommes très reconnaissants de l'aide précieuse que vous nous apportez pour mener à bien cette recherche.

Bien à vous,

Maurice Lemire

Le Directeur,
Radio et Télévision scolaires.

TELEVISION

Montréal, le 21 avril 1965.

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

Le questionnaire ci-joint fait suite à la fiche d'écoute de l'an dernier dont les réponses et les suggestions ont été utilisées pour mieux comprendre les problèmes propres à ce nouveau genre de communication.

Pour mener notre recherche à bonne fin, votre collaboration nous semble indispensable. Voilà pourquoi nous faisons appel à votre sens professionnel.

Cette année le questionnaire porte sur la série "Le secret des choses" et sur la seule émission "La multiplication des plantes" diffusée le 22 avril 1965

Pour des raisons que vous pouvez facilement imaginer, nous souhaiterions que le questionnaire nous soit retourné dans la semaine qui suit la réception du document.

Vous voudrez bien insérer le questionnaire rempli ou non, avec ou sans signature, dans l'enveloppe préparée à cet effet.

Nous vous prions d'agréer nos sincères remerciements pour votre précieuse collaboration.

Le Directeur du Comité de Recherche
190 est Crémazie,
Montréal, P.Q

R A D I O

Montréal, le 24 avril 1965

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

Le questionnaire ci-joint fait suite à la fiche d'écoute de l'an dernier dont les réponses et les suggestions ont été utilisées pour mieux comprendre les problèmes propres à ce nouveau genre de communication.

Pour mener notre recherche à bonne fin, votre collaboration nous semble indispensable. Voilà pourquoi nous faisons appel à votre sens professionnel.

Cette année le questionnaire porte sur la série "Louise et François" et sur la seule émission "Terrain de jeux" diffusée le 26 avril 1965.

Pour des raisons que vous pouvez facilement imaginer, nous souhaiterions que le questionnaire nous soit retourné dans la semaine qui suit la réception du document.

Vous voudrez bien insérer le questionnaire rempli ou non, avec ou sans signature, dans l'enveloppe préparée à cet effet.

Nous vous prions d'agréer nos sincères remerciements pour votre précieuse collaboration.

Le Directeur du Comité de Recherche
190 est boulevard Crémazie,
Montréal, P.Q

Emission no 11
Français parlé
5e, 6e et 7e années
26-4-65

Document d'accompagnement

MINISTERE DE L'EDUCATION

RADIO ET TELEVISION SCOLAIRES

SERIE: LOUISE ET FRANCOIS

# AU TERRAIN DE JEUX

## 1. Sketch

La scène se passe au terrain de jeux. François, en compagnie de quelques camarades, participe à un exercice avant le début d'une partie de base-ball. Louise, raquette sous le bras, se dirige vers le terrain de tennis. Nous assistons aux propos qu'ils échangent avant le début de la partie.

## 2. Vocabulaire

Notre lexique de la langue sportive est farci d'anglicismes. Compte tenu du gain très sensible qu'a fait la langue en ce domaine, surtout depuis ces dernières années, il n'en est pas moins vrai qu'il subsiste suffisamment de fautes pour qu'il vaille la peine de s'y attaquer de front. Le thème de notre dernière émission nous en fournira l'occasion. Bien entendu, la période allouée est trop courte pour que nous prétendions circonscrire tout le problème. Nous nous limiterons donc à deux sports très populaires, le base-ball et le tennis.

Cependant, avant d'aborder ces derniers, nous nous attarderons sur quelques termes, disons, plus généraux. Commençons d'abord par terrain de jeux. On le confond souvent avec parc, comme si l'un et l'autre désignaient une même réalité. En fait, nous n'avons pas ici deux mots synonymes, puisqu'un "parc" n'est pas un "terrain de jeu". Alors qu'un parc est un terrain assez étendu, entouré d'une clôture et planté d'arbres, un terrain de jeux est un terrain spécialement aménagé pour la pratique de certains jeux ou sports.

Il existe deux espèces de balançoires. La première,

la bascule, est faite d'une longue pièce de bois en équilibre sur un point d'appui situé en son centre. Deux personnes - une à chaque extrémité - peuvent s'y balancer, grâce à leur poids qui rompt l'équilibre. Donc, ce que les enfants appellent une planche, c'est une bascule. La deuxième espèce se nomme escarpolette: planchette suspendue à deux cordes ou chaînes et sur laquelle on s'assied.

Glissade s'applique à l'action de glisser, tandis que glissoire désigne l'appareil sur lequel on glisse. En français, on nomme manège ou carrousel la plate-forme circulaire tournant autour d'un axe que l'anglais désigne par merry-go-round.

Après ces quelques distinctions, nous passons au vocabulaire du base-ball. Etant donné que, dans la plupart des cas, le sens du mot anglais est très connu, nous nous contentons d'en donner ici l'équivalent français.

Back-stop: grillage.
Base: but (1er, 2e et 3e but).
Plate ou home: marbre.
Home-run: coup de circuit ou plus simplement circuit.
Strike: prise.
Foul ball: fausse balle.
Hit: coup sûr.
Inning: manche.

Enfin, quelques mots se rapportant au tennis. Le double cadre à l'intérieur duquel on place la raquette, pour qu'elle conserve sa forme et que ses cordes ne se relâchent pas, s'appelle un presse-raquette. Le mot cadre, que l'on emploie parfois dans ce sens, désigne la partie courbée de la raquette. De même, l'on dira filet et non pas net et, au badminton, volant au lieu de moineau.

3. Phonétique

Au passage, l'animatrice attirera l'attention sur la prononciation du mot carrousel dont la dernière syllabe se prononce "zèl" et non "sèl".

Nous espérons que les émissions vous ont été utiles et souhaitons que vous saurez nous faire parvenir vos commentaires et suggestions afin qu'il nous soit possible d'apporter aux émissions de l'an prochain les améliorations que vous jugerez nécessaires. Il en est de même pour les documents d'accompagnement. Répondent-ils à vos besoins? En attendez-vous davantage? Si oui, à vous de nous faire connaître vos idées. Sans la collaboration étroite et soutenue des pédagogues utilisateurs, il nous est difficilement possible de savoir si notre travail porte tous ses fruits. A l'an prochain!

Aurèle Daoust

Revu par Roland Jacob.

Le 3 mars 1965
/ap

C.P. T.V.S.-38531

Emission no 6
Conn. us. 6e
22-4-65

MINISTERE DE L'EDUCATION

RADIO ET TELEVISION SCOLAIRES

SERIE: LE SECRET DES CHOSES

LA MULTIPLICATION DES PLANTES

Document d'accompagnement

## I. INTENTIONS PEDAGOGIQUES

a) Rappeler la provenance des graines: les fleurs produisent des fruits qui contiennent les graines. Ex.: pomme, arachide...

b) Faire comprendre que la graine renferme la future plante. C'est le mode de propagation le plus simple.

c) Expliquer les autres modes de propager les plantes: bulbes, tubercules, boutures de tiges et de feuilles, greffes.

d) Mentionner l'utilité des plantes: plantes alimentaires, plantes ornementales, plantes industrielles, plantes fourragères.

e) Faire connaître les producteurs de plantes: les fleuristes, les maraîchers, les pépiniéristes, les agronomes, les horticulteurs.

## II. LE PLAN: contenu académique et télévisuel

a) La naissance de l'agriculture: dessins semi-animés.

Les premiers habitants de la terre étaient des nomades; ils vivaient de chasse, de pêche et de fruits sauvages.

Au cours des siècles, l'homme devint graduellement pasteur et agriculteur.

b) Les méthodes de propagation: séquences filmées et démonstrations en studio.

1. Les méthodes naturelles: elles sont simples et faciles à exécuter.

i - Par graines: semailles à la volée, puis en sillons.

ii - Par tubercules: culture des pommes de terre; taille et mise en terre des tubercules.

iii - Par bulbes et cormes: plantation des bulbes de tulipes (octobre) et des cormes de glaïeuls (juin).

.../2

iiii - Par rhizomes: culture des iris, croissance et floraison.

2. Les méthodes horticoles: graphiques et démonstrations en studio.

i - Par boutures:

choix des boutures: boutures de feuilles et de tiges.

Boutures de feuilles avec une plante-épée (sansevière), une violette africaine ou un bégonia.

Boutures de tiges avec une glace, un géranium, ou un oeillet.

Empotage et arrosage.

ii - Par greffes:

buts et techniques de travail.

c) La valeur commerciale des plantes

L'animatrice en habit de jardinière, derrière un joli étalage de plantes nous parle de leur valeur économique. Les fleuristes cultivent et vendent des fleurs pour toutes les occasions; les maraîchers, les pomiculteurs, les pépiniéristes alimentent les marchés de légumes, de fruits, d'arbustes, d'arbres et de plantes vivaces.

III. ACTIVITES PEDAGOGIQUES

a) Préparatoires: vocabulaire.

Tubercule, planton, bulbe, oignon, corme, rhizome, bouturage, marcottage, greffage, empotage, horticulteur, pépiniéristes, maraîcher, pomiculteur.

b) D'exploitation:

le printemps est l'époque idéale pour tenter des expériences

- avec des graines (fèves, pois, tomates, etc.);
- avec des tubercules (pommes de terre, patates sucrées);
- avec des bulbes (tulipes, oignons);
- avec des boutures de feuilles (sansevière, begonia);
- avec des boutures de tiges (glace, géranium, oeillet).

## IV. DOCUMENTATION

a) Bibliographie:

1. pour le maître:

La propagation des plantes,
Daniel-A. Séguin, agronome, 11 pages,
publication no 290 du Ministère de l'agriculture
et de la Colonisation, Prov. de Québec.

Plantes d'intérieur,
A.P. Chan, 90 pages,
publication du Ministère de l'Agriculture du
Canada.

Encyclopédie pratique du Jardinage,
édition F. Nathan, pp. 96 à 124,
au chapitre de la multiplication des végétaux.

Encyclopédie des Jardins,
Librairie Larousse, pp. 83 à 104,
au chapitre des modes de propagation des plantes.

2. pour l'élève:

La multiplication des plantes,
les frères de l'Instruction chrétienne,
fascicule de Connaissances usuelles, no 604.

b) Filmographie: films animés.

1. Plants that grow from leaves, stems and roots,
Coronet instructional film.

2. La graine et la germination F.M. 230,
l'Office du Film de la Province de Québec.

3. Pépinière et reboisement F.S.C. no 5291A, 28 minutes,
l'Office du Film de la Province de Québec.

4. Les Tulipes F.S.C. no 57C, 10 minutes,
l'Office du Film de la Province de Québec.

5. Potatoes Unlimited A.S.C. no 5360A, 40 minutes,
l'Office du Film de la Province de Québec.

6. Le langage des fleurs, en couleur, 18 minutes
la Cinémathèque municipale de Montréal.

7. Growing a flower garden from seed, en couleur, 15 minutes,
la Cinémathèque municipale de Montréal.

T.V.I.-3025

Le 15 février 1965. Marcel Racine.
/al

TÉLÉVISION SCOLAIRE

Fiche d'écoute de l'émission du : .....

TITRE DE L'ÉMISSION : .....

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Qualité de l'émission Appréciation du maître de classe (1) | excellente | bonne | médiocre | Emission préparée par le maître de classe (1) | oui |
| | | | | | non |
| Maître sur l'écran : son comportement (1) | excellent | bon | mauvais | | |
| Sujet : niveau (1) | adapté | trop élevé | élémentaire | Émission exploitée (1) | oui |
| Sujet : plan de l'émission (1) | bon | inadapté | mauvais | | non |
| Rythme de l'émission (1) | bon | rapide | inégal | Utiliserez-vous les prochaines émissions ? (1) | oui |
| Vocabulaire (1) | adapté | trop élevé | élémentaire | | non |
| Commentaire du présentateur (1) | bon | inadapté | mauvais | | |
| Qualité des éléments télévisuels (1) | excellents | convenable | pauvre | Les documents d'accompagnement vous ont-ils aidé ? (1) | oui |
| Attitude des élèves pendant l'émission (1) | intéressée | indifférente | ennuyée | | non |

| Élèves qui ont suivi l'émission | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | Degré (s) | | | |
| | Nombre | | | |
| | Âge moyen | | | |

a) Qualités dominantes de l'émission :

b) Défauts dominants de l'émission :

c) Remarques et suggestions :

(1) Rayer les mentions inutiles.

RADIO SCOLAIRE

Fiche d'écoute de l'émission du : .....

TITRE DE L'ÉMISSION : .....

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Qualité de l'émission : Appréciation du maître de classe (1) | excellente | bonne | médiocre | Emission préparée par le maître de classe (1) | oui / non |
| Comportement du maître au micro (1) | excellent | bon | mauvais | | |
| Sujet : niveau (1) | adapté | trop élevé | élémentaire | Emission exploitée (1) | oui / non |
| Sujet : plan de l'émission (1) | adapté | inadapté | mauvais | | |
| Rythme de l'émission (1) | bon | rapide | inégal | Utiliserez-vous les prochaines émissions ? (1) | oui / non |
| Vocabulaire (1) | adapté | trop élevé | élémentaire | | |
| Qualité des éléments radiophoniques (1) | excellente | convenable | pauvre | Les documents d'accompagnement vous ont-ils aidé ? (1) | oui / non |
| Attitude des élèves pendant l'émission (1) | intéressée | indifférente | ennuyée | | |

Elèves qui ont suivi l'émission

| | | | |
|---|---|---|---|
| Degré (s) | ☐ | ☐ | ☐ |
| Nombre | ☐ | ☐ | ☐ |
| Âge moyen | ☐ | ☐ | ☐ |

a) Qualités dominantes de l'émission :

b) Défauts dominants de l'émission :

c) Commentaires et suggestions :

(1) Rayer les mentions inutiles.